

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

Dossier

*L'insertion professionnelle des
jeunes issus des classes
terminales de CAP et BEP*

Catherine Béduwé - Michel-Henri Gensbittel

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
COLLECTION DES ETUDES

*L'insertion professionnelle des
jeunes issus des classes
terminales de CAP et BEP*

Catherine Béduwé - Michel-Henri Gensbittel

*Cette étude a été réalisée par Catherine Béduwé et Michel-Henri Gensbittel
dans le cadre du Département des formations et carrières*

Septembre 1985

AVANT-PROPOS

Les enquêtes de l'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA) sont devenues un instrument indispensable pour connaître l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de l'appareil scolaire et universitaire. Une diffusion aussi large que possible des données recueillies est donc souhaitable. Celle-ci revêt plusieurs formes.

Le CEREQ fait paraître, dans la Revue Formation Emploi notamment, des travaux approfondis sur l'entrée dans la vie active et les premières années de cheminement professionnel des jeunes, qui font largement appel aux résultats de l'Observatoire EVA. Mais ces études ne peuvent tenir lieu de publications systématiques.

Les principaux résultats de chaque enquête sont désormais présentés dans la série des «Dossiers» de la Collection des études. Le présent volume est consacré à l'enquête «niveau V» de 1980 et porte donc sur les jeunes sortis en 1979 de classe terminale de CAP ou de BEP. La présentation adoptée, qui laisse une large place aux tableaux, permettra aux lecteurs de disposer d'un ouvrage de référence dans lequel ils pourront trouver ou retrouver les principaux résultats statistiques. Un soin particulier a été apporté aux indications méthodologiques, de façon à guider les lecteurs et à éviter des erreurs dans l'interprétation des données.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	3
Présentation du document.	4
Chapitre I : Situation et emplois des jeunes issus en 1978 - 1979 d'une année terminale de CAP ou BEP	9
1. Caractérisation de la population étudiée (formation, sexe, âge, diplômes)	9
2. Situation à la date de l'enquête	17
3. Les emplois occupés	25
4. Les secteurs d'activité économique	35
5. Salaires	42
Chapitre II : Les principales spécialités de formation en CAP et BEP	45
1. Construction en bâtiment	46
2. Couverture, plomberie, chauffage	50
3. Forge, chaudronnerie, constructions métalliques.	53
4. Mécanique	58
5. Électricité, électrotechnique, électromécanique.	81
6. Électronique	86
7. Cuisine	89
8. Habillement, travail des étoffes	92
9. Travail du bois	96
10. Dessinateurs du bâtiment et travaux publics (BEP seulement)	100
11. Dessinateurs industriels (CAP seulement)	103
12. Agent administratif (BEP)	109
13. Employé de bureau (CAP)	112
14. Secrétariat, sténodactylographie	115
15. Comptabilité	118
16. Commerce	122
17. Préparation aux carrières sanitaires et sociales	126
18. Services dans l'hôtellerie et les collectivités	129
Annexes	133
1. Présentation de l'enquête	134
2. Nomenclature d'emploi	139
3. Secteur d'activité économique, type et taille d'entreprise	144
Bibliographie	147

INTRODUCTION

On trouvera dans ce document un ensemble de tableaux statistiques réalisés à partir d'une enquête d'insertion qui a été effectuée en 1980 dans le cadre de l'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA). Cette enquête a porté sur un échantillon de jeunes issus, en cours ou en fin d'année scolaire 1978 - 1979, d'une classe terminale de CAP ou BEP.

Le principe d'une enquête d'insertion est de dresser le bilan, à une date de référence située ici neuf mois après la fin de scolarité, de la situation d'une promotion de jeunes entrés au même moment dans la vie active. On peut ainsi mesurer l'ampleur du chômage qui touche les populations observées, repérer les catégories d'emplois auxquelles elles accèdent dans le courant de leur première année d'activité, mettre en évidence l'importance de statuts précaires, etc.

Mais on ne peut trop exiger de ce bilan, dont les vertus sont plus informatives qu'explicatives, et il importe de souligner les limites d'une enquête d'insertion, prise de surcroît isolément. Pour interpréter les phénomènes observés ou formuler un diagnostic sur les formations relevant du champ de l'enquête, il est nécessaire d'avoir un cadre de référence plus large, d'utiliser conjointement d'autres sources et d'autres types d'enquêtes.

Doit-on, par exemple, expliquer les difficultés d'insertion professionnelle à l'issue de certaines formations par la raréfaction des emplois auxquels elles préparent, par une baisse globale des recrutements due à l'évolution de la situation économique, par une désaffection des employeurs à leur égard au profit de jeunes issus d'autres niveaux ou spécialités de formation ou d'autres catégories de main-d'œuvre ? Ces difficultés sont-elles passagères ou durables ? D'autres catégories de jeunes, apparemment plus favorisées, au moment de l'entrée dans la vie active, sont-elles à l'abri d'un retour au chômage ?

Les réponses à des questions de ce genre ne peuvent être apportées par une seule enquête d'insertion. Un certain nombre de travaux et instruments sont aujourd'hui disponibles (cf. bibliographie) qui permettent de suggérer certains modes d'utilisation des résultats publiés ici. En particulier, les bilans formation-emploi et les analyses réalisées dans le cadre de l'Observatoire EVA sur l'ensemble des enquêtes d'insertion permettent de situer le flux des sortants de niveau V dans l'ensemble des mouvements de main-d'œuvre ou des sorties du système éducatif. Les enquêtes de cheminement, qui retracent l'évolution de la situation professionnelle des enquêtés durant une période de cinq ans, contribuent maintenant à développer une approche plus dynamique de l'insertion professionnelle des jeunes.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document a été conçu en deux chapitres distincts, qui sont complémentaires et organisés autour des mêmes thèmes : caractérisation de la population étudiée, situation à la date de l'enquête, description de la situation professionnelle des actifs occupés.

Le premier chapitre vise à un bilan d'ensemble de l'insertion professionnelle des jeunes sortant du niveau V technique, alors que le second présente isolément les principales formations de CAP ou BEP. On a préféré limiter le nombre des tableaux, plutôt que d'essayer de présenter, suivant une logique quasi combinatoire, toute l'information que l'on peut extraire de l'enquête. Le nombre restreint de variables utilisées permet de donner, pour la plupart d'entre elles, quelques indications d'ordre méthodologique.

Certains thèmes, qui sont à la limite des possibilités d'une enquête de ce type, n'ont pas été abordés de propos délibéré. C'est le cas de la durée de recherche du premier emploi ou de la récurrence du chômage, thèmes qui relèvent plus d'une enquête de cheminement. De même la concurrence pour l'accès aux mêmes emplois entre diverses catégories de jeunes suppose un élargissement du champ à l'ensemble des sorties du système éducatif. On ne trouvera pas non plus d'analyse interrégionale, difficile à présenter en quelques tableaux, mais réalisée par ailleurs dans un article de J. Biret (1).

LE CHAMP DE L'ENQUETE

On trouvera, en annexe 1, des indications sur le déroulement de l'enquête, ainsi que la reproduction du questionnaire utilisé.

Le champ de l'enquête est constitué des jeunes entrés dans la vie active en cours ou en fin de l'année scolaire 1978 - 1979, après avoir suivi une préparation complète de type scolaire au CAP ou au BEP, dans un établissement public ou privé (2).

La préparation au BEP s'effectue en deux ans, après la classe de troisième. La préparation au CAP s'effectue, dans la majorité des cas, en trois ans, après la classe de cinquième. Dans certaines spécialités, il existe également une formation au CAP en deux ans, après la classe de troisième, comme pour le BEP. En raison de cette similarité du cursus scolaire, et de la faiblesse des effectifs, les jeunes sortant de ces CAP en deux ans ont été regroupés, dans la majorité des cas, avec ceux sortant de BEP.

(1) J. BIRET, : « Quand les jeunes formés au niveau CAP-BEP abordent la vie active dans les régions » *Formation Emploi* n° 8. Octobre-décembre 1984.

(2) Les jeunes sortant d'une préparation au CAPA ou BEPA dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Agriculture ne font pas partie du champ.

Les jeunes entrant dans la vie active à la fin d'un contrat d'apprentissage ne sont pas dans le champ de l'enquête. Les seuls apprentis que l'on trouvera ici sont ceux qui ont signé un contrat d'apprentissage après une formation scolaire (il s'agit en majorité de non-diplômés).

Il est important de souligner que la population étudiée est constituée d'un flux de sortants des années terminales de CAP ou BEP, dont ne font partie ni les redoublants ni les jeunes poursuivant des études scolaires à temps plein. Ces deux groupes, comme le montre le rapprochement entre effectifs d'inscrits et de sortants, représentent ensemble plus de 20 % du stock d'inscrits ; mais l'enquête ne permet pas de mesurer les parts respectives des redoublements et des poursuites d'études, ni d'indiquer la nature de ces dernières. Ces possibilités de prolongation de scolarité ne sont vraisemblablement pas identiques pour tous et peuvent varier selon l'âge, le sexe, la spécialité de formation, la possession ou non d'un diplôme. Ces écarts ont contribué à doter la population des sortants d'une structure légèrement différente de celle des inscrits en année terminale.

L'éventail des spécialités de formation existantes est beaucoup plus large en CAP qu'en BEP (cf. Nomenclature analytique des formations, ministère de l'Éducation, édition 1979).

Dans le chapitre 1, ces spécialités ont été regroupées en deux secteurs : primaire et secondaire d'une part, tertiaire d'autre part (3).

Parmi les préparations au CAP, les spécialités relevant du secteur secondaire sont à dominante masculine, à l'exception de celles du groupe 21 (habillement) : il n'y a pas en fait de spécialité secondaire réellement mixte. Les femmes sont très largement majoritaires dans les spécialités tertiaires, où le seul cas important de mixité est celui du CAP d'employé de comptabilité.

Les spécialités de BEP du secteur secondaire sont également très masculines, et le groupe 21 (habillement) n'a pas ici la même importance qu'en CAP. Les formations tertiaires sont plus souvent mixtes qu'en CAP, même si les femmes y restent majoritaires.

Enfin, le secteur primaire (regroupé avec le secteur secondaire) n'est en fait quasiment pas représenté.

Bien qu'il existe de nombreuses spécialités, les effectifs d'inscrits sont fortement concentrés sur quelques unes d'entre elles. Le chapitre 2 est consacré à une analyse systématique des spécialités (ou groupes de spécialités) numériquement les plus importantes, qui représentent ensemble 94 % des inscrits en année terminale de CAP et 97 % des inscrits en année terminale de BEP. La taille de l'échantillon est insuffisante pour isoler les groupes de spécialités les moins représentés.

(3) Le secteur primaire et secondaire correspond aux groupes 01 à 27 de la nomenclature analytique des formations, le secteur tertiaire aux groupes 29 à 39.

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LES VARIABLES UTILISÉES

- Age

Il s'agit de l'âge à la date de l'enquête (31 mars 1980), calculé exactement à partir du mois et de l'année de naissance. C'est une caractéristique importante, en raison notamment du service national. Les femmes sortant de CAP ou BEP sont en moyenne plus âgées que les hommes ayant reçu une formation comparable, et l'âge moyen des sortants est plus élevé à l'issue des formations tertiaires qu'à l'issue des formations secondaires. La différence d'âge qui sépare les sortants de BEP ou CAP en deux ans, des sortants de CAP en trois ans est cohérente avec la différence de longueur théorique des scolarités dans chacune des filières.

Dans l'ensemble, l'interprétation de ces différences est délicate : elles reflètent la durée variable (en partie par le jeu des redoublements) des cursus scolaires depuis l'entrée dans l'enseignement primaire à l'âge de six ans, mais aussi l'inégale distribution des désirs ou possibilités de prolongation de scolarité.

- Diplômes

Le questionnaire ne permet pas de savoir si les enquêtés se sont ou non présentés à l'examen en fin d'année. Les diplômes considérés sont ceux, CAP ou BEP, dont les enquêtés peuvent être titulaires à la date de l'enquête.

Il faut tenir compte de l'effet que peut avoir l'élimination des redoublants et de jeunes poursuivant des études sur les proportions de diplômés dans la population étudiée. Le rapprochement est difficile avec les statistiques du ministère de l'Éducation nationale sur les examens et les diplômes (4) qui, outre les doubles comptes qu'elles comportent, concernent un champ différent, celui des présentés aux examens.

On ne peut donc pas vérifier l'hypothèse d'une légère surestimation des réussites au CAP, dans l'enquête du CEREQ, due à une lacune du questionnaire : la distinction entre épreuves pratiques et épreuves théoriques du CAP n'ayant pas été prévue, il est possible que certains se soient déclarés titulaires du CAP alors qu'ils n'avaient pas réussi toutes les épreuves. Sans doute en liaison avec ce fait, les questions portant sur la date d'obtention et la spécialité des diplômes du CAP présentent des taux de non-réponse élevés (de 20 à 30 %), ce qui limite les possibilités de comparaison entre spécialité de formation et spécialité des diplômes obtenus.

Les jeunes issus de BEP sont très nombreux à avoir obtenu un CAP, en général dans une spécialité voisine de celle du BEP qu'ils préparaient.

On s'est contenté, dans un grand nombre de cas, de distinguer, pour chaque filière, les non-diplômés des diplômés, ces derniers étant définis comme les titulaires d'au moins un CAP ou BEP.

(4) Centre national de documentation pédagogique : *Statistique des enseignements*. Fascicule 6.1 : « Les examens et les diplômes dans le premier cycle et l'enseignement technique et professionnel. Année scolaire 1978 - 1979 ». Paris : ministère de l'Éducation nationale. 1980.

- Situation à la date de l'enquête

Cette variable repose sur les réponses à la question 15 du questionnaire (cf. annexe 1). Elle apparaît sous forme agrégée dans la majorité des tableaux.

Sont considérés comme en emploi les aides familiaux, les personnes installées à leur compte, les apprentis sous contrat, les jeunes bénéficiant d'un contrat emploi-formation ou d'un stage pratique en entreprise dans le cadre du Pacte national pour l'emploi en vigueur en 1980, et les autres salariés.

La définition du chômage est la même que dans l'enquête sur l'emploi (PDRE) et ne tient pas compte d'une éventuelle inscription à l'ANPE.

Les jeunes effectuant leur service national sont comptabilisés séparément ; les autres inactifs sont des personnes n'ayant pas d'emploi et n'en cherchant pas pour des raisons personnelles, ou suivant un stage de formation.

- Emploi occupé

Pour la description de l'emploi, une nomenclature spécifique a été élaborée à partir de la nomenclature de chiffrage, afin de tenir compte des particularités de la population étudiée et des difficultés de codage. On trouvera en annexe 2 une présentation détaillée de cette nomenclature et de sa construction.

- Secteur d'activité économique

La nomenclature d'activités et produits (NAP) a été utilisée pour le chiffrage du secteur d'activité, au niveau 100. Le niveau classique de regroupement en quatorze postes a été utilisé dans tous les tableaux, le contenu des postes les plus importants étant explicité de façon plus détaillée. L'annexe 3 décrit les méthodes de chiffrage mises en œuvre, et précise la construction des divers niveaux de regroupement utilisés.

- Taille et type d'entreprise

Ces deux informations, distinctes dans le questionnaire, ont été utilisées de façon combinée.

Il a été nécessaire de regrouper sous le titre «indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés», les employeurs appartenant aux catégories suivantes : agriculteurs, exploitants, artisans, commerçants, personnes exerçant une profession libérale, particuliers (dans le cas des services domestiques). Les confusions sont en effet fréquentes entre ces différentes rubriques, et la frontière séparant — d'un point de vue juridique — les entreprises artisanales des autres entreprises de moins de dix salariés n'est pas clairement tracée par les réponses des enquêtés. Les entreprises privées de plus de dix salariés sont ventilées par taille ; les entreprises publiques et nationalisées apparaissent en un seul poste, la taille d'entreprise ayant ici peu d'importance. La rubrique «Administration» incorpore la sécurité sociale, bien que celle-ci relève en toute rigueur du secteur privé (cf. annexe 3).

- Type de contrat de travail

Cette question n'a été utilisée que pour les salariés hors pacte national pour l'emploi et hors Administration. Les salariés de l'administration, quel que soit leur emploi, sont vacataires ou auxiliaires dans 80 % des cas.

- Qualification

Cette question a posé un problème particulier, en premier lieu à cause du taux de réponse médiocre qu'elle a recueilli (66 %). Il est clair *a posteriori* qu'il n'était pas très pertinent de demander aux employés d'indiquer une qualification en l'absence de référence précise à un niveau de classement professionnel. Mais dans le cas des ouvriers, où la référence aux classifications prévues dans les conventions collectives est explicite, le taux de réponse reste modéré (80 %). Il ne dépasse 90 % que dans quelques secteurs.

Il est par ailleurs fréquent que la réponse «employé qualifié» ou «employé non qualifié» coïncide avec un emploi de type ouvrier.

Enfin, on peut penser que certains ont préféré ne pas répondre, plutôt que fournir un élément d'appréciation négatif de leur situation professionnelle.

Il s'agit donc d'une variable délicate à utiliser, qui n'apparaît souvent que sous une forme agrégée (qualifié/non qualifié), le taux de non-réponse étant systématiquement mis en évidence.

- Salaire

Le salaire est celui déclaré par l'individu à la question 27 du questionnaire, net et en francs 1980. Afin de calculer une moyenne de salaires comparables, il a fallu écarter certaines populations trop spécifiques. N'ont donc été inclus dans le calcul que les individus **salariés** (hors pacte national pour l'emploi) travaillant à **temps plein** (question 29), ou **plus de 35 heures** (question 28) quand la réponse à la question 29 manque.

Sur ce champ, la question sur le salaire obtient un taux de réponse tout à fait correct de l'ordre de 90 %. Les individus n'ayant pas déclaré de salaire n'ont pas été inclus dans les calculs de salaires moyens.

CHAPITRE I

SITUATION ET EMPLOIS DES JEUNES ISSUS EN 1978 - 1979 D'UNE ANNÉE TERMINALE DE CAP OU BEP

Le but de ce chapitre est de donner une image globale de la situation de la promotion des jeunes issus de CAP ou BEP en 1979, neuf mois après la fin de scolarité, ainsi que des catégories d'emploi et des secteurs d'activité économique auxquels ils ont accès.

Trois éléments majeurs de différenciation apparaissent presque systématiquement dans les tableaux : le sexe, la filière (CAP ou BEP) et le secteur de formation (secondaire ou tertiaire). La première partie du chapitre donne des indications détaillées sur la composition de ces différents groupes (en termes de spécialité de formation), l'âge à la date de l'enquête et la possession ou non de diplômes de CAP ou BEP.

La suite du chapitre est organisée classiquement en trois parties : situation à la date de l'enquête, description des emplois occupés, répartition par secteur d'activité.

1. CARACTÉRISATION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE

Tableau 1 - Répartition des inscrits par filière, sexe et secteur de formation

Tableau 2 - Répartition des sortants par filière, sexe et secteur de formation

Tableau 3 - Répartition des sortants par spécialité de formation

Tableau 4 - Répartition par âge, et âge moyen, selon la filière, le sexe, et le secteur de formation

Tableau 5 - Diplômes obtenus selon la filière, le sexe et le secteur de formation

Tableau 6 - Proportion de diplômés selon la filière, le sexe et le secteur de formation

Tableau 1
Répartition des inscrits en année terminale de CAP et BEP
par filière et par sexe (année scolaire 1978 - 1979)

	HOMMES		FEMMES		HOMMES + FEMMES	
	EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	72260	93,4	12493	24,2	84753	65,7
TERTIAIRE	5077	6,6	39197	75,8	44274	34,3
ENSEMBLE	77337	100,0	51690	100,0	129027	100,0
BEP ET CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	48009	74,2	3534	4,6	51543	36,4
TERTIAIRE	16691	25,8	73361	95,4	90052	63,6
ENSEMBLE	64700	100,0	76895	100,0	141595	100,0
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	120269	84,7	16027	12,5	136296	50,4
TERTIAIRE	21768	15,3	112558	87,5	134326	49,6
ENSEMBLE	142037	100,0	128585	100,0	270622	100,0

Source : Statistiques des enseignements. «tableaux et informations Fascicule 4.3.b : Enseignement du second cycle professionnel court public et privé». N° 12. Centre national de documentation pédagogique. 1980.

Tableau 2
Répartition des sortants par filière, sexe et secteur de formation

	HOMMES		FEMMES		HOMMES + FEMMES	
	EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	59218	95,0	11002	26,3	70220	67,4
TERTIAIRE	3121	5,0	30866	73,7	33987	32,6
ENSEMBLE	62339	100,0	41868	100,0	104207	100,0
BEP ET CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	34726	74,5	2607	4,4	37333	35,5
TERTIAIRE	11906	25,5	56029	95,6	67935	64,5
ENSEMBLE	46632	100,0	58636	100,0	105268	100,0
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	93944	86,2	13609	13,5	107553	51,3
TERTIAIRE	15027	13,8	86895	86,5	101922	48,7
ENSEMBLE	108971	100,0	100504	100,0	209475	100,0

Tableau 3
Répartition des sortants par spécialité de formation

CAP EN 3 ANS (PRIMAIRE+SECONDAIRE) : REPARTITION PAR SPECIALITE				
	HOMMES		FEMMES	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
GRUPE 01 AGRICULTURE	61	0,1	11	0,1
GRUPE 02 NAVIGATION	34	0,1		
GRUPE 03 MINES ET CARRIERES, TRAV. DES PIERRES	243	0,4		
GRUPE 04 GENIE CIVIL, TRAVAUX PUBLICS, TOPOGR.	31	0,1		
GRUPE 05 CONSTRUCTION EN BATIMENT	2719	4,6		
GRUPE 06 COUVERTURE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE	3096	5,2		
GRUPE 07 PEINTURE EN BATIMENT ET INDUSTRIELLE	1368	2,3	22	0,2
GRUPE 08 FONDERIE, LAMINAGE, MOULAGE	100	0,2		
GRUPE 09 FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTR. METALL.	8921	15,1	36	0,3
DONT :				
-0907 CHAUDRONNIER OPTION FER	3621	6,1		
-0936 METALLIER	2868	4,8		
-AUTRES SPECIALITES	2432	4,1	36	0,3
GRUPE 10 MECANIQUE	25927	43,8	188	1,7
DONT :				
-1011 AJUSTEUR	7031	11,9	41	0,4
-1073 MECANICIEN D'ENTRETIEN	3207	5,4		
-1076 TOURNEUR	5679	9,6	19	0,2
-1077 FRAISEUR	4537	7,7	45	0,4
-1082 REPARATEUR AUTO	3417	5,8	14	0,1
-AUTRES SPECIALITES	2056	3,5	69	0,6
GRUPE 11 ELECTRICITE	6263	10,6	79	0,7
DONT :				
-1108 ELECTROMECHANICIEN	3089	5,2	9	0,1
-1111 ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT	2556	4,3	57	0,5
-AUTRES SPECIALITES	618	1,0	13	0,1
GRUPE 12 ELECTRONIQUE	129	0,2		
GRUPE 13 VERRE CERAMIQUE	121	0,2	28	0,3
GRUPE 14 PHOTOGRAPHIE, INDUST. GRAPHIQUES	211	0,4	44	0,4
GRUPE 15 PAPIER ET CARTON	30	0,1	16	0,1
GRUPE 16 CHIMIE	191	0,3	44	0,4
GRUPE 17 BOULANGERIE, PATISSERIE	12		8	0,1
GRUPE 18 ABATTAGE, TRAVAIL DES VIANDES	2059	3,5	382	3,5
GRUPE 19 CUISINE	21		534	4,9
GRUPE 20 TEXTILE	213	0,4	9459	86,0
GRUPE 21 HABILLEMENT	51	0,1	80	0,7
GRUPE 22 TRAVAIL DES CUIRS ET PEAUX	6321	10,7	27	0,2
GRUPE 23 TRAVAIL DU BOIS	411	0,7	18	0,2
GRUPE 24 CONDUITE D'ENGINS TERRESTRES	58	0,1		
GRUPE 25 CONDUITE D'APPAREILS INDUSTRIELS	4			
GRUPE 26 DESSINATEURS DU B.T.P.	623	1,1	26	0,2
GRUPE 27 DESSINATEURS INDUSTRIELS				
ENSEMBLE (PRIMAIRE+SECONDAIRE)	59218	100,0	11002	100,0

CAP EN 2 ANS (PRIMAIRE+SECONDAIRE) : REPARTITION PAR SPECIALITE				
	HOMMES		FEMMES	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
GRUPE 01 AGRICULTURE	11	0,3		
GRUPE 03 MINES ET CARRIERES, TRAV. DES PIERRES	16	0,4		
GRUPE 04 GENIE CIVIL, TRAVAUX PUBLICS, TOPOGR.	63	1,7		
GRUPE 05 CONSTRUCTION EN BATIMENT	16	0,4		
GRUPE 06 COUVERTURE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE	7	0,2		
GRUPE 07 PEINTURE EN BATIMENT ET INDUSTRIELLE	81	2,1		
GRUPE 09 FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTR. METALL.	96	2,5		
DONT :				
-0907 CHAUDRONNIER OPTION FER	46	1,2		
-0936 METALLIER	14	0,4		
-AUTRES SPECIALITES	36	0,9		
GRUPE 10 MECANIQUE	507	13,3		
DONT :				
-1011 AJUSTEUR	91	2,4		
-1073 MECANICIEN D'ENTRETIEN	52	1,4		
-1076 TOURNEUR	61	1,6		
-1077 FRAISEUR	15	0,4		
-1082 REPARATEUR AUTO	106	2,8		
-AUTRES SPECIALITES	182	4,8		
GRUPE 11 ELECTRICITE	189	5,0	4	1,0
DONT :				
-1108 ELECTROMECHANICIEN	112	2,9		
-1111 ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT	17	0,4		
-AUTRES SPECIALITES	60	1,6	4	1,0
GRUPE 12 ELECTRONIQUE	42	1,1		
GRUPE 14 PHOTOGRAPHIE, INDUST. GRAPHIQUES	26	0,7	36	9,4
GRUPE 16 CHIMIE	51	1,3	80	20,9
GRUPE 17 BOULANGERIE, PATISSERIE	12	0,3		
GRUPE 18 ABATTAGE, TRAVAIL DES VIANDES	21	0,6		
GRUPE 19 CUISINE	42	1,1		
GRUPE 20 TEXTILE	28	0,7	2	0,5
GRUPE 21 HABILLEMENT	76	2,0	80	20,9
GRUPE 23 TRAVAIL DU BOIS	76	2,0		
GRUPE 24 CONDUITE D'ENGINS TERRESTRES	801	21,0	26	6,8
GRUPE 27 DESSINATEURS INDUSTRIELS	1729	45,3	154	40,3
ENSEMBLE (PRIMAIRE+SECONDAIRE)	3814	100,0	382	100,0

Tableau 3
Répartition des sortants par spécialité de formation
 (suite)

BEP (PRIMAIRE+SECONDAIRE) : REPARTITION PAR SPECIALITE					
		HOMMES		FEMMES	
		EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
GRUPE 01	AGRICULTURE	75	0,2	5	0,2
GRUPE 03	MINES ET CARRIERES,TRAV. DES PIERRES	9			
GRUPE 04	GENIE CIVIL,TRAVAUX PUBLICS,TOPOGR.	272	0,9	14	0,6
GRUPE 05	CONSTRUCTION EN BATIMENT	916	3,0		
GRUPE 06	COUVERTURE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE	397	1,3		
GRUPE 07	PEINTURE EN BATIMENT ET INDUSTRIELLE	81	0,3	8	0,4
GRUPE 08	FONDERIE, LAMINAGE, MOULAGE	56	0,2		
GRUPE 09	FORGE, CHAUDRONNERIE, CONSTR. METALL.	1211	3,9		
GRUPE 10	MECANIQUE	10155	32,9	154	6,9
DONT :					
	-1046 MONTEUR	7376	23,9	33	1,5
	-AUTRES SPECIALITES	2779	9,0	121	5,4
GRUPE 11	ELECTRICITE	12487	40,4	136	6,1
DONT :					
	-1116 ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT	2702	8,7		
	-1117 ELECTROMECHANICIEN	8853	28,6	89	4,0
	-AUTRES SPECIALITES	932	3,0	47	2,1
GRUPE 12	ELECTRONIQUE	1502	4,9	55	2,5
GRUPE 13	VERRE CERAMIQUE	21	0,1	26	1,2
GRUPE 14	PHOTOGRAPHIE, INDUST. GRAPHIQUES	190	0,6	95	4,3
GRUPE 15	PAPIER ET CARTON	19	0,1		
GRUPE 16	CHIMIE	35	0,1		
GRUPE 19	CUISINE	1405	4,5	105	4,7
GRUPE 20	TEXTILE	10		9	0,4
GRUPE 21	HABILLEMENT	19	0,1	1321	59,4
GRUPE 22	TRAVAIL DES CUIRS ET PEAUX	9			
GRUPE 23	TRAVAIL DU BOIS	713	2,3		
GRUPE 25	CONDUITE D'APPAREILS INDUSTRIELS	352	1,1	8	0,4
GRUPE 26	DESSINATEURS DU B.T.P.	978	3,2	261	11,7
GRUPE 27	DESSINATEURS INDUSTRIELS			28	1,3
ENSEMBLE (PRIMAIRE+SECONDAIRE)		30912	100,0	2225	100,0

Tableau 3
Répartition des sortants par spécialité de formation
 (suite)

CAP EN 3 ANS (TERTIAIRE) : REPARTITION PAR SPECIALITE					
		HOMMES		FEMMES	
		EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V
GRUPE 29	TECH. ADMINISTRATIVES	16	0,5	35	0,1
GRUPE 30	SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE	31	1,0	5866	19,0
GRUPE 31	TECH. FINANCIERES OU COMPTABLES (3108 EMPLOYE DE COMPTABILITE)	1520	48,7	4491	14,5
GRUPE 33	COMMERCE ET DISTRIBUTION	855	27,4	10962	35,5
DONT :					
-3304	VENDEUR	43	1,4	1102	3,6
-3322	EMPLOYE DE BUREAU	754	24,2	9702	31,4
-AUTRES	SPECIALITES	58	1,9	158	0,5
GRUPE 36	ARTS APPLIQUES	112	3,6	105	0,3
GRUPE 37	SANTE, SERVICES SOCIAUX	25	0,8	13	
GRUPE 38	SOINS PERSONNELS	94	3,0	912	3,0
GRUPE 39	HOTELLERIE ET COLLECTIVITES	468	15,0	8482	27,5
ENSEMBLE (TERTIAIRE)		3121	100,0	30866	100,0

CAP EN 2 ANS (TERTIAIRE) : REPARTITION PAR SPECIALITE					
		HOMMES		FEMMES	
		EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V
GRUPE 29	TECH. ADMINISTRATIVES			25	0,6
GRUPE 30	SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE	68	11,1	1663	36,7
GRUPE 31	TECH. FINANCIERES OU COMPTABLES (3108 EMPLOYE DE COMPTABILITE)	290	47,3	436	9,6
GRUPE 33	COMMERCE ET DISTRIBUTION (3322 EMPLOYE DE BUREAU)	71	11,6	725	16,0
GRUPE 36	ARTS APPLIQUES	25	4,1	37	0,8
GRUPE 37	SANTE, SERVICES SOCIAUX	99	16,2	68	1,5
GRUPE 38	SOINS PERSONNELS	54	8,8	1555	34,3
GRUPE 39	HOTELLERIE ET COLLECTIVITES	6	1,0	25	0,6
ENSEMBLE (TERTIAIRE)		613	100,0	4534	100,0

BEP (TERTIAIRE) : REPARTITION PAR SPECIALITE					
		HOMMES		FEMMES	
		EFFECTIF	%V	EFFECTIF	%V
GRUPE 29	TECH. ADMINISTRATIVES	2979	26,4	9542	18,5
GRUPE 30	SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE	69	0,6	19248	37,4
GRUPE 31	TECH. FINANCIERES OU COMPTABLES	5609	49,7	11577	22,5
DONT :					
-3106	COMPTABILITE ET MECANOGRAPHIE	5185	45,9	10644	20,7
-AUTRES	SPECIALITES	424	3,8	933	1,8
GRUPE 33	COMMERCE ET DISTRIBUTION	1683	14,9	2985	5,8
DONT :					
-3314	EMPL. DES SERVICES COMMERCIAUX	832	7,4	1756	3,4
-3315	EMPL. DES SERVICES DE VENTE	611	5,4	1066	2,1
-AUTRES	SPECIALITES	240	2,1	163	0,3
GRUPE 37	SANTE, SERVICES SOCIAUX	192	1,7	7392	14,4
DONT :					
-3705	CARRIERES SANIT. ET SOC. OPT A : SANITAIRE	112	1,0	5893	11,4
-3706	CARRIERES SANIT. ET SOC. OPT B : SOCIALE	66	0,6	1295	2,5
-AUTRES	SPECIALITES	14	0,1	204	0,4
GRUPE 39	HOTELLERIE ET COLLECTIVITES	761	6,7	751	1,5
ENSEMBLE (TERTIAIRE)		11293	100,0	51495	100,0

Tableau 4
Répartition par âge et âge moyen
selon la filière, le sexe et le secteur de formation

Il s'agit de l'âge à la date de l'enquête (31 mars 1980), calculé en années révolues à partir de la date de naissance.

	PRIMAIRE+SECONDAIRE			TERTIAIRE			ENSEMBLE		
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
CAP EN 3 ANS									
17 ANS ET MOINS	35,6	37,7	35,9	25,0	28,1	27,8	35,0	30,6	33,2
18 ANS	47,4	46,6	47,2	40,7	47,1	46,5	47,0	46,9	47,0
19 ANS ET PLUS	17,1	15,7	16,9	34,3	24,9	25,8	18,0	22,5	19,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	59218	11002	70220	3121	30866	33987	62339	41868	104207
AGE MOYEN	17,84	17,81	17,83	18,23	18,03	18,05	17,86	17,97	17,90
BEP ET CAP EN 2 ANS									
17 ANS ET MOINS	11,5	14,6	11,7	8,4	12,3	11,7	10,7	12,4	11,7
18 ANS	46,3	50,0	46,5	39,2	43,3	42,6	44,5	43,6	44,0
19 ANS ET PLUS	42,3	35,4	41,8	52,3	44,4	45,8	44,8	44,0	44,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	34726	2607	37333	11906	56029	67935	46632	58636	105268
AGE MOYEN	18,40	18,32	18,40	18,60	18,48	18,50	18,45	18,47	18,46
ENSEMBLE CAP+BEP									
17 ANS ET MOINS	26,7	33,3	27,5	11,9	17,9	17,0	24,6	20,0	22,4
18 ANS	47,0	47,3	47,0	39,5	44,6	43,9	45,9	45,0	45,5
19 ANS ET PLUS	26,4	19,5	25,5	48,6	37,4	39,1	29,5	35,0	32,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	93944	13609	107553	15027	86895	101922	108971	100504	209475
AGE MOYEN	18,05	17,91	18,03	18,52	18,32	18,35	18,11	18,26	18,18

Tableau 5
Diplômes possédés en mars 1980
selon la filière, le sexe et le secteur de formation

Il s'agit des diplômes de CAP ou BEP dont les enquêtés se déclarent titulaires à la date de l'enquête, quelles qu'en soient la spécialité ou la date d'obtention.

Les sortants de CAP en deux ans, peu nombreux à être titulaires du BEP, ont été ici isolés des sortants de BEP.

	HOMMES				TOTAL	EFFECTIF
	CAP+BEP	BEP	CAP	NEANT		
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,7	0,1	59,8	39,4	100,0	59218
TERTIAIRE	0,7	0,5	63,0	35,8	100,0	3121
ENSEMBLE	0,7	0,1	59,9	39,2	100,0	62339
CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	2,3	0,1	74,8	22,8	100,0	3814
TERTIAIRE	8,2		58,1	33,8	100,0	613
ENSEMBLE	3,1	0,1	72,5	24,3	100,0	4427
BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	47,2	12,2	17,2	23,3	100,0	30912
TERTIAIRE	43,9	17,0	13,7	25,5	100,0	11293
ENSEMBLE	46,3	13,5	16,3	23,9	100,0	42205
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	16,1	4,1	46,4	33,5	100,0	93944
TERTIAIRE	33,4	12,9	25,7	28,0	100,0	15027
ENSEMBLE	18,5	5,3	43,5	32,7	100,0	108971

	FEMMES				TOTAL	EFFECTIF
	CAP+BEP	BEP	CAP	NEANT		
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,4	0,2	63,6	35,8	100,0	11002
TERTIAIRE	0,6	0,1	66,1	33,3	100,0	30866
ENSEMBLE	0,5	0,1	65,4	33,9	100,0	41868
CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,8		64,9	34,3	100,0	382
TERTIAIRE	6,3	1,3	65,8	26,6	100,0	4534
ENSEMBLE	5,9	1,2	65,7	27,2	100,0	4916
BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	41,5	23,1	12,4	23,1	100,0	2225
TERTIAIRE	43,1	17,7	16,4	22,7	100,0	51495
ENSEMBLE	43,0	17,9	16,3	22,8	100,0	53720
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	7,1	3,9	55,2	33,7	100,0	13609
TERTIAIRE	26,1	10,6	36,6	26,7	100,0	86895
ENSEMBLE	23,5	9,7	39,2	27,6	100,0	100504

Tableau 5
Diplômes possédés en mars 1980
selon la filière, le sexe et le secteur de formation
(suite)

	HOMMES + FEMMES				TOTAL	EFFECTIF
	CAP+BEP	BEP	CAP	NEANT		
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,7	0,1	60,4	38,9	100,0	70220
TERTIAIRE	0,6	0,1	65,8	33,5	100,0	33987
ENSEMBLE	0,7	0,1	62,1	37,1	100,0	104207
CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	2,2	0,1	73,9	23,8	100,0	4196
TERTIAIRE	6,5	1,2	64,9	27,5	100,0	5147
ENSEMBLE	4,6	0,7	68,9	25,8	100,0	9343
BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	46,9	12,9	16,9	23,3	100,0	33137
TERTIAIRE	43,2	17,6	15,9	23,2	100,0	62788
ENSEMBLE	44,5	16,0	16,3	23,3	100,0	95925
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	15,0	4,0	47,5	33,5	100,0	107553
TERTIAIRE	27,2	10,9	35,0	26,9	100,0	101922
ENSEMBLE	20,9	7,4	41,4	30,3	100,0	209475

Tableau 6
Proportion de diplômés selon la filière,
le sexe et le secteur de formation

	HOMMES			FEMMES			HOMMES + FEMMES		
	DIP	NON DIP	EFF	DIP	NON DIP	EFF	DIP	NON DIP	EFF
CAP EN 3 ANS									
SECTEUR DE FORMATION:									
PRIMAIRE+SECONDAIRE	60,6	39,4	59218	64,2	35,8	11002	61,1	38,9	70220
TERTIAIRE	64,2	35,8	3121	66,7	33,3	30866	66,5	33,5	33987
ENSEMBLE	60,8	39,2	62339	66,1	33,9	41868	62,9	37,1	104207
BEP ET CAP EN 2 ANS									
SECTEUR DE FORMATION:									
PRIMAIRE+SECONDAIRE	76,7	23,3	34726	75,3	24,7	2607	76,6	23,4	37333
TERTIAIRE	74,1	25,9	11906	76,9	23,1	56029	76,4	23,6	67935
ENSEMBLE	76,0	24,0	46632	76,9	23,1	58636	76,5	23,5	105268
ENSEMBLE CAP+BEP									
SECTEUR DE FORMATION:									
PRIMAIRE+SECONDAIRE	66,5	33,5	93944	66,3	33,7	13609	66,5	33,5	107553
TERTIAIRE	72,0	28,0	15027	73,3	26,7	86895	73,1	26,9	101922
ENSEMBLE	67,3	32,7	108971	72,4	27,6	100504	69,7	30,3	209475

N.B. : Sont considérés comme diplômés les titulaires d'au moins un diplôme (CAP ou BEP).

2. SITUATION A LA DATE DE L'ENQUETE

Tableau 7 - Situation (variable regroupée) par sexe, filière, secteur de formation

Tableau 8 - Taux de chômage, par sexe, filière, secteur de formation

Tableau 9 - Situation (variable détaillée) par sexe, filière, secteur de formation

Tableau 10 - Situation par sexe, filière, secteur de formation, selon la possession ou non d'un diplôme

Tableau 11 - Statut des actifs occupés, par sexe, filière et secteur de formation

Tableau 12 - Statut des actifs occupés, par filière, selon la possession ou non d'un diplôme

Tableau 7
Situation en mars 1980 (variable regroupée)
par sexe, filière et secteur de formation

HOMMES						
	EMPLOI	CHOMAGE	SERVICE NATIONAL	INACTIVITE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	66,4	16,3	13,3	4,0	100,0	59218
TERTIAIRE	47,5	26,4	22,5	3,7	100,0	3121
ENSEMBLE	65,5	16,8	13,8	4,0	100,0	62339
BEP ET CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	56,4	12,9	26,7	3,9	100,0	34726
TERTIAIRE	40,0	21,2	35,6	3,2	100,0	11906
ENSEMBLE	52,2	15,1	29,0	3,8	100,0	46632
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	62,7	15,0	18,3	4,0	100,0	93944
TERTIAIRE	41,5	22,3	32,9	3,3	100,0	15027
ENSEMBLE	59,8	16,0	20,3	3,9	100,0	108971

FEMMES						
	EMPLOI	CHOMAGE	SERVICE NATIONAL	INACTIVITE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	57,5	38,1		4,4	100,0	11002
TERTIAIRE	46,9	49,0		4,2	100,0	30866
ENSEMBLE	49,6	46,1		4,2	100,0	41868
BEP ET CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	64,9	29,0		6,1	100,0	2607
TERTIAIRE	55,6	40,3		4,0	100,0	56029
ENSEMBLE	56,0	39,8		4,1	100,0	58636
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	58,9	36,4		4,8	100,0	13609
TERTIAIRE	52,5	43,4		4,1	100,0	86895
ENSEMBLE	53,4	42,4		4,2	100,0	100504

Tableau 7
Situation en mars 1980 (variable regroupée)
par sexe, filière et secteur de formation
(suite)

	HOMMES+FEMMES				TOTAL	EFFECTIF
	EMPLOI	CHOMAGE	SERVICE NATIONAL	INACTIVITE		
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	65,0	19,7	11,2	4,1	100,0	70220
TERTIAIRE	46,9	46,9	2,1	4,1	100,0	33987
ENSEMBLE	59,1	28,6	8,2	4,1	100,0	104207
BEP ET CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	57,0	14,1	24,8	4,1	100,0	37333
TERTIAIRE	52,9	37,0	6,2	3,9	100,0	67935
ENSEMBLE	54,3	28,9	12,8	4,0	100,0	105268
ENSEMBLE CAP+BEP						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE	62,2	17,7	15,9	4,1	100,0	107553
TERTIAIRE	50,9	40,3	4,8	4,0	100,0	101922
ENSEMBLE	56,7	28,7	10,5	4,0	100,0	209475

Tableau 8
Taux de chômage (en mars 1980)
par sexe, filière et secteur de formation

	HOMMES		FEMMES	
	EFFECTIF D'ACTIFS	TAUX DE CHOMAGE	EFFECTIF D'ACTIFS	TAUX DE CHOMAGE
CAP EN 3 ANS				
SECTEUR DE FORMATION:				
PRIMAIRE+SECONDAIRE	48976	19,7	10 513	39,9
TERTIAIRE	2304	35,7	29 576	51,1
ENSEMBLE	51280	20,4	40 089	48,1
BEP ET CAP EN 2 ANS				
SECTEUR DE FORMATION:				
PRIMAIRE+SECONDAIRE	24086	18,7	2449	30,9
TERTIAIRE	7285	34,7	53760	42,0
ENSEMBLE	31371	22,4	56209	41,5
ENSEMBLE CAP+BEP				
SECTEUR DE FORMATION:				
PRIMAIRE+SECONDAIRE	73062	19,3	12962	38,2
TERTIAIRE	9589	34,9	83336	45,2
ENSEMBLE	82651	21,2	96298	44,3

N.B. : Le taux de chômage est égal à la proportion de chômeurs dans la population active. Les inactifs ne sont donc pas pris en compte dans le calcul. Les hommes ont des taux de chômage plus faibles que ceux des femmes, mais ils sont nombreux à effectuer leur service national (et considérés dans ce cas comme inactifs).

Tableau 9
Situation (variable détaillée) en mars 1980
par sexe, filière et secteur de formation

HOMMES												
	EMPLOI						CHOMAGE	INACTIVITE			TOTAL	EFFECTIF
	AIDE FAMI LIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI- FORMAT.	STAGE PRATI QUE	CHOMAGE	SERVICE NAT.	STAGE FORMA- TION	AUTRE INACTI- VITE		
CAP EN 3 ANS												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,9	0,3	53,1	4,6	5,1	2,5	16,3	13,3	2,8	1,2	100,0	59218
TERTIAIRE	0,2		40,1	2,2	1,7	3,4	26,4	22,5	1,8	2,0	100,0	3121
ENSEMBLE	0,8	0,3	52,4	4,5	4,9	2,6	16,8	13,8	2,8	1,2	100,0	62339
BEP ET CAP EN 2 ANS												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,6	0,2	46,7	2,0	4,1	2,8	12,9	26,7	2,7	1,2	100,0	34726
TERTIAIRE	0,5	0,2	33,0	2,2	2,5	1,6	21,2	35,6	1,4	1,8	100,0	11906
ENSEMBLE	0,6	0,2	43,2	2,0	3,7	2,5	15,1	29,0	2,4	1,4	100,0	46632
ENSEMBLE CAP+BEP												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,8	0,3	50,7	3,6	4,7	2,6	15,0	18,3	2,8	1,2	100,0	93944
TERTIAIRE	0,4	0,1	34,5	2,2	2,3	2,0	22,3	32,9	1,4	1,9	100,0	15027
ENSEMBLE	0,7	0,3	48,5	3,4	4,4	2,5	16,0	20,3	2,6	1,3	100,0	108971

FEMMES												
	EMPLOI						CHOMAGE	INACTIVITE			TOTAL	EFFECTIF
	AIDE FAMI LIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI- FORMAT.	STAGE PRATI QUE	CHOMAGE	STAGE FORMA- TION	AUTRE INACTI- VITE			
CAP EN 3 ANS												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,3	0,4	41,8	5,9	6,4	2,7	38,1	1,4	3,0		100,0	11002
TERTIAIRE	0,7	0,4	39,0	1,8	2,6	2,4	49,0	1,4	2,7		100,0	30866
ENSEMBLE	0,6	0,4	39,7	2,9	3,6	2,5	46,1	1,4	2,8		100,0	41868
BEP ET CAP EN 2 ANS												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,5	0,1	50,5	2,5	7,4	3,9	29,0	1,8	4,1		100,0	2607
TERTIAIRE	0,5	0,1	45,8	2,0	3,9	3,3	40,3	1,6	2,4		100,0	56029
ENSEMBLE	0,5	0,1	46,0	2,0	4,0	3,4	39,8	1,6	2,5		100,0	58636
ENSEMBLE CAP+BEP												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,3	0,3	43,5	5,3	6,6	2,9	36,4	1,5	3,2		100,0	13609
TERTIAIRE	0,6	0,2	43,3	1,9	3,4	3,0	43,4	1,5	2,5		100,0	86895
ENSEMBLE	0,5	0,2	43,4	2,4	3,9	3,0	42,4	1,5	2,6		100,0	100504

Tableau 9
Situation (variable détaillée) en mars 1980
par sexe, filière et secteur de formation
 (suite)

HOMMES + FEMMES												
	EMPLOI						CHOMAGE	INACTIVITE			TOTAL	EFFECTIF
	AIDE FAMI LIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI- FORMAT.	STAGE PRATI QUE	CHOMAGE	SERVICE NAT.	STAGE FORMA TION	AUTRE INACTI- VITE		
CAP EN 3 ANS												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,8	0,3	51,3	4,8	5,3	2,6	19,7	11,2	2,6	1,4	100,0	70220
TERTIAIRE	0,6	0,3	39,1	1,9	2,5	2,5	46,9	2,1	1,4	2,7	100,0	33987
ENSEMBLE	0,7	0,3	47,3	3,9	4,4	2,5	28,6	8,2	2,2	1,8	100,0	104207
BEP ET CAP EN 2 ANS												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,6	0,2	47,0	2,0	4,4	2,8	14,1	24,9	2,7	1,4	100,0	37333
TERTIAIRE	0,5	0,2	43,5	2,0	3,6	3,0	37,0	6,3	1,5	2,3	100,0	67935
ENSEMBLE	0,6	0,2	44,7	2,0	3,9	3,0	28,9	12,9	1,9	2,0	100,0	105268
ENSEMBLE CAP+BEP												
SECTEUR DE FORMATION:												
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,7	0,3	49,8	3,8	5,0	2,7	17,7	15,9	2,6	1,4	100,0	107533
TERTIAIRE	0,6	0,2	42,0	2,0	3,3	2,8	40,3	4,9	1,5	2,4	100,0	101922
ENSEMBLE	0,6	0,2	46,0	2,9	4,1	2,7	28,7	10,6	2,1	1,9	100,0	209475

Tableau 10
Situation en mars 1980, par sexe, filière et secteur de formation,
selon la possession ou non d'un diplôme

(Sont considérés comme diplômés les titulaires d'au moins un CAP ou BEP).

HOMMES						
	EMPLOI	CHOMAGE	SERVICE NATIONAL	INACTIVITE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE						
DIPLOMES	69,8	13,9	13,3	3,0	100,0	35874
NON DIPLOMES	61,2	19,9	13,4	5,5	100,0	23344
TERTIAIRE						
DIPLOMES	52,8	20,8	24,3	2,1	100,0	2003
NON DIPLOMES	37,9	36,3	19,2	6,5	100,0	1118
BEP ET CAP EN 2 ANS						
SECTEUR DE FORMATION:						
PRIMAIRE+SECONDAIRE						
DIPLOMES	58,5	12,1	25,8	3,6	100,0	26642
NON DIPLOMES	49,5	15,8	29,6	5,2	100,0	8084
TERTIAIRE						
DIPLOMES	41,2	20,5	35,6	2,7	100,0	8818
NON DIPLOMES	36,3	23,3	35,7	4,7	100,0	3088

FEMMES					
	EMPLOI	CHOMAGE	INACTIVITE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS					
SECTEUR DE FORMATION:					
PRIMAIRE+SECONDAIRE					
DIPLOMEES	64,0	33,0	3,0	100,0	7058
NON DIPLOMEES	45,8	47,2	7,0	100,0	3944
TERTIAIRE					
DIPLOMEES	49,7	47,2	3,1	100,0	20600
NON DIPLOMEES	41,1	52,6	6,3	100,0	10266
BEP ET CAP EN 2 ANS					
SECTEUR DE FORMATION:					
PRIMAIRE+SECONDAIRE					
DIPLOMEES	67,5	26,7	5,8	100,0	1963
NON DIPLOMEES	56,8	36,2	7,0	100,0	644
TERTIAIRE					
DIPLOMEES	57,1	39,5	3,5	100,0	43109
NON DIPLOMEES	50,8	43,2	6,0	100,0	12920

Tableau 11
Statut des actifs occupés au 31 mars 1980
par sexe, filière et secteur de formation

Ce tableau porte uniquement sur les actifs occupés (jeunes ayant un emploi). Les aides familiaux et les jeunes installés à leur compte étant peu nombreux, il permet surtout de mesurer, parmi les actifs occupés, les parts respectives de l'apprentissage, des contrats emploi-formation et des stages pratiques en entreprise.

HOMMES								
	AIDE FAMILIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI-FORMATION	STAGE PRATIQUE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	1,3	0,5	79,9	7,0	7,6	3,8	100,0	39342
TERTIAIRE	0,3		84,5	4,6	3,5	7,1	100,0	1481
ENSEMBLE	1,3	0,4	80,0	6,9	7,5	3,9	100,0	40823
BEP ET CAP EN 2 ANS								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	1,1	0,4	82,8	3,5	7,3	4,9	100,0	19590
TERTIAIRE	1,2	0,4	82,7	5,4	6,3	4,1	100,0	4757
ENSEMBLE	1,1	0,4	82,7	3,9	7,1	4,7	100,0	24347
ENSEMBLE CAP+BEP								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	1,2	0,4	80,8	5,8	7,5	4,2	100,0	58932
TERTIAIRE	1,0	0,3	83,1	5,2	5,6	4,8	100,0	6238
ENSEMBLE	1,2	0,4	81,0	5,7	7,3	4,2	100,0	65170

FEMMES								
	AIDE FAMILIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI-FORMATION	STAGE PRATIQUE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,5	0,7	72,7	10,3	11,1	4,7	100,0	6322
TERTIAIRE	1,5	0,8	83,1	3,9	5,6	5,1	100,0	14465
ENSEMBLE	1,2	0,8	80,0	5,9	7,2	5,0	100,0	20787
BEP ET CAP EN 2 ANS								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,7	0,2	77,8	3,9	11,3	6,0	100,0	1692
TERTIAIRE	1,0	0,3	82,3	3,5	7,0	6,0	100,0	31168
ENSEMBLE	0,9	0,3	82,0	3,6	7,2	6,0	100,0	32860
ENSEMBLE CAP+BEP								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	0,5	0,6	73,8	9,0	11,1	5,0	100,0	8014
TERTIAIRE	1,1	0,4	82,5	3,7	6,5	5,7	100,0	45633
ENSEMBLE	1,0	0,5	81,2	4,5	7,2	5,6	100,0	53647

Tableau 11
Statut des actifs occupés au 31 mars 1980
par sexe, filière et secteur de formation
 (suite)

HOMMES + FEMMES								
	AIDE FAMILIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI-FORMATION	STAGE PRATIQUE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	1,2	0,5	78,9	7,4	8,1	3,9	100,0	45664
TERTIAIRE	1,4	0,7	83,2	4,0	5,4	5,3	100,0	15946
ENSEMBLE	1,2	0,6	80,0	6,5	7,4	4,3	100,0	61610
BEP ET CAP EN 2 ANS								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	1,1	0,4	82,4	3,5	7,7	5,0	100,0	21282
TERTIAIRE	1,0	0,3	82,3	3,8	6,9	5,7	100,0	35925
ENSEMBLE	1,0	0,3	82,3	3,7	7,2	5,5	100,0	57207
ENSEMBLE CAP+BEP								
SECTEUR DE FORMATION:								
PRIMAIRE+SECONDAIRE	1,2	0,4	80,0	6,2	8,0	4,3	100,0	66946
TERTIAIRE	1,1	0,4	82,6	3,9	6,4	5,6	100,0	51871
ENSEMBLE	1,1	0,4	81,1	5,2	7,3	4,8	100,0	118817

Tableau 12
Statut des actifs occupés au 31 mars 1980 par filière,
selon la possession ou non d'un diplôme

Ce tableau ne porte que sur les actifs occupés (jeunes ayant un emploi). Sont considérés comme diplômés les titulaires d'au moins un CAP ou BEP.

	AIDE FAMILIAL	A SON COMPTE	SALARIE	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI-FORMATION	STAGE PRATIQUE	TOTAL	EFFECTIF
CAP EN 3 ANS								
DIPLOMES	1,0	0,6	82,2	4,9	7,0	4,3	100,0	40869
NON DIPLOMES	1,6	0,5	75,6	9,8	8,2	4,2	100,0	20741
ENSEMBLE	1,2	0,6	80,0	6,5	7,4	4,3	100,0	61610
BEP ET CAP EN 2 ANS								
DIPLOMES	0,9	0,3	83,0	3,0	7,1	5,7	100,0	45156
NON DIPLOMES	1,5	0,4	80,0	6,2	7,6	4,4	100,0	12051
ENSEMBLE	1,0	0,3	82,3	3,7	7,2	5,5	100,0	57207
ENSEMBLE CAP+BEP								
DIPLOMES	1,0	0,4	82,6	3,9	7,0	5,1	100,0	86025
NON DIPLOMES	1,6	0,5	77,2	8,5	8,0	4,3	100,0	32792
ENSEMBLE	1,1	0,4	81,1	5,2	7,3	4,8	100,0	118817

3. LES EMPLOIS OCCUPÉS

Tableau 13 - Répartition des emplois occupés par filière, sexe et secteur de formation

Tableau 14 - Répartition des emplois occupés selon le secteur de formation, et la possession ou non d'un diplôme

Tableau 15 - Proportions pour chaque catégorie d'emploi, des recrutements d'hommes, de jeunes issus de CAP, de jeunes issus d'une formation secondaire, de diplômés

Tableau 16 - Statut des actifs occupés par catégorie d'emploi en mars 1980

Tableau 17 - Pourcentage, pour chaque catégorie d'emploi, de jeunes se déclarant qualifiés selon la possession ou non d'un diplôme (salariés hors pacte national pour l'emploi et hors armée)

Tableau 18 - Répartition des recrutements par taille et type d'entreprise, selon la catégorie d'emploi (salariés hors pacte uniquement)

Tableau 19 - Répartition des types de contrat de travail selon la catégorie d'emploi (salariés hors pacte national pour l'emploi et hors administration)

Tableau 13
Répartition des emplois occupés en mars 1980
par filière, sexe et secteur de formation

La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2. Ce tableau porte sur l'ensemble des actifs occupés.

	SECTEUR DE FORMATION: PRIMAIRE + SECONDAIRE									
	CAP HOMMES		BEP HOMMES		CAP FEMMES		BEP FEMMES		ENSEMBLE	
	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V
OUV AGRICULTURE	682	1,8	398	2,1	40	0,7			1120	1,8
OUV BATIMENT	2571	6,9	587	3,1					3158	5,0
OUV PLOMBERIE	1685	4,5	369	1,9					2054	3,2
PEINTRES BATIMENT	719	1,9	105	0,6					824	1,3
OUV FONDERIE	310	0,8	37	0,2					347	0,5
SERRURIERS METALLIERS	1237	3,3	232	1,2					1469	2,3
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	2368	6,4	480	2,5					2848	4,5
AJUSTEURS, MONTEURS	1539	4,2	784	4,1	13	0,2			2336	3,7
MECANICIENS AUTO	1670	4,5	938	5,0					2608	4,1
MECANICIENS D'ENTRETIEN	821	2,2	304	1,6					1125	1,8
MECANICIENS DIVERS	730	2,0	359	1,9	8	0,1	16	1,0	1113	1,8
TOURNEURS, FRAISEURS	3028	8,2	860	4,5	15	0,3	9	0,5	3912	6,2
COND. MACHINES OUTIL DIV	367	1,0	118	0,6	5	0,1			490	0,8
SOUDEURS	960	2,6	123	0,6	27	0,5			1110	1,7
OUV DU TRAV METAUX DIV	529	1,4	142	0,7			4	0,2	675	1,1
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	228	0,6	696	3,7			11	0,7	935	1,5
ELECTRICIENS D'EQUIPT	1298	3,5	2085	11,0			9	0,5	3392	5,3
ELECTROMECHANICIENS	433	1,2	1007	5,3			5	0,3	1445	2,3
ELECTRICIENS DIVERS	362	1,0	381	2,0	34	0,6	8	0,5	785	1,2
OUV DE L'ELECTRONIQUE	174	0,5	374	2,0	22	0,4	12	0,7	582	0,9
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	330	0,9	210	1,1	20	0,3			560	0,9
OUV DE L'ALIMENTATION	450	1,2	149	0,8	7	0,1			606	1,0
CUISINIERS	982	2,7	913	4,8	117	2,0	44	2,7	2056	3,2
OUV TEXTILE	145	0,4	74	0,4	168	2,9	11	0,7	398	0,6
OUV COUTURE HABILLT	140	0,4	28	0,1	3376	57,3	570	34,7	4114	6,5
OUV DU CUIR	100	0,3	51	0,3	150	2,5	59	3,6	360	0,6
OUV DU BOIS	4043	10,9	791	4,2	26	0,4			4860	7,7
CONDUCTEUR POIDS LOURD	127	0,3	327	1,7			14	0,9	468	0,7
OUVRIERS DIVERS	1250	3,4	460	2,4	166	2,8	161	9,8	2037	3,2
OUVRIERS SAI	2552	6,9	1186	6,3	215	3,7	57	3,5	4010	6,3
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	2403	6,5	1092	5,8	152	2,6	36	2,2	3683	5,8
DESSINATEURS	112	0,3	721	3,8	29	0,5	160	9,7	1022	1,6
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	156	0,4	447	2,4	11	0,2	27	1,6	641	1,0
EMPLOYES DE BUREAU	29	0,1	68	0,4	21	0,4	37	2,3	155	0,2
SECRETAIRES DACTYLO			5		24	0,4	17	1,0	46	0,1
EMPLOYES DE COMPTABILITE			15	0,1	28	0,5	8	0,5	51	0,1
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR			26	0,1			4	0,2	30	
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	13		7		8	0,1	3	0,2	31	
MAGASINIERS, PREPOSES	619	1,7	327	1,7	14	0,2	15	0,9	975	1,5
EMPLOYES DE COMMERCE	356	1,0	243	1,3	482	8,2	161	9,8	1242	2,0
EMPL CAFES RESTAURANTS	178	0,5	45	0,2	90	1,5	66	4,0	379	0,6
PERS DE SERVICE, MENAGE	310	0,8	98	0,5	480	8,2	69	4,2	957	1,5
PERS DE SERV. HOSPITALIER	30	0,1	55	0,3	67	1,1	6	0,4	158	0,2
EMPL SOINS PERSONNELS	21	0,1	5		37	0,6	10	0,6	73	0,1
EMPL SERV SOCIOCULTURELS	10		30	0,2	18	0,3			58	0,1
AUTRES EMPLOYES	84	0,2	130	0,7	17	0,3	17	1,0	248	0,4
ARMEE	887	2,4	1058	5,6			16	1,0	1961	3,1
TOTAL	37038	100,0	18940	100,0	5887	100,0	1642	100,0	63507	100,0
TAUX DE NON REPONSE		3,7		1,6		3,7		1,9		3,0
EFFECTIF	39342		19590		6322		1692		66946	

Tableau 13
Répartition des emplois occupés en mars 1980
par filière, sexe et secteur de formation
(suite)

	SECTEUR DE FORMATION: TERTIAIRE									
	CAP HOMMES		BEP HOMMES		CAP FEMMES		BEP FEMMES		ENSEMBLE	
	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V
OUV AGRICULTURE			113	2,4	71	0,5	200	0,7	384	0,8
OUV BATIMENT	23	1,6	60	1,3			23	0,1	106	0,2
OUV PLOMBERIE	4	0,3	33	0,7					37	0,1
PEINTRES BATIMENT	21	1,5	11	0,2					32	0,1
OUV FONDERIE	9	0,6							9	
SERRURIERS METALLIERS			14	0,3					14	
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	10	0,7	19	0,4	7	0,1			36	0,1
AJUSTEURS. MONTEURS			18	0,4	3		17	0,1	38	0,1
MECANICIENS AUTO	12	0,8			8	0,1	6		14	
MECANICIENS DIVERS					4				4	
TOURNEURS. FRAISEURS					12	0,1			12	
COND. MACHINES OUTIL DIV					14	0,1	17	0,1	31	0,1
SOUDEURS					14	0,1	17	0,1	74	0,1
OUV DU TRAV. METAUX DIV			17	0,4	40	0,3	17	0,1	66	0,1
ELECTRICIENS D'EQUIPT	28	1,9	27	0,6	11	0,1			66	0,1
ELECTRICIENS DIVERS					34	0,3	41	0,1	75	0,2
OUV DE L'ELECTRONIQUE	14	1,0			21	0,2	80	0,3	115	0,2
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.			17	0,4	48	0,4	49	0,2	114	0,2
OUV DE L'ALIMENTATION	29	2,0	124	2,7	98	0,7	125	0,4	376	0,8
CUISINIERS	75	5,2	38	0,8	213	1,6	32	0,1	358	0,7
OUV TEXTILE	7	0,5	11	0,2	88	0,6	132	0,4	238	0,5
OUV COUTURE HABILIT					279	2,1	314	1,1	593	1,2
OUV DU CUIR	3	0,2	8	0,2	165	1,2	213	0,7	389	0,8
OUV DU BOIS	15	1,0	111	2,4	21	0,2	53	0,2	200	0,4
CONDUCTEUR POIDS LOURD	14	1,0	37	0,8					51	0,1
OUVRIERS DIVERS	56	3,9	114	2,5	154	1,1	277	0,9	601	1,2
OUVRIERS SAI	39	2,7	233	5,0	531	3,9	1030	3,5	1833	3,7
MANOEUVRES. MANUTENTIONN.	116	8,0	281	6,1	482	3,5	708	2,4	1587	3,2
DESSINATEURS			33	0,7	10	0,1			43	0,1
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	11	0,8	43	0,9	50	0,4	14		118	0,2
EMPLOYES DE BUREAU	133	9,2	536	11,6	1929	14,2	5122	17,2	7720	15,6
SECRETAIRES DACTYLO	7	0,5	26	0,6	2214	16,3	7773	26,1	10020	20,2
EMPLOYES DE COMPTABILITE	164	11,4	656	14,2	904	6,6	3570	12,0	5294	10,7
EMPL. MECANOGRAPHIE INFOR	10	0,7	30	0,6	334	2,5	827	2,8	1201	2,4
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	55	3,8	400	8,6	471	3,5	1232	4,1	2158	4,4
MAGASINIERS. PREPOSES	67	4,6	454	9,8	24	0,2	32	0,1	577	1,2
EMPLOYES DE COMMERCE	91	6,3	335	7,2	1802	13,3	2274	7,6	4502	9,1
EMPL. CAFES RESTAURANTS	218	15,1	379	8,2	544	4,0	739	2,5	1880	3,8
PERS DE SERV. MENAGE	30	2,1	36	0,8	1895	13,9	1298	4,4	3259	6,6
PERS DE SERV. HOSPITALIER	41	2,8	84	1,8	384	2,8	1757	5,9	2266	4,6
EMPL. SOINS PERSONNELS	68	4,7	14	0,3	434	3,2	702	2,4	1218	2,5
EMPL. SERV. SOCIOCULTURELS			46	1,0	61	0,4	520	1,7	627	1,3
AUTRES EMPLOYES	39	2,7	141	3,0	229	1,7	582	2,0	991	2,0
ARMEE	35	2,4	132	2,9	7	0,1	62	0,2	236	0,5
TOTAL	1444	100,0	4631	100,0	13596	100,0	29838	100,0	49509	100,0
TAUX DE NON REPONSE		1,0		0,4		2,7		2,1		2,0
EFFECTIF	1481		4757		14465		31168		51871	

Tableau 13
Répartition des emplois occupés en mars 1980
par filière, sexe et secteur de formation
(suite)

	SECTEUR DE FORMATION: ENSEMBLE									
	CAP HOMMES		BEP HOMMES		CAP FEMMES		BEP FEMMES		ENSEMBLE	
	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V
OUV AGRICULTURE	682	1,8	511	2,2	111	0,6	200	0,6	1504	1,3
OUV BATIMENT	2594	6,7	647	2,7			23	0,1	3264	2,9
OUV PLOMBERIE	1689	4,4	402	1,7					2091	1,9
PEINTRES BATIMENT	740	1,9	116	0,5					856	0,8
OUV FONDERIE	319	0,8	37	0,2					356	0,3
SERRURIERS METALLIERS	1237	3,2	246	1,0					1483	1,3
CHAUDR.CARROSS.CHARP FER	2378	6,2	499	2,1	7				2884	2,6
AJUSTEURS.MONTEURS	1539	4,0	802	3,4	16	0,1	17	0,1	2374	2,1
MECANICIENS AUTO	1682	4,4	938	4,0					2620	2,3
MECANICIENS D'ENTRETIEN	821	2,1	304	1,3					1125	1,0
MECANICIENS DIVERS	730	1,9	359	1,5	16	0,1	22	0,1	1127	1,0
TOURNEURS, FRAISEURS	3028	7,9	860	3,6	19	0,1	9		3916	3,5
COND.MACHINES OUTIL DIV	367	1,0	118	0,5	17	0,1			502	0,4
SOUDEURS	960	2,5	123	0,5	41	0,2	17	0,1	1141	1,0
OUV DU TRAV METAUX DIV	529	1,4	159	0,7	40	0,2	21	0,1	749	0,7
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	228	0,6	696	3,0			11		935	0,8
ELECTRICIENS D'EQUIPT	1326	3,4	2112	9,0	11	0,1	9		3458	3,1
ELECTROMECHANICIENS	433	1,1	1007	4,3			5		1445	1,3
ELECTRICIENS DIVERS	362	0,9	381	1,6	68	0,3	49	0,2	860	0,8
OUV DE L'ELECTRONIQUE	188	0,5	374	1,6	43	0,2	92	0,3	697	0,6
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	330	0,9	227	1,0	68	0,3	49	0,2	674	0,6
OUV DE L'ALIMENTATION	479	1,2	273	1,2	105	0,5	125	0,4	982	0,9
CUISINIERS	1057	2,7	951	4,0	330	1,7	76	0,2	2414	2,1
OUV TEXTILE	152	0,4	85	0,4	256	1,3	143	0,5	636	0,6
OUV COUTURE HABILIT	140	0,4	28	0,1	3655	18,8	884	2,8	4707	4,2
OUV DU CUIR	103	0,3	59	0,3	315	1,6	272	0,9	749	0,7
OUV DU BOIS	4058	10,5	902	3,8	47	0,2	53	0,2	5060	4,5
CONDUCTEUR POIDS LOURD	141	0,4	364	1,5			14		519	0,5
OUVRIERS DIVERS	1306	3,4	574	2,4	320	1,6	438	1,4	2638	2,3
OUVRIERS SAI	2591	6,7	1419	6,0	746	3,8	1087	3,5	5843	5,2
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	2519	6,5	1373	5,8	634	3,3	744	2,4	5270	4,7
DESSINATEURS	112	0,3	754	3,2	39	0,2	160	0,5	1065	0,9
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	167	0,4	490	2,1	61	0,3	41	0,1	759	0,7
EMPLOYES DE BUREAU	162	0,4	604	2,6	1950	10,0	5159	16,4	7875	7,0
SECRETAIRES DACTYLO	7		31	0,1	2238	11,5	7790	24,7	10066	8,9
EMPLOYES DE COMPTABILITE	164	0,4	671	2,8	932	4,8	3578	11,4	5345	4,7
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR	10		56	0,2	334	1,7	831	2,6	1231	1,1
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	68	0,2	407	1,7	479	2,5	1235	3,9	2189	1,9
MAGASINIERS, PREPOSES	686	1,8	781	3,3	38	0,2	47	0,1	1552	1,4
EMPLOYES DE COMMERCE	447	1,2	578	2,5	2284	11,7	2435	7,7	5744	5,1
EMPL CAFES RESTAURANTS	396	1,0	424	1,8	634	3,3	805	2,6	2259	2,0
PERS DE SERVICE, MENAGE	340	0,9	134	0,6	2375	12,2	1367	4,3	4216	3,7
PERS DE SERV. HOSPITALIER	71	0,2	139	0,6	451	2,3	1763	5,6	2424	2,1
EMPL SOINS PERSONNELS	89	0,2	19	0,1	471	2,4	712	2,3	1291	1,1
EMPL SERV SOCIOCULTURELS	10		76	0,3	79	0,4	520	1,7	685	0,6
AUTRES EMPLOYES	123	0,3	271	1,1	246	1,3	599	1,9	1239	1,1
ARMEE	922	2,4	1190	5,0	7		78	0,2	2197	1,9
TOTAL	38482	100,0	23571	100,0	19483	100,0	31480	100,0	113016	100,0
TAUX DE NON REPONSE		3,5		1,3		2,9		2,1		2,5
EFFECTIF	40823		24347		20787		32860		118817	

Tableau 14
Répartition des emplois occupés en mars 1980
selon le secteur de formation et la possession ou non d'un diplôme

Ce tableau porte sur l'ensemble des actifs occupés. Sont considérés comme diplômés les titulaires d'au moins un CAP ou BEP. La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2.

	SECTEUR DE FORMATION:								
	PRIMAIRE+SECONDAIRE			TERTIAIRE			ENSEMBLE		
	DIP	NON DIP	ENS	DIP	NON DIP	ENS	DIP	NON DIP	ENS
OUV AGRICULTURE	1,5	2,3	1,8	0,7	0,9	0,8	1,2	1,8	1,3
OUV BATIMENT	4,8	5,5	5,0	0,1	0,6	0,2	2,6	3,6	2,9
OUV PLOMBERIE	3,5	2,6	3,2		0,2	0,1	1,9	1,7	1,9
PEINTRES BATIMENT	1,1	1,7	1,3		0,2	0,1	0,6	1,1	0,8
OUV FONDERIE	0,5	0,6	0,5		0,1		0,3	0,4	0,3
SERRURIERS METALLIERS	2,3	2,2	2,3				1,3	1,4	1,3
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	4,8	3,8	4,5	0,1	0,1	0,1	2,6	2,4	2,6
AJUSTEURS, MONTEURS	3,9	3,2	3,7		0,2	0,1	2,1	2,1	2,1
MECANICIENS AUTO	4,1	4,0	4,1		0,1		2,2	2,5	2,3
MECANICIENS D'ENTRETIEN	2,0	1,2	1,8				1,1	0,7	1,0
MECANICIENS DIVERS	1,9	1,5	1,8		0,1		1,0	1,0	1,0
TOURNEURS, FRAISEURS	6,7	5,0	6,2				3,6	3,1	3,5
COND. MACHINES OUTIL DIV	0,9	0,5	0,8				0,5	0,3	0,4
SOUDEURS	1,5	2,2	1,7	0,1	0,1	0,1	0,9	1,4	1,0
OUV DU TRAV. METAUX DIV	1,0	1,3	1,1	0,1	0,2	0,1	0,6	0,9	0,7
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	1,9	0,6	1,5				1,0	0,3	0,8
ELECTRICIENS D'EQUIPT	6,2	3,2	5,3	0,1	0,3	0,1	3,4	2,1	3,1
ELECTROMECHANICIENS	2,7	1,3	2,3				1,5	0,8	1,3
ELECTRICIENS DIVERS	1,2	1,2	1,2	0,1	0,2	0,2	0,7	0,8	0,8
OUV DE L'ELECTRONIQUE	1,1	0,5	0,9	0,3	0,2	0,2	0,7	0,4	0,6
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	0,7	1,3	0,9	0,2	0,2	0,2	0,5	0,9	0,6
OUV DE L'ALIMENTATION	0,9	1,1	1,0	0,5	1,6	0,8	0,7	1,3	0,9
CUISINIERS	3,8	1,9	3,2	0,8	0,6	0,7	2,4	1,4	2,1
OUV TEXTILE	0,5	1,0	0,6	0,4	0,8	0,5	0,4	0,9	0,6
OUV COUTURE HABILIT	7,3	4,6	6,5	1,0	1,8	1,2	4,4	3,5	4,2
OUV DU CUIR	0,5	0,8	0,6	0,9	0,5	0,8	0,7	0,7	0,7
OUV DU BOIS	7,4	8,2	7,7	0,4	0,5	0,4	4,2	5,3	4,5
CONDUCTEUR POIDS LOURD	0,9	0,3	0,7	0,1		0,1	0,6	0,2	0,5
OUVRIERS DIVERS	3,1	3,5	3,2	1,0	2,0	1,2	2,1	3,0	2,3
OUVRIERS SAI	5,4	8,4	6,3	3,1	5,8	3,7	4,3	7,4	5,2
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	5,0	7,6	5,8	2,7	4,9	3,2	4,0	6,6	4,7
DESSINATEURS	1,8	1,1	1,6	0,1		0,1	1,0	0,7	0,9
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	1,0	1,1	1,0	0,1	0,5	0,2	0,6	0,9	0,7
EMPLOYES DE BUREAU	0,3	0,2	0,2	16,9	11,5	15,6	7,9	4,5	7,0
SECRETAIRES DACTYLO	0,1		0,1	21,1	17,5	20,2	9,7	6,7	8,9
EMPLOYES DE COMPTABILITE	0,1	0,1	0,1	12,6	4,4	10,7	5,8	1,7	4,7
EMPL. MECANOGRAPHIE INFOR		0,1		2,3	2,7	2,4	1,1	1,1	1,1
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	0,1			4,5	3,8	4,4	2,1	1,4	1,9
MAGASINIERS, PREPOSES	1,2	2,2	1,5	1,1	1,5	1,2	1,2	2,0	1,4
EMPLOYES DE COMMERCE	1,7	2,6	2,0	8,3	11,6	9,1	4,7	6,0	5,1
EMPL. CAFES RESTAURANTS	0,4	1,2	0,6	3,8	3,6	3,8	2,0	2,1	2,0
PERS DE SERVICE, MENAGE	1,2	2,2	1,5	5,7	9,5	6,6	3,3	5,0	3,7
PERS DE SERV. HOSPITALIER	0,3	0,2	0,2	4,5	4,9	4,6	2,2	2,0	2,1
EMPL. SOINS PERSONNELS	0,1	0,2	0,1	2,7	1,7	2,5	1,3	0,8	1,1
EMPL. SERV. SOCIO CULTURELS		0,2	0,1	1,2	1,4	1,3	0,6	0,7	0,6
AUTRES EMPLOYES	0,4	0,4	0,4	1,8	2,6	2,0	1,1	1,2	1,1
ARMEE	2,3	4,9	3,1	0,5	0,6	0,5	1,5	3,2	1,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	46487	20459	66946	39538	12333	51871	86025	32792	118817

Tableau 15
Quelques caractéristiques des jeunes recrutés
dans chaque catégorie d'emploi

On a réuni dans ce tableau quelques indicateurs caractérisant les jeunes recrutés dans chaque catégorie d'emploi (sexe, filière de formation, possession d'un diplôme). La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2. Sont considérés comme diplômés les titulaires d'au moins un CAP ou BEP. Ce tableau concerne l'ensemble des actifs occupés.

	% HOMMES	% JEUNES ISSUS DE CAP	% JEUNES DE FORMAT. SECONDAIRE	% JEUNES EFFECTIF DIPLOMES	
OUV AGRICULTURE	79,3	52,7	74,5	63,5	1504
OUV BATIMENT	99,3	79,5	96,8	66,1	3264
OUV PLOMBERIE	100,0	80,8	98,2	75,1	2091
PEINTRES BATIMENT	100,0	86,4	96,3	60,7	856
OUV FONDERIE	100,0	89,6	97,5	66,9	356
SERRURIERS METALLIERS	100,0	83,4	99,1	71,4	1483
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	99,8	82,7	98,8	74,5	2884
AJUSTEURS, MONTEURS	98,6	65,5	98,4	73,5	2374
MECANICIENS AUTO	100,0	64,2	99,5	70,3	2620
MECANICIENS D'ENTRETIEN	100,0	73,0	100,0	80,3	1125
MECANICIENS DIVERS	96,6	66,2	98,8	73,4	1127
TOURNEURS, FRAISEURS	99,3	77,8	99,9	75,8	3916
COND. MACHINES OUTIL DIV	96,6	76,5	97,6	80,1	502
SOUDEURS	94,9	87,7	97,3	62,4	1141
OUV DU TRAV METAUX DIV	91,9	76,0	90,1	63,7	749
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	98,8	24,4	100,0	88,6	935
ELECTRICIENS D'EQUIPT	99,4	38,7	98,1	81,3	3458
ELECTROMECHANICIENS	99,7	30,0	100,0	82,7	1445
ELECTRICIENS DIVERS	86,4	50,0	91,3	70,2	860
OUV DE L'ELECTRONIQUE	80,6	33,1	83,5	84,4	697
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	82,6	59,1	83,1	57,7	674
OUV DE L'ALIMENTATION	76,6	59,5	61,7	59,1	982
CUISINIERS	83,2	57,5	85,2	82,1	2414
OUV TEXTILE	37,3	64,2	62,6	54,4	636
OUV COUTURE HABILLT	3,6	80,6	87,4	77,2	4707
OUV DU CUIR	21,6	55,8	48,1	72,2	749
OUV DU BOIS	98,0	81,1	96,0	68,0	5060
CONDUCTEUR POIDS LOURD	97,3	27,2	90,2	87,7	519
OUVRIERS DIVERS	71,3	61,6	77,2	65,7	2638
OUVRIERS SAI	68,6	57,1	68,6	61,1	5843
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	73,9	59,8	69,9	61,8	5270
DESSINATEURS	81,3	14,2	96,0	81,1	1065
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	86,6	30,0	84,5	63,4	759
EMPLOYES DE BUREAU	9,7	26,8	2,0	82,6	7875
SECRETAIRES DACTYLO	0,4	22,3	0,5	79,7	10066
EMPLOYES DE COMPTABILITE	15,6	20,5	1,0	90,0	5345
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR	5,4	27,9	2,4	73,0	1231
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	21,7	25,0	1,4	79,7	2189
MAGASINIERS, PREPOSES	94,5	46,6	62,8	61,2	1552
EMPLOYES DE COMMERCE	17,8	47,5	21,6	68,0	5744
EMPL CAFES RESTAURANTS	36,3	45,6	16,8	71,5	2259
PERS DE SERVICE, MENAGE	11,2	64,4	22,7	64,0	4216
PERS DE SERV. HOSPITALIER	8,7	21,5	6,5	74,5	2424
EMPL SOINS PERSONNELS	8,4	43,4	5,7	81,5	1291
EMPL SERV SOCIOCULTURELS	12,6	13,0	8,5	70,8	685
AUTRES EMPLOYES	31,8	29,8	20,0	70,0	1239
ARMEE	96,1	42,3	89,3	54,7	2197
ENSEMBLE	54,8	51,9	56,3	72,4	118817

Tableau 16
Statut des actifs occupés en mars 1980
par catégorie d'emploi

Ce tableau porte sur l'ensemble des actifs occupés, à l'exception des jeunes engagés dans l'armée. La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2. Ce tableau vise à mettre en évidence, par catégorie d'emploi, les parts respectives de l'apprentissage, des contrats emploi-formation et des stages pratiques en entreprise. Les aides familiaux et jeunes installés à leur compte, peu nombreux (cf. tableau 11), ont été ici regroupés avec les salariés.

	APPRENTI	CONTRAT EMPLOI FORMATION	STAGE PRATIQUE	SALARIE (*)	TOTAL	EFFECTIF
OUV AGRICULTURE	3,9	1,9	1,7	92,6	100,0	1504
OUV BATIMENT	7,4	4,4	2,3	86,0	100,0	3264
OUV PLOMBERIE	8,3	11,0	4,8	75,9	100,0	2091
PEINTRES BATIMENT	9,5	4,8	2,7	83,1	100,0	856
OUV FONDERIE	3,1	18,8	6,5	71,6	100,0	356
SERRURIERS METALLIERS	7,5	10,2	2,4	79,9	100,0	1483
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	4,4	8,4	5,9	81,3	100,0	2884
AJUSTEURS, MONTEURS	5,3	13,6	6,8	74,3	100,0	2374
MECANICIENS AUTO	16,2	8,6	5,6	69,6	100,0	2620
MECANICIENS D'ENTRETIEN	3,2	6,9	8,5	81,3	100,0	1125
MECANICIENS DIVERS	7,9	6,9	2,8	82,3	100,0	1127
TOURNEURS, FRAISEURS	2,6	7,7	3,6	86,1	100,0	3916
COND. MACHINES OUTIL DIV	4,6	8,2		87,3	100,0	502
SOUDEURS	6,8	18,6	3,3	71,3	100,0	1141
OUV DU TRAV METAUX DIV	6,9	13,1	3,9	76,1	100,0	749
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	1,0	7,6	14,8	76,7	100,0	935
ELECTRICIENS D'EQUIPT	4,1	8,2	5,5	82,2	100,0	3458
ELECTROMECANICIENS	2,9	7,0	5,8	84,3	100,0	1445
ELECTRICIENS DIVERS	9,7	6,2	6,2	78,0	100,0	860
OUV DE L'ELECTRONIQUE	6,7	17,5	11,9	63,8	100,0	697
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	3,3	10,5	1,0	85,2	100,0	674
OUV DE L'ALIMENTATION	26,6	2,2	4,2	67,0	100,0	982
CUISINIERS	6,1	2,3	2,1	89,5	100,0	2414
OUV TEXTILE	23,3	6,1	12,7	57,9	100,0	636
OUV COUTURE HABILIT	8,9	15,5	6,1	69,5	100,0	4707
OUV DU CUIR	12,1	11,2	12,4	64,2	100,0	749
OUV DU BOIS	6,8	9,1	3,3	80,8	100,0	5060
CONDUCTEUR POIDS LOURD			5,0	95,0	100,0	519
OUVRIERS DIVERS	7,3	12,6	5,5	74,7	100,0	2638
OUVRIERS SAI	5,3	6,2	1,7	86,8	100,0	5843
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	3,9	4,3	2,2	89,6	100,0	5270
DESSINATEURS	1,3	10,3	4,6	83,8	100,0	1065
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	2,2	13,2		84,6	100,0	759
EMPLOYES DE BUREAU	1,5	4,7	4,6	89,2	100,0	7875
SECRETAIRES DACTYLO	2,2	7,2	5,3	85,2	100,0	10066
EMPLOYES DE COMPTABILITE	3,9	9,1	12,6	74,4	100,0	5345
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR	3,5	9,0	6,9	80,6	100,0	1231
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	1,8	6,5	6,1	85,6	100,0	2189
MAGASINIERS, PREPOSES	4,1	4,1	3,0	88,8	100,0	1552
EMPLOYES DE COMMERCE	6,6	5,4	4,4	83,5	100,0	5744
EMPL CAFES RESTAURANTS	2,5	2,0	0,9	94,6	100,0	2259
PERS DE SERVICE, MENAGE	1,2	0,8	1,8	96,3	100,0	4216
PERS DE SERV. HOSPITALIER	2,6	5,4	2,9	89,1	100,0	2424
EMPL SOINS PERSONNELS	12,5	7,4	8,8	71,3	100,0	1291
EMPL SERV SOCIO CULTURELS	1,6	2,9	2,8	92,7	100,0	685
AUTRES EMPLOYES	9,0	9,2	1,1	80,7	100,0	1239
ENSEMBLE (HORS ARMEE)	5,2	7,4	4,8	82,5	100,0	116620

(*) : Y compris les aides familiaux et les individus à leur compte.

Tableau 17
Pourcentage, pour chaque catégorie d'emploi,
de jeunes se déclarant qualifiés
selon la possession ou non d'un diplôme

Ce tableau porte sur les actifs occupés hors apprentissage, contrat emploi-formation et stage pratique en entreprise. Les jeunes engagés à l'armée ont également été exclus. La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2. Ont été considérés comme qualifiés les jeunes ayant déclaré une des classifications suivantes : ouvrier qualifié, compagnon, technicien, agent de maîtrise ou contremaître, employé qualifié. Les diplômés sont les titulaires d'au moins un CAP ou BEP.

	DIPLOMES	NON DIPLOMES	ENSEMBLE	% DE NON REPONSE A QUALIF.	EFFECTIF
OUV AGRICULTURE	9,9	3,9	7,2	39,0	769
OUV BATIMENT	51,1	20,1	42,5	9,8	2769
OUV PLOMBERIE	58,9	24,9	52,6	7,5	1578
PEINTRES BATIMENT	59,4	33,5	50,7	16,1	708
OUV FONDERIE	58,9	20,7	45,5	8,6	255
SERRURIERS METALLIERS	65,4	30,0	57,1	14,2	1160
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	73,4	44,8	67,6	9,4	2345
AJUSTEURS, MONTEURS	75,6	59,0	71,5	15,9	1763
MECANICIENS AUTO	67,6	34,5	60,1	16,8	1805
MECANICIENS D'ENTRETIEN	64,0	45,0	60,3	13,5	906
MECANICIENS DIVERS	54,9	29,6	50,3	18,0	902
TOURNEURS, FRAISEURS	76,5	49,0	70,9	9,4	3354
COND. MACHINES OUTIL DIV	76,8	45,9	70,9	11,4	438
SOUDEURS	34,9	18,5	28,2	16,1	813
OUV DU TRAV METAUX DIV	34,0	24,7	31,0	13,0	570
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	70,9	46,4	67,7	10,9	708
ELECTRICIENS D'EQUIPT	71,6	58,8	69,7	10,3	2838
ELECTROMECHANICIENS	90,9	66,5	87,2	12,5	1218
ELECTRICIENS DIVERS	74,6	76,1	74,9	11,6	671
OUV DE L'ELECTRONIQUE	69,9	19,6	63,0	8,3	445
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	25,1	22,2	24,3	29,6	574
OUV DE L'ALIMENTATION	24,0	21,7	22,8	26,1	658
CUISINIERS	67,2	46,9	64,9	39,9	2161
OUV TEXTILE	13,7	7,8	11,6	22,8	368
OUV COUTURE HABILIT	49,0	28,5	45,1	36,1	3258
OUV DU CUIR	13,1	0,0	9,6	34,7	481
OUV DU BOIS	53,4	24,3	45,7	11,8	3999
CONDUCTEUR POIDS LOURD	54,1	0,0	51,1	54,5	486
OUVRIERS DIVERS	41,9	26,8	36,7	27,4	1960
OUVRIERS SAI	23,7	11,5	19,2	14,3	5047
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	7,2	1,8	5,2	12,8	4694
DESSINATEURS	75,8	75,7	75,8	31,1	892
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	80,4	51,0	67,6	12,9	635
EMPLOYES DE BUREAU	52,1	28,4	48,3	47,7	7008
SECRETAIRES DACTYLO	82,4	52,8	77,3	55,9	8553
EMPLOYES DE COMPTABILITE	70,6	44,9	68,5	41,7	3979
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR	73,1	52,0	68,5	41,4	992
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	58,9	39,2	54,7	45,2	1874
MAGASINIERS, PREPOSES	24,8	13,0	20,4	31,2	1367
EMPLOYES DE COMMERCE	26,8	13,5	22,2	44,8	4641
EMPL CAFES RESTAURANTS	64,8	23,8	55,2	27,5	2071
PERS DE SERVICE, MENAGE	22,9	4,5	16,7	43,8	3989
PERS DE SERV. HOSPITALIER	26,0	0,0	20,1	63,1	2159
EMPL SOINS PERSONNELS	66,7	0,0	64,9	34,8	883
EMPL SERV SOCIOCULTURELS	56,2	56,5	56,3	69,8	635
AUTRES EMPLOYES	52,6	9,8	39,7	52,2	917
ENSEMBLE	54,1	26,0	47,4	33,2	94213

Tableau 18
Répartition des recrutements par type et taille d'entreprise,
selon la catégorie d'emploi

Ce tableau porte sur les actifs occupés, à l'exception des apprentis, des jeunes en contrat emploi-formation ou stage pratique en entreprise. La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2.

	INDEP. ET ENTR. DE -10SAL.	ENTREPRISES PRIVEES (+ DE 10 SALARIES OU SAI)					ENTR. PUBL. ET NAT.	ADMINIS ETAT ET COLLECT LOCALES	TOTAL	EFFECTIF	
		S. A. I.	10 A 49	50A499	500 A 999	1000 ET +					SOUS TOTAL
OUV AGRICULTURE	71,7	1,3	17,5	4,3		1,1	24,2	0,4	3,6	100,0	769
OUV BATIMENT	62,0	1,8	17,9	9,5	2,0	2,6	33,9	3,7	0,5	100,0	2769
OUV PLOMBERIE	57,3	1,2	18,7	16,3	1,3	1,3	38,8	3,2	0,8	100,0	1578
PEINTRES BATIMENT	68,8		9,4	13,3	4,2	2,2	29,1		2,1	100,0	708
OUV FONDERIE	9,6	2,5	27,1	29,6	15,4	9,2	83,8	6,7		100,0	255
SERRURIERS METALLIERS	48,2	4,5	25,4	15,7	0,3	0,7	46,6	4,1	1,2	100,0	1160
CHAUDR. CARROSS. CHARP FER	25,5	5,4	29,4	26,0	4,6	5,5	71,0	3,6		100,0	2345
AJUSTEURS, MONTEURS	14,3	3,8	20,1	25,8	5,6	23,2	78,6	7,2		100,0	1763
MECANICIENS AUTO	49,9	0,8	23,4	16,3	0,4	2,2	43,0	7,1		100,0	1805
MECANICIENS D'ENTRETIEN	14,8	4,9	22,7	34,8	7,1	6,0	75,5	9,7		100,0	906
MECANICIENS DIVERS	26,4	5,2	18,6	31,2	3,4	10,9	69,2	4,4		100,0	902
TOURNEURS, FRAISEURS	22,0	2,4	26,1	29,8	4,6	10,1	73,0	5,0		100,0	3354
COND. MACHINES OUTIL DIV	8,0	5,2	19,5	38,3	10,8	12,9	86,6	5,4		100,0	438
SOUDEURS	16,5	6,9	30,3	28,4	10,3	7,6	83,5			100,0	813
OUV DU TRAV METAUX DIV	9,1		23,6	35,1	8,2	19,7	86,6	4,0	0,4	100,0	570
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	20,2	2,9	12,0	21,0	7,6	16,0	59,5	14,3	5,9	100,0	708
ELECTRICIENS D'EQUIPT	32,6	2,7	18,3	21,8	4,4	6,8	54,0	4,5	8,9	100,0	2838
ELECTROMECHANICIENS	16,0	5,1	12,1	27,4	6,3	17,7	68,6	12,1	3,3	100,0	1218
ELECTRICIENS DIVERS	36,5	1,8	14,0	23,6	8,5	7,5	55,5	6,9	1,2	100,0	671
OUV DE L'ELECTRONIQUE	18,2	5,3	22,8	27,9	8,5	10,9	75,5	3,9	2,4	100,0	445
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	9,1	16,8	16,3	31,0	6,5	15,6	86,2	4,7		100,0	574
OUV DE L'ALIMENTATION	31,9	4,6	21,7	32,4	8,3	1,0	68,1			100,0	658
CUISINIERS	69,1	1,3	12,8	4,0		0,8	18,8	2,1	10,0	100,0	2161
OUV TEXTILE	12,3	3,8	28,7	41,9	8,5	4,7	87,7			100,0	368
OUV COUTURE HABILLT	15,5	4,6	30,3	43,4	4,0	0,9	83,2	1,0	0,2	100,0	3258
OUV DU CUIR	9,6	4,3	26,6	45,4	2,9	8,1	87,2	3,1		100,0	481
OUV DU BOIS	60,0	3,1	18,2	15,5	1,1	1,1	39,0	0,6	0,4	100,0	3999
CONDUCTEUR POIDS LOURD	47,1	9,0	22,7	13,5	1,6		46,9	6,0		100,0	486
OUVRIERS DIVERS	29,3	2,8	17,2	24,7	6,6	4,6	55,9	10,6	4,2	100,0	1960
OUVRIERS SAI	7,5	5,5	14,9	34,0	10,1	17,7	82,2	9,7	0,7	100,0	5047
MANOEUVRES, MANUTENTIONN.	21,2	5,9	23,5	33,2	5,0	6,1	73,7	4,4	0,8	100,0	4694
DESSINATEURS	24,0	2,7	25,6	23,8	6,2	8,4	66,6	4,1	5,2	100,0	892
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	26,6	2,1	17,5	19,0	2,9	10,1	51,6	15,8	6,0	100,0	635
EMPLOYES DE BUREAU	18,2	5,4	13,8	17,8	4,7	2,5	44,2	3,7	33,9	100,0	7008
SECRETAIRES DACTYLO	31,6	3,9	15,8	13,2	2,3	5,4	40,6	5,5	22,2	100,0	8553
EMPLOYES DE COMPTABILITE	30,4	2,3	22,6	23,9	4,1	5,9	58,8	7,1	3,7	100,0	3979
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR	11,7	0,8	33,1	24,0	3,7	14,5	76,0	3,6	8,7	100,0	992
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	8,1	5,0	10,8	22,1	5,8	7,6	51,3	26,1	14,5	100,0	1874
MAGASINIERS, PREPOSES	28,8	3,0	26,3	15,8	1,6	8,9	55,6	4,2	11,4	100,0	1367
EMPLOYES DE COMMERCE	65,6	2,4	12,8	14,0	2,7	2,4	34,3	0,2		100,0	4641
EMPL CAFES RESTAURANTS	80,1	1,5	8,8	4,8	0,9	0,7	16,7	2,1	1,1	100,0	2071
PERS DE SERVICE, MENAGE	54,8	4,3	9,5	6,8	0,9	0,4	22,0	3,3	19,9	100,0	3989
PERS DE SERV. HOSPITALIER	8,0	4,0	7,8	10,6	1,6	1,7	25,7	1,2	65,1	100,0	2159
EMPL SOINS PERSONNELS	97,7		1,7				1,7		0,6	100,0	883
EMPL SERV SOCIOCULTURELS	12,6	2,1	20,4	10,7			33,2	4,8	49,4	100,0	635
AUTRES EMPLOYES	49,5	5,3	5,4	4,1	1,4	0,8	17,0	2,6	30,9	100,0	917
ARMEE									100,0	100,0	2179
ENSEMBLE	33,0	3,7	17,3	19,8	3,8	5,6	50,2	4,8	12,0	100,0	96392

Tableau 19
Répartition des types de contrat de travail
selon la catégorie d'emploi

Ce tableau porte sur les salariés, hors apprentissage, contrats emploi-formation et stages pratiques en entreprise. Les salariés de l'Administration n'y figurent pas non plus ; il y a parmi eux globalement 80 % de non-titulaires. La nomenclature d'emploi utilisée est décrite en annexe 2.

	INTERIM	EMPLOI A L'ESSAI	DUREE LIMITEE	DUREE ILLIMITEE	TOTAL	% DE NON REPOSE	EFFECTIF
OUV AGRICULTURE	3,1	3,3	39,8	53,7	100,0	22,6	743
OUV BATIMENT	3,1	3,8	8,9	84,2	100,0	24,0	2757
OUV PLOMBERIE	2,3	8,5	8,3	80,9	100,0	13,6	1567
PEINTRES BATIMENT	1,5	12,8	11,3	74,5	100,0	21,2	695
OUV FONDERIE	7,9	25,3	3,7	63,2	100,0	25,5	255
SERRURIERS METALLIERS	7,1	8,3	6,3	78,3	100,0	15,6	1147
CHAUDR.CARROSS.CHARP FER	7,2	16,3	8,8	67,7	100,0	11,9	2345
AJUSTEURS,MONTEURS	12,5	18,8	4,9	63,9	100,0	14,9	1763
MECANICIENS AUTO	2,0	13,6	5,9	78,5	100,0	10,5	1805
MECANICIENS D'ENTRETIEN	11,5	14,9	10,7	62,8	100,0	15,7	906
MECANICIENS DIVERS	10,7	5,3	6,7	77,3	100,0	16,0	902
TOURNEURS,FRAISEURS	9,4	20,1	7,9	62,6	100,0	17,7	3354
COND.MACHINES OUTIL DIV	5,9	24,8	9,7	59,7	100,0	7,8	438
SOUDEURS	14,1	15,0	8,9	62,0	100,0	18,2	813
OUV DU TRAV METAUX DIV	19,6	11,0	10,4	59,1	100,0	11,8	568
ELECTRICIENS D'ENTRETIEN	13,7	13,9	20,7	51,7	100,0	11,8	669
ELECTRICIENS D'EQUIPT	8,3	14,5	10,4	66,8	100,0	8,7	2592
ELECTROMECANICIENS	17,5	17,1	5,2	60,2	100,0	10,2	1180
ELECTRICIENS DIVERS	12,0	17,1	14,2	56,6	100,0	17,3	664
OUV DE L'ELECTRONIQUE	18,4	11,2	19,7	50,8	100,0	13,6	435
OUV DE LA CHIMIE-PLAST.	3,5	20,7	24,0	51,7	100,0	20,2	574
OUV DE L'ALIMENTATION	4,5	3,6	24,8	67,1	100,0	15,5	658
CUISINIERS	1,0	2,1	23,9	73,1	100,0	19,8	1954
OUV TEXTILE		9,0	10,0	81,0	100,0	21,2	368
OUV COUTURE HABILLT	2,2	22,0	10,5	65,4	100,0	24,3	3252
OUV DU CUIR	1,7	22,1	16,9	59,2	100,0	16,4	481
OUV DU BOIS	4,1	9,6	7,3	79,1	100,0	16,6	3985
CONDUCTEUR POIDS LOURD	8,5	2,3	8,8	80,4	100,0	29,8	486
OUVRIERS DIVERS	7,0	9,8	11,9	71,3	100,0	20,6	1885
OUVRIERS SAI	21,2	17,4	17,7	43,7	100,0	13,1	5015
MANOEUVRES,MANUTENTIONN.	15,1	12,0	20,6	52,3	100,0	14,5	4660
DESSINATEURS	19,7	13,1	16,6	50,6	100,0	15,2	848
AGENTS TECHNIQUES DIVERS	11,3	21,9	12,2	54,6	100,0	19,2	600
EMPLOYES DE BUREAU	7,9	10,9	26,4	54,8	100,0	14,6	4701
SECRETAIRES DACTYLO	13,5	12,6	20,5	53,4	100,0	16,9	6734
EMPLOYES DE COMPTABILITE	10,2	13,9	20,0	55,9	100,0	14,7	3839
EMPL MECANOGRAPHIE INFOR	10,1	23,4	18,9	47,5	100,0	17,2	907
EMPLOIS DIVERS DE BUREAU	18,6	14,0	31,3	36,1	100,0	21,1	1615
MAGASINIERS,PREPOSES	15,9	13,8	16,3	53,9	100,0	16,4	1216
EMPLOYES DE COMMERCE	3,5	9,3	18,1	69,1	100,0	23,3	4641
EMPL CAFES RESTAURANTS		5,9	35,2	58,9	100,0	15,2	2049
PERS DE SERVICE,MENAGE	2,3	4,7	28,2	64,8	100,0	27,5	3240
PERS DE SERV.HOSPITALIER	4,9	14,5	27,8	52,8	100,0	36,3	835
EMPL SOINS PERSONNELS		12,5	15,2	72,3	100,0	26,0	878
EMPL SERV SOCIOCULTURELS	2,4	12,8	49,3	35,5	100,0	16,9	349
AUTRES EMPLOYES	5,2	3,6	19,3	71,9	100,0	17,1	644
ENSEMBLE	9,0	12,6	16,6	61,8	100,0	18,8	85600

4. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Tableau 20 - Répartition des actifs occupés par secteur d'activité, selon la filière, le sexe et le secteur de formation

Tableau 21 - Statut des actifs occupés selon le secteur d'activité

Tableau 22 - Proportion d'ouvriers et d'employés selon les secteurs d'activité

Tableau 23 - Qualification des ouvriers selon les secteurs d'activité (salariés hors pacte national pour l'emploi)

Tableau 20
Répartition des actifs occupés par secteur d'activité
selon la filière, le sexe et le secteur de formation

Ce tableau concerne l'ensemble des actifs occupés. La nomenclature de secteurs d'activité économique est décrite en annexe 3.

SECTEUR DE FORMATION : PRIMAIRE+SECONDAIRE										
	CAP HOMMES		CAP FEMMES		BEP HOMMES		BEP FEMMES		ENSEMBLE	
	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	724	2,2	56	1,0	412	2,3	10	0,7	1202	2,1
IND. AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	631	1,9	114	2,1	310	1,7	16	1,1	1071	1,8
PROD. ET DISTRIB. ENERGIE	314	0,9	13	0,2	215	1,2	3	0,2	545	0,9
BIENS INTERMEDIAIRES	6570	19,6	105	1,9	2616	14,5	39	2,6	9330	16,0
dont: -MINERAIS, METAUX, ACIER	803	2,4			173	1,0	15	1,0	991	1,7
-FONDERIE, TRAVAIL DES METAUX	4321	12,9	23	0,4	1375	7,6	12	0,8	5731	9,8
-CAOUTCHOUC, PLASTIQUES	675	2,0	37	0,7	485	2,7			1197	2,0
-AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	771	2,3	45	0,8	583	3,2	12	0,8	1411	2,4
BIENS D'EQUIPEMENT	5499	16,4	116	2,1	3485	19,3	94	6,2	9194	15,7
dont: -CONSTR. MECANIQUE	2691	8,0	29	0,5	1512	8,4	29	1,9	4261	7,3
-CONSTR. ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	952	2,8	65	1,2	1027	5,7	44	2,9	2088	3,6
-CONSTR. AUTOMOBILE	1211	3,6	17	0,3	617	3,4	15	1,0	1860	3,2
-CONSTR. NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	645	1,9	5	0,1	329	1,8	6	0,4	985	1,7
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	3206	9,6	3459	62,9	1282	7,1	694	46,0	8641	14,8
dont: -IND. TEXTILE	358	1,1	440	8,0	154	0,9	14	0,9	966	1,7
-IND. DE L'HABILLEMENT	106	0,3	2619	47,7	46	0,3	507	33,6	3278	5,6
-IND. DU CUIR, CHAUSSURES	143	0,4	190	3,5	74	0,4	71	4,7	478	0,8
-TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	976	2,9			313	1,7	4	0,3	1293	2,2
-IND. DE L'AMEUBLEMENT	1217	3,6	86	1,6	272	1,5	15	1,0	1590	2,7
-AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	406	1,2	124	2,3	423	2,3	83	5,5	1036	1,8
BATIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE	8174	24,4	20	0,4	3453	19,2	41	2,7	11688	20,0
COMMERCE	1781	5,3	547	10,0	1049	5,8	213	14,1	3590	6,1
dont: -COMM. DE GROS ALIMENTAIRE	265	0,8	9	0,2	122	0,7	3	0,2	399	0,7
-COMM. DE GROS NON ALIMENTAIRE	335	1,0	14	0,3	253	1,4			602	1,0
-COMM. DE DETAIL ALIMENTAIRE	492	1,5	183	3,3	210	1,2	65	4,3	950	1,6
-COMM. DE DETAIL NON ALIMENTAIRE	689	2,1	341	6,2	464	2,6	145	9,6	1639	2,8
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	763	2,3	8	0,1	802	4,5	35	2,3	1608	2,7
dont: -TRANSPORTS	627	1,9			495	2,7	14	0,9	1136	1,9
-TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	136	0,4	8	0,1	307	1,7	21	1,4	472	0,8
SERVICES MARCHANDS	4704	14,1	756	13,8	3139	17,4	288	19,1	8887	15,2
dont: -COMM. REPARATION AUTO	2100	6,3			848	4,7			2948	5,0
-HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	1094	3,3	248	4,5	934	5,2	118	7,8	2394	4,1
-ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE	925	2,8	68	1,2	1003	5,6	139	9,2	2135	3,7
-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	155	0,5	46	0,8	22	0,1			223	0,4
-SANTE (SERVICES MARCHANDS)	111	0,3	89	1,6	94	0,5	21	1,4	315	0,5
-AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	319	1,0	305	5,5	238	1,3	10	0,7	872	1,5
LOC. ET CREDIT-BAIL IMMOBILIERS					3				3	
ASSURANCES	6								9	
ORGANISMES FINANCIERS							3	0,2		
SERVICES NON MARCHANDS	1095	3,3	302	5,5	1252	6,9	73	4,8	2722	4,7
dont: -SERVICES DOMESTIQUES			251	4,6			29	1,9	280	0,5
-SECURITE SOCIALE	18	0,1			16	0,1	3	0,2	37	0,1
-ADMINISTRATION (CENTR., LOC., SERV. EXT)	146	0,4	8	0,1	116	0,6	31	2,1	301	0,5
-ARMEE, POLICE	865	2,6			1057	5,9			1922	3,3
-AUTRES SERVICES NON MARCHANDS	66	0,2	43	0,8	63	0,3	10	0,7	182	0,3
TOTAL	33467	100,0	5496	100,0	18018	100,0	1509	100,0	58490	100,0
NON REPONSE	5875		826		1572		183		8456	
ENSEMBLE	39342		6322		19590		1692		66946	

Tableau 20
Répartition des actifs occupés par secteur d'activité
selon la filière, le sexe et le secteur de formation
 (suite)

SECTEUR DE FORMATION : TERTIAIRE										
	CAP HOMMES		CAP FEMMES		BEP HOMMES		BEP FEMMES		ENSEMBLE	
	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	20	1,5	178	1,4	131	2,9	445	1,6	774	1,6
IND. AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	35	2,6	433	3,4	104	2,3	793	2,8	1365	2,9
PROD. ET DISTRIB. ENERGIE			44	0,3	60	1,3	216	0,8	320	0,7
BIENS INTERMEDIAIRES	21	1,6	540	4,3	304	6,7	1135	4,0	2000	4,3
dont: -MINERAIS, METAUX, ACIER			57	0,5	20	0,4	83	0,3	160	0,3
-FONDERIE, TRAVAIL DES METAUX	15	1,1	222	1,8	142	3,1	296	1,0	675	1,4
-CAOUTCHOUC, PLASTIQUES			105	0,8	72	1,6	243	0,9	420	0,9
-AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	6	0,4	156	1,2	70	1,5	513	1,8	745	1,6
BIENS D'EQUIPEMENT	88	6,5	559	4,4	270	6,0	1686	5,9	2603	5,5
dont: -CONSTR. MECANIQUE	7	0,5	189	1,5	172	3,8	526	1,8	894	1,9
-CONSTR. ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	21	1,6	269	2,1	69	1,5	855	3,0	1214	2,6
-CONSTR. AUTOMOBILE	46	3,4	76	0,6	29	0,6	251	0,9	402	0,9
-CONSTR. NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	14	1,0	25	0,2			54	0,2	93	0,2
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	115	8,5	1158	9,2	303	6,7	2424	8,5	4000	8,5
dont: -IND. TEXTILE	13	1,0	254	2,0	42	0,9	363	1,3	672	1,4
-IND. DE L'HABILLEMENT			275	2,2	13	0,3	448	1,6	736	1,6
-IND. DU CUIR, CHAUSSURES	3	0,2	182	1,4	36	0,8	367	1,3	588	1,3
-TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	10	0,7	46	0,4	34	0,8	93	0,3	183	0,4
-IND. DE L'AMEUBLEMENT	29	2,1	90	0,7	71	1,6	155	0,5	345	0,7
-AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	60	4,4	311	2,5	107	2,4	998	3,5	1476	3,1
BATIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE	84	6,2	229	1,8	262	5,8	818	2,9	1393	3,0
COMMERCE	212	15,7	2462	19,5	828	18,3	5031	17,7	8533	18,2
dont: -COMM. DE GROS ALIMENTAIRE	14	1,0	294	2,3	134	3,0	475	1,7	917	2,0
-COMM. DE GROS NON ALIMENTAIRE	57	4,2	305	2,4	149	3,3	1322	4,6	1833	3,9
-COMM. DE DETAIL ALIMENTAIRE	106	7,8	1084	8,6	297	6,6	1496	5,3	2983	6,4
-COMM. DE DETAIL NON ALIMENTAIRE	35	2,6	779	6,2	248	5,5	1738	6,1	2800	6,0
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	62	4,6	318	2,5	268	5,9	985	3,5	1633	3,5
dont: -TRANSPORTS	51	3,8	225	1,8	213	4,7	764	2,7	1253	2,7
-TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	11	0,8	93	0,7	55	1,2	221	0,8	380	0,8
SERVICES MARCHANDS	585	43,2	4172	33,1	1156	25,6	9658	33,9	15571	33,2
dont: -COMM. REPARATION AUTO	18	1,3	204	1,6	60	1,3	716	2,5	998	2,1
-HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	293	21,6	900	7,1	423	9,4	1057	3,7	2673	5,7
-ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE	127	9,4	1122	8,9	479	10,6	2883	10,1	4611	9,8
-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	17	1,3	347	2,8	45	1,0	1050	3,7	1459	3,1
-SANTÉ (SERVICES MARCHANDS)	47	3,5	824	6,5	111	2,5	2563	9,0	3545	7,6
-AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	83	6,1	775	6,2	38	0,8	1389	4,9	2285	4,9
LOC. ET CREDIT-BAIL IMMOBILIERS					19	0,4	128	0,4	147	0,3
ASSURANCES	29	2,1	229	1,8	49	1,1	502	1,8	809	1,7
ORGANISMES FINANCIERS	37	2,7	293	2,3	230	5,1	646	2,3	1206	2,6
SERVICES NON MARCHANDS	66	4,9	1983	15,7	539	11,9	3989	14,0	6577	14,0
dont: -SERVICES DOMESTIQUES	8	0,6	699	5,5			525	1,8	1232	2,6
-SECURITE SOCIALE			229	1,8	95	2,1	641	2,3	965	2,1
-ADMINISTRATION (CENTR., LOC., SERV. EXT)	23	1,7	568	4,5	143	3,2	1659	5,8	2393	5,1
-ARMEE, POLICE	35	2,6	57	0,5	155	3,4	77	0,3	324	0,7
-AUTRES SERVICES NON MARCHANDS			430	3,4	146	3,2	1087	3,8	1663	3,5
TOTAL	1354	100,0	12598	100,0	4523	100,0	28456	100,0	46931	100,0
NON REPONSE	127		1867		234		2712		4940	
ENSEMBLE	1481		14465		4757		31168		51871	

Tableau 20
Répartition des actifs occupés par secteur d'activité
selon la filière, le sexe et le secteur de formation
 (suite)

SECTEUR DE FORMATION : ENSEMBLE										
	CAP HOMMES		CAP FEMMES		BEP HOMMES		BEP FEMMES		ENSEMBLE	
	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V	EFF	%V
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	744	2.1	234	1.3	543	2.4	455	1.5	1976	1.9
IND. AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	666	1.9	547	3.0	414	1.8	809	2.7	2436	2.3
PROD. ET DISTRIB. ENERGIE	314	0.9	57	0.3	275	1.2	219	0.7	865	0.8
BIENS INTERMEDIAIRES	6591	18.9	645	3.6	2920	13.0	1174	3.9	11330	10.7
dont: -MINERAIS, METAUX, ACIER	803	2.3	57	0.3	193	0.9	98	0.3	1151	1.1
-FONDERIE, TRAVAIL DES METAUX	4336	12.5	245	1.4	1517	6.7	308	1.0	6406	6.1
-CAOUTCHOUC, PLASTIQUES	675	1.9	142	0.8	557	2.5	243	0.8	1617	1.5
-AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	777	2.2	201	1.1	653	2.9	525	1.8	2156	2.0
BIENS D'EQUIPEMENT	5587	16.0	675	3.7	3755	16.7	1780	5.9	11797	11.2
dont: -CONSTR. MECANIQUE	2698	7.7	218	1.2	1684	7.5	555	1.9	5155	4.9
-CONSTR. ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	973	2.8	334	1.8	1096	4.9	899	3.0	3302	3.1
-CONSTR. AUTOMOBILE	1257	3.6	93	0.5	646	2.9	266	0.9	2262	2.1
-CONSTR. NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	659	1.9	30	0.2	329	1.5	60	0.2	1078	1.0
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	3321	9.5	4617	25.5	1585	7.0	3118	10.4	12641	12.0
dont: -IND. TEXTILE	371	1.1	694	3.8	196	0.9	377	1.3	1638	1.6
-IND. DE L'HABILLEMENT	106	0.3	2894	16.0	59	0.3	955	3.2	4014	3.8
-IND. DU CUIR, CHAUSSURES	146	0.4	372	2.1	110	0.5	438	1.5	1066	1.0
-TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	986	2.8	46	0.3	347	1.5	97	0.3	1476	1.4
-IND. DE L'AMEUBLEMENT	1246	3.6	176	1.0	343	1.5	170	0.6	1935	1.8
-AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	466	1.3	435	2.4	530	2.4	1081	3.6	2512	2.4
BATIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE	8258	23.7	249	1.4	3715	16.5	859	2.9	13081	12.4
COMMERCE	1993	5.7	3009	16.6	1877	8.3	5244	17.5	12123	11.5
dont: -COMM. DE GROS ALIMENTAIRE	279	0.8	303	1.7	256	1.1	478	1.6	1316	1.2
-COMM. DE GROS NON ALIMENTAIRE	392	1.1	319	1.8	402	1.8	1322	4.4	2435	2.3
-COMM. DE DETAIL ALIMENTAIRE	598	1.7	1267	7.0	507	2.2	1561	5.2	3933	3.7
-COMM. DE DETAIL NON ALIMENTAIRE	724	2.1	1120	6.2	712	3.2	1883	6.3	4439	4.2
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	825	2.4	326	1.8	1070	4.7	1020	3.4	3241	3.1
dont: -TRANSPORTS	678	1.9	225	1.2	708	3.1	778	2.6	2389	2.3
-TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	147	0.4	101	0.6	362	1.6	242	0.8	852	0.8
SERVICES MARCHANDS	5289	15.2	4928	27.2	4295	19.1	9946	33.2	24458	23.2
dont: -COMM. REPARATION AUTO	2118	6.1	204	1.1	908	4.0	716	2.4	3946	3.7
-HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	1387	4.0	1148	6.3	1357	6.0	1175	3.9	5067	4.8
-ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE	1052	3.0	1190	6.6	1482	6.6	3022	10.1	6746	6.4
-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	172	0.5	393	2.2	67	0.3	1050	3.5	1682	1.6
-SANTÉ (SERVICES MARCHANDS)	158	0.5	913	5.0	205	0.9	2584	8.6	3860	3.7
-AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	402	1.2	1080	6.0	276	1.2	1399	4.7	3157	3.0
LOC. ET CREDIT-BAIL IMMOBILIERS					22	0.1	128	0.4	150	0.1
ASSURANCES	29	0.1	229	1.3	49	0.2	502	1.7	809	0.8
ORGANISMES FINANCIERS	43	0.1	293	1.6	230	1.0	649	2.2	1215	1.2
SERVICES NON MARCHANDS	1161	3.3	2285	12.6	1791	7.9	4062	13.6	9299	8.8
dont: -SERVICES DOMESTIQUES	8		950	5.3			554	1.8	1512	1.4
-SECURITE SOCIALE	18	0.1	229	1.3	111	0.5	644	2.1	1002	1.0
-ADMINISTRATION (CENTR., LOC., SERV. EXT)	169	0.5	576	3.2	259	1.1	1690	5.6	2694	2.6
-ARMEE, POLICE	900	2.6	57	0.3	1212	5.4	77	0.3	2246	2.1
-AUTRES SERVICES NON MARCHANDS	66	0.2	473	2.6	209	0.9	1097	3.7	1845	1.8
TOTAL	34821	100.0	18094	100.0	22541	100.0	29965	100.0	105421	100.0
NON REPONSE	6002		2693		1806		2895		13396	
ENSEMBLE	40823		20787		24347		32860		118817	

Tableau 21
Statut des actifs occupés selon le secteur d'activité

Ce tableau porte sur l'ensemble des actifs occupés, à l'exception des jeunes engagés dans l'armée. La nomenclature de secteurs d'activité est décrite en annexe 3. Ce tableau vise à mettre en évidence, par secteur d'activité, les parts respectives de l'apprentissage, des contrats emploi-formation et stages pratiques en entreprise. Les aides familiaux et jeunes installés à leur compte, peu nombreux (cf. tableau 11) ont été ici regroupés avec les salariés.

	APPRENTI	CONTRAT EMPL-FORM	STAGE PRATIQUE	SALARIE (*)	TOTAL	EFFECTIF
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	3,6	2,6	3,5	90,2	100,0	1976
IND. AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	8,8	2,0	7,6	81,6	100,0	2436
PROD. ET DISTRIB. ENERGIE	2,9	1,3	5,3	90,5	100,0	865
BIENS INTERMEDIAIRES, dont:	4,6	9,7	4,5	81,2	100,0	11330
-MINERAIS, METAUX, ACIER	4,0	9,3	7,4	79,3	100,0	1151
-FONDERIE, TRAVAIL DES METAUX	4,1	9,6	3,2	83,0	100,0	6406
-CAOUTCHOUC, PLASTIQUES	4,8	14,7	7,2	73,4	100,0	1617
-AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	6,0	6,5	4,8	82,7	100,0	2156
BIENS D'EQUIPEMENT, dont:	3,6	9,4	5,1	81,9	100,0	11797
-CONSTR. MECANIQUE	2,5	8,3	5,5	83,7	100,0	5155
-CONSTR. ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	4,4	9,6	3,9	82,1	100,0	3302
-CONSTR. AUTOMOBILE	4,5	10,1	5,9	79,5	100,0	2262
-CONSTR. NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	4,5	12,8	4,8	77,8	100,0	1078
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE, dont:	7,4	11,5	6,0	75,1	100,0	12641
-IND. TEXTILE	11,2	7,2	13,7	67,9	100,0	1638
-IND. DE L'HABILLEMENT	8,1	13,7	4,0	74,1	100,0	4014
-IND. DU CUIR, CHAUSSURES	10,0	11,8	9,3	68,9	100,0	1066
-TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	4,6	5,6	1,7	88,1	100,0	1476
-IND. DE L'AMEUBLEMENT	7,2	12,5	6,7	73,6	100,0	1935
-AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	4,3	13,6	4,7	77,4	100,0	2512
BATIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE	6,0	7,1	3,8	83,1	100,0	13081
COMMERCE, dont:	6,1	7,0	5,8	81,0	100,0	12123
-COMM. DE GROS ALIMENTAIRE	2,4	4,3	2,7	90,7	100,0	1316
-COMM. DE GROS NON ALIMENTAIRE	2,5	6,7	9,7	81,1	100,0	2435
-COMM. DE DETAIL ALIMENTAIRE	10,4	4,4	4,0	81,2	100,0	3933
-COMM. DE DETAIL NON ALIMENTAIRE	5,5	10,3	6,2	78,0	100,0	4439
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS, dont:	1,3	2,7	5,1	91,0	100,0	3241
-TRANSPORTS	1,8	2,4	6,3	89,5	100,0	2389
-TELECOMMUNICATIONS ET POSTES		3,5	1,5	95,0	100,0	852
SERVICES MARCHANDS, dont:	5,0	7,0	5,0	83,0	100,0	24458
-COMM. REPARATION AUTO	11,8	12,7	6,3	69,2	100,0	3946
-HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	3,6	2,2	1,8	92,5	100,0	5067
-ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE	2,9	6,5	4,8	85,7	100,0	6746
-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	4,9	13,2	13,1	68,7	100,0	1682
-SANTÉ (SERVICES MARCHANDS)	1,5	6,3	3,9	88,3	100,0	3860
-AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	7,6	6,5	5,8	80,1	100,0	3157
LOC. ET CREDIT-BAIL IMMOBILIERS		4,7	12,7	82,7	100,0	150
ASSURANCES	4,2	6,1	8,5	81,2	100,0	809
ORGANISMES FINANCIERS	2,7	3,1	3,3	90,9	100,0	1215
SERVICES NON MARCHANDS, dont:	2,7	1,3	1,0	94,9	100,0	9299
-SERVICES DOMESTIQUES	0,1			99,9	100,0	1512
-SECURITE SOCIALE	7,2	2,6	3,5	86,7	100,0	1002
-ADMINISTRATION (CENTR., LOC., SERV. EXT)	4,0	0,7	1,0	94,3	100,0	2694
-ARMEE, POLICE				100,0	100,0	49
-AUTRES SERVICES NON MARCHANDS	4,0	3,3	1,6	91,1	100,0	1845
ENSEMBLE (HORS ENGAGES DANS L'ARMEE)	5,2	7,4	4,8	82,5	100,0	116620

(*) : Y compris les aides familiaux et les individus à leur compte.

Tableau 22
Proportion d'ouvriers et d'employés
selon le secteur d'activité

Ce tableau concerne l'ensemble des actifs occupés à l'exception des jeunes engagés dans l'armée. Ont été regroupés sous le terme ouvrier les ouvriers, manœuvres, manutentionnaires, dessinateurs et agents techniques divers (cf. nomenclature d'emploi en annexe 2). La nomenclature de secteurs d'activité est décrite en annexe 3.

	OUVRIERS	EMPLOYES	TOTAL	EFFECTIF
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	85,1	14,9	100,0	1976
IND. AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	66,1	33,9	100,0	2436
PROD. ET DISTRIB. ENERGIE	60,9	39,1	100,0	865
BIENS INTERMEDIAIRES	88,0	12,0	100,0	11330
dont: -MINERAIS, METAUX, ACIER	87,5	12,5	100,0	1151
-FONDERIE, TRAVAIL DES METAUX	93,1	6,9	100,0	6406
-CAOUTCHOUC, PLASTIQUES	83,9	16,1	100,0	1617
-AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	76,1	23,9	100,0	2156
BIENS D'EQUIPEMENT	85,8	14,2	100,0	11797
dont: -CONSTR. MECANIQUE	85,7	14,3	100,0	5155
-CONSTR. ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	79,3	20,7	100,0	3302
-CONSTR. AUTOMOBILE	92,0	8,0	100,0	2262
-CONSTR. NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	93,4	6,6	100,0	1078
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	85,0	15,0	100,0	12641
dont: -IND. TEXTILE	82,1	17,9	100,0	1638
-IND. DE L'HABILLEMENT	94,9	5,1	100,0	4014
-IND. DU CUIR, CHAUSSURES	82,3	17,7	100,0	1066
-TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	95,2	4,8	100,0	1476
-IND. DE L'AMEUBLEMENT	89,7	10,3	100,0	1935
-AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	62,6	37,4	100,0	2512
BATIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE	91,3	8,7	100,0	13081
COMMERCE	24,1	75,9	100,0	12123
dont: -COMM. DE GROS ALIMENTAIRE	49,8	50,2	100,0	1316
-COMM. DE GROS NON ALIMENTAIRE	22,3	77,7	100,0	2435
-COMM. DE DETAIL ALIMENTAIRE	17,1	82,9	100,0	3933
-COMM. DE DETAIL NON ALIMENTAIRE	23,9	76,1	100,0	4439
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	44,0	56,0	100,0	3241
dont: -TRANSPORTS	43,9	56,1	100,0	2389
-TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	44,2	55,8	100,0	852
SERVICES MARCHANDS	34,0	66,0	100,0	24458
dont: -COMM. REPARATION AUTO	72,0	28,0	100,0	3946
-HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	40,8	59,2	100,0	5067
-ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE	35,4	64,6	100,0	6746
-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	13,0	87,0	100,0	1682
-SANTÉ (SERVICES MARCHANDS)	4,6	95,4	100,0	3860
-AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	20,0	80,0	100,0	3157
LOC. ET CREDIT-BAIL IMMOBILIERS		100,0	100,0	150
ASSURANCES	0,9	99,1	100,0	809
ORGANISMES FINANCIERS	0,5	99,5	100,0	1215
SERVICES NON MARCHANDS	28,5	71,5	100,0	9299
dont: -SERVICES DOMESTIQUES		100,0	100,0	1512
-SECURITE SOCIALE	2,0	98,0	100,0	1002
-ADMINISTRATION (CENTR., LOC., SERV. EXT)	9,7	90,3	100,0	2694
-ARMEE, POLICE		100,0	100,0	49
-AUTRES SERVICES NON MARCHANDS	8,2	91,8	100,0	1845
ENSEMBLE	58,4	41,6	100,0	116620

Tableau 23
Qualification des ouvriers
selon le secteur d'activité

Ce tableau concerne uniquement les ouvriers salariés – plus précisément les ouvriers, manutentionnaires, manœuvres, dessinateurs et agents techniques divers – (voir nomenclature d'emploi en annexe 2), hors apprentissage, contrats emploi-formation et stages pratiques en entreprise. On éte considérés comme qualifiés les ouvriers ayant déclaré une des classifications suivantes : ouvrier qualifié, compagnon, technicien, agent de maîtrise ou contremaître, employé qualifié (cf. introduction). La nomenclature de secteurs d'activité est décrite en annexe 3.

	OUVRIERS QUALIFIES	OUVRIERS NON QUALIFIES	% DE NON REPONSE	EFFECTIF D'OUVRIERS
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	4,2	95,8	37,9	921
IND. AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	15,7	84,3	18,1	1232
PROD. ET DISTRIB. ENERGIE	44,7	55,3	20,6	451
BIENS INTERMEDIAIRES	46,7	53,3	11,9	7896
dont: -MINERAIS, METAUX, ACIER	49,1	50,9	8,1	782
-FONDERIE, TRAVAIL DES METAUX	54,1	45,9	10,2	4834
-CAOUTCHOUC, PLASTIQUES	24,1	75,9	21,8	939
-AUTRES BIENS INTERMEDIAIRES	31,6	68,4	13,6	1341
BIENS D'EQUIPEMENT	59,5	40,5	9,8	8066
dont: -CONSTR. MECANIQUE	60,3	39,7	9,7	3667
-CONSTR. ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE	59,9	40,1	10,9	2044
-CONSTR. AUTOMOBILE	45,5	54,5	9,6	1621
-CONSTR. NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	84,5	15,5	7,5	734
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	32,4	67,6	22,4	7846
dont: -IND. TEXTILE	27,6	72,4	24,5	884
-IND. DE L'HABILLEMENT	40,4	59,6	32,4	2731
-IND. DU CUIR, CHAUSSURES	13,3	86,7	27,9	585
-TRAVAIL MECANIQUE DU BOIS	29,8	70,2	10,5	1197
-IND. DE L'AMEUBLEMENT	33,0	67,0	8,4	1269
-AUTRES BIENS DE CONSOMMATION	30,9	69,1	21,9	1180
BATIMENT, GENIE CIVIL ET AGRICOLE	52,1	47,9	9,8	9577
COMMERCE	25,6	74,4	17,7	2233
dont: -COMM. DE GROS ALIMENTAIRE	11,2	88,8	23,4	585
-COMM. DE GROS NON ALIMENTAIRE	31,0	69,0	11,8	457
-COMM. DE DETAIL ALIMENTAIRE	15,8	84,2	19,6	465
-COMM. DE DETAIL NON ALIMENTAIRE	38,7	61,3	15,6	726
TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	55,2	44,8	32,4	1252
TRANSPORTS	51,3	48,7	36,7	933
TELECOMMUNICATIONS ET POSTES	64,3	35,7	20,1	319
SERVICES MARCHANDS	53,1	46,9	21,6	6529
dont: -COMM. REPARATION AUTO	57,7	42,3	15,4	1855
-HOTELS, CAFES, RESTAURANTS	61,1	38,9	38,1	1811
-ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE	44,9	55,1	13,3	2108
-AUTRES SERVICES AUX ENTREPRISES	36,1	63,9	11,8	204
-SANTÉ (SERVICES MARCHANDS)	69,5	30,5	22,1	122
-AUTRES SERVICES AUX PARTICULIERS	53,1	46,9	24,0	429
SERVICES NON MARCHANDS	61,4	38,6	86,8	2514
dont: -ADMINISTRATION (CENTR., LOC., SERV. EXT)	53,2	46,8	27,6	239
-AUTRES SERVICES NON MARCHANDS	60,3	39,7	38,7	119
TOTAL	46,8	53,2	16,0	46392
NON REPONSE				4877
ENSEMBLE	47,0	53,0	17,5	51269

5. SALAIRES

Tableau 24 - Salaire mensuel moyen selon le sexe, le type d'emploi, la qualification, le type et la taille d'entreprise

Les calculs de salaire moyen portent sur les salariés (hors pacte national pour l'emploi) ayant indiqué leur salaire et travaillant à temps plein.

Ont été regroupés sous le terme « ouvrier » les ouvriers, manœuvres, manutentionnaires, dessinateurs et agents techniques divers (cf. nomenclature d'emploi en annexe 2). Parmi ces derniers, ont été considérés comme qualifiés ceux qui ont déclaré une des classifications suivantes : ouvrier qualifié, compagnon, technicien, agent de maîtrise ou contremaître. Les non-répondants ouvriers à cette question ont été isolés (ouvriers SAI).

A titre indicatif, on peut signaler que le SMIC net moyen sur l'année 1980, calculé relativement à la durée effective du travail, était de 2 136 Frs par mois.

Tableau 24
Salaire mensuel moyen
selon le sexe, le type d'emploi, la qualification
le type et la taille d'entreprise

	HOMMES					FEMMES				
	OUV	OUV NON	OUV SAI	EMPLOYE	ENSEMBLE	OUV	OUV NON	OUV SAI	EMPLOYE	ENSEMBLE
	QUALIFIE	QUALIFIE				QUALIFIE	QUALIFIE			
INDEPENDANTS ET ENTREPRISES PRIVEES DE - DE 10 SALARIES	2459	2232	2349	2499	2364	2247	1948	2186	2169	2160
ENTREPRISES PRIVEES:										
NB DE SALARIES INCONNU	2751	2401	2698	2409	2566	2492*	2184*	2039*	2261	2242
DE 10A49 SALARIES	2567	2274	2332	2424	2409*	2145	2085	2057	2228	2182
DE 50A499 SALARIES	2665	2452	2528	2542	2554	2179	2185	2160	2371	2293
DE 500A999 SALARIES	2814	2741	2622	2396	2736	2234*	2124	2267*	2386	2298
1000 ET + SALARIES	3010	2700	2825	2350	2833	2730*	2494*	2537*	2626	2606
ENTR PUBL ET NATIONALISEES	2936	2582	2767	2563	2761	2490*	2256*	2217*	2478	2460
ADMIN. ET COLLECT. LOCALES	2662	2513	2182	2602	2556	2624*	2218*	2331*	2517	2515
ENSEMBLE	2645	2373	2453	2493	2504	2251	2133	2148	2317	2281
EFFECTIF	16193	15543	4568	4677	42081	1325	3529	1956	23816	31349

(*) : Chiffres non significatifs dus à la faiblesse de l'effectif correspondant.

	HOMMES + FEMMES				
	OUV	OUV NON	OUV SAI	EMPLOYE	ENSEMBLE
	QUALIFIE	QUALIFIE			
INDEPENDANTS ET ENTREPRISES PRIVEES DE - DE 10 SALARIES	2447	2208	2323	2226	2282
ENTREPRISES PRIVEES:					
NB DE SALARIES INCONNU	2731	2369	2467	2287	2426
DE 10 A 49 SALARIES	2534	2233	2217	2262	2318
DE 50 A 499 SALARIES	2609	2375	2355	2395	2442
DE 500 A 999 SALARIES	2755	2586	2498	2388	2567
1000 SALARIES ET +	2996	2672	2773	2560	2770
ENTR PUBLIQUES ET NATIONALISEES	2921	2544	2739	2499	2659
ADMINISTR. ET COLLECT. LOCALES	2656	2471	2214	2527	2524
ENSEMBLE	2615	2328	2361	2346	2409
EFFECTIF	17518	19072	6524	28493	73430

CHAPITRE II

LES PRINCIPALES SPÉCIALITÉS DE FORMATION EN CAP ET BEP

Ce second chapitre présente les différentes spécialités de CAP et BEP qui ont pu être isolées. Elles représentent néanmoins 94 % des inscrits en année terminale de CAP et 97 % des inscrits en année terminale de BEP. On les trouvera classées dans l'ordre induit par la nomenclature de formation du ministère de l'Éducation nationale.

Les effectifs d'élèves inscrits dans les diverses spécialités sont d'origine SEIS (Service des études informatiques et statistiques, ministère de l'Éducation), tels qu'ils ont été publiés dans : *Statistiques des enseignements, «Tableaux et Informations»*, Fascicule 4.3.b. Enseignements du second cycle professionnel court public et privé, n° 12, Centre national de documentation pédagogique. 1980.

Chaque fois que cela était possible, les résultats ont été présentés par sexe, filière et diplôme possédé. D'une manière générale, les effectifs sont trop faibles pour que de légères différences entre les pourcentages soient significatives.

Il n'y a pas de non-réponse à la question portant sur la situation à la date de l'enquête. Les effectifs d'actifs occupés sont donc nets et servent de référence pour l'ensemble du document. Pour les autres variables, les pourcentages sont systématiquement calculés hors non-réponse, ce qui doit inciter à la plus grande prudence quant à l'interprétation des résultats quand le taux de non-réponse est élevé (question concernant la qualification notamment). On pourra se reporter à la première partie, où les taux de non-réponse ont toujours été mis en évidence.

1. CONSTRUCTION EN BATIMENT

Groupe 05

Présentation générale

Il s'agit d'une formation exclusivement masculine. Les nombreuses spécialités de ce groupe ne peuvent être isolées dans l'enquête d'insertion, mais les effectifs sont fortement concentrés sur deux d'entre elles : le CAP «constructeur en maçonnerie et béton armé» et le BEP «constructeur en bâtiment» qui représentent respectivement 70 % et 80 % des inscrits en année terminale de CAP et BEP.

Répartition des inscrits et des sortants

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans	3 011	2 719
BEP	1 294	932

Répartition des inscrits par spécialité de formation

Année terminale de :	Nombre d'inscrits
CAP en trois ans	
0506 Carreleur mosaïste	426
0507 Plâtrier	113
0508 Plâtrier-peintre	203
0509 Plâtrier-maçon	77
0513 Solier moquettiste	45
0520 Constructeur en maçonnerie et béton armé	2 077
0523 Monteur poseur en miroiterie	70
Ensemble	3 011
BEP	
0512 Constructeur en bâtiment	752
Constructeur en génie civil et éléments industrialisés :	
0515 Fabrication en usine	41
0516 Mise en œuvre	57
0517 Métré du bâtiment	444
Ensemble	1 294

Diplômes obtenus

Il s'agit des diplômes possédés au 31 mars 1980, quelles qu'en soit la spécialité ou la date d'obtention.

	Filière de formation	
	BEP	CAP
Deux CAP + BEP	3	
Un CAP + BEP	30	1
BEP seul	22	—
CAP	13	63
Aucun diplôme	32	36
Total	100	100
<i>Effectif</i>	932	2 719

La non-réponse aux questions concernant la spécialité et la date d'obtention du CAP est très élevée : 31 % des enquêtés n'ont répondu ni à l'une ni à l'autre. Au vu des réponses exploitables, on peut estimer que la majorité des CAP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée (92 %). On trouve quelques CAP du groupe 6 (plombier) ou du groupe 26 (dessinateur du BTP).

86 % des BEP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée. Les autres spécialités sont connexes au groupe 5 : travaux publics, génie civil, topographie (groupe 4) ou dessinateurs du BTP (groupe 26).

Les doubles diplômes sont fréquents en BEP : un tiers des jeunes possède au moins le CAP et le BEP : ils ne sont cependant pas assez nombreux en effectif pour que l'on conserve cette distinction par la suite. Seront donc considérés comme diplômés les détenteurs d'au moins un diplôme de CAP ou de BEP.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Sortants de BEP			Sortants de CAP		
	Diplômés	Non diplômés	Ensemble	Diplômés	Non diplômés	Ensemble
Actifs occupés	56,5	67,0	60,0	85,5	72,0	80,5
Chômeurs	11,0	—	7,5	7,0	12,5	9,0
Service national	25,0	26,0	25,0	7,0	11,0	8,5
Inactifs	7,5	7,0	7,5	0,5	4,5	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	632	300	932	1 738	981	2 719

Les mesures du pacte national pour l'emploi (apprentissage, contrat emploi-formation, stages pratiques en entreprise) ont touché 10 % des actifs occupés sortant de BEP et 18 % de ceux sortant de CAP (pour la filière CAP, il s'agit principalement d'apprentis).

Étant donné le petit nombre de non-diplômés de la filière BEP, on considèrera dorénavant les trois sous-populations suivantes : BEP, CAP diplômés et CAP non diplômés.

Principaux emplois occupés (*)

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP	CAP		
		Diplômés	Non diplômés	Ensemble
Ouvriers du bâtiment	54,5	85,0	66,0	79,0
Peintres en bâtiment	3,5	2,5	6,0	4,0
Ouvriers de la plomberie	3,0	—	—	—
Ouvriers du bois	5,0	1,0	—	0,5
Ouvriers de la chimie plastique	1,5	3,0	—	2,0
Ouvriers SAI	2,5	4,5	10,0	6,0
Ouvriers divers	8,5	1,0	4,0	2,0
Manœuvres manutentionnaires	4,5	2,0	5,0	3,0
Agents techniques bâtiment	10,0	—	—	—
Autres emplois	5,0	1,0	4,5	2,0
Armée	2,0	—	4,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	557	1 485	706	2 191

(*) Voir en annexe 2 la nomenclature d'emploi utilisée. Les manœuvres du bâtiment sont *a priori* classés avec les ouvriers du bâtiment.

Qualification, type et taille d'entreprise, type de contrat

Ces indications ne portent que sur les ouvriers du bâtiment salariés (hors pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

	Sortants de :		
	CAP	BEP	Ensemble
Qualification :			
Ouvrier qualifié	67,0	61,5	66,0
Ouvrier non qualifié	33,0	38,5	34,0
Total	100,0	100,0	100,0
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	69,5	72,5	70,0
Entreprises privées :			
Nombre de salariés inconnu	1,0	4,0	2,0
De 10 à 49 salariés	17,0	12,5	16,0
De 50 à 499 salariés	5,5	3,5	5,0
Plus de 500 salariés	3,0	7,5	4,0
Entreprises publiques ou nationalisées			
Administration	3,0	—	2,5
	1,0	—	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
Type de contrat :			
Intérim	2,0	—	2,0
Essai	3,0	—	2,5
Durée limitée	5,0	10,0	5,5
Durée illimitée	90,0	90,0	90,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 341	267	1 608

Les questions sur la qualification et le type de contrat obtiennent des taux de réponse assez bas, notamment pour le type de contrat où 24 % des enquêtés n'ont pas donné de réponse. Les résultats sont donc calculés sur les seuls répondants.

95 % des ouvriers du bâtiment déclarent travailler dans l'industrie du bâtiment.

2. COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Groupe 06

Présentation générale

Les formations de la plomberie sont surtout dispensées en CAP en trois ans (87 % des inscrits du groupe 6 étaient en CAP). Comme la plupart des formations secondaires, elles sont totalement masculines.

Répartition des inscrits et des sortants

Inscrits en année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants recensés (EVA)
CAP trois ans	3 407	3 096
dont : Couvresseurs	269	
Monteurs installations sanitaires	1 940	
Monteurs installations thermiques	1 198	
BEP		
Installations sanitaires et thermiques	484	404

L'enquête d'insertion de 1980 ne permet pas de distinguer les différentes spécialités du CAP. Cependant les couvreurs ne représentent que 8 % des inscrits.

Diplômes obtenus

En pourcentage

Sortants de :	CAP + BEP	BEP seul	CAP seul	Néant	Total	Effectif
CAP	0,5	—	60,5	39,0	100,0	3 096
BEP	54,0	9,0	21,0	16,0	100,0	404

La quasi-totalité de ces diplômes ont été obtenus en 1979, dans la spécialité préparée (93 % des CAP, 94 % des BEP). Plus de la moitié des sortants de BEP possèdent le CAP et le BEP (contre 47 % pour l'ensemble des hommes sortant de BEP secondaire), et 16 % d'entre eux ne sont pas diplômés (contre 23 %).

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP	CAP		
		Diplômés	Non diplômés	Ensemble
Actifs occupés	54,0	73,0	60,0	68,0
Chômeurs	11,0	11,0	29,0	18,0
Service national	34,0	13,0	8,0	11,0
Stages de formation	1,0	3,0	3,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	404	1 885	1 211	3 096

Les effectifs ne permettent pas de distinguer les diplômés des non-diplômés parmi les sortants de BEP.

Parmi les actifs occupés, la part de contrats d'apprentissage, emplois formation et stages pratiques est de 12 % pour les sortants de BEP et de CAP diplômés, et de 24,5 % pour les CAP non-diplômés. Pour les CAP diplômés il s'agit principalement de contrats emploi-formation, et pour les non-diplômés essentiellement de contrats d'apprentissage.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP (2)	CAP		
		Diplômés	Non diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	—	1,0	5,5	2,0
Ouvriers du bâtiment	—	2,0	4,0	2,5
Ouvriers de la plomberie	80,5	80,5	45,0	69,0
Emplois de la mécanique	€	2,0	1,5	2,0
Soudeurs	€	—	4,0	1,0
Ouvriers du bois	—	1,0	3,0	1,5
Ouvriers SAI	€	2,5	7,5	4,0
Autres ouvriers	5,5	4,5	4,5	4,5
Manœuvres, manutentionnaires	—	2,0	7,0	3,5
Magasiniers préposés	—	—	6,0	2,0
Employés de café restaurant	—	—	6,5	2,5
Autres emplois	—	1,0	4,0	2,5
Armée	9,0	3,5	1,5	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	217	1 374	728	2 102

(1) Cf. en annexe 2 la nomenclature d'emploi utilisée.

(2) Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif : la faiblesse des effectifs et la dispersion élevée des emplois empêchent que les écarts soient significatifs.

99 % des plombiers déclarent travailler dans le secteur du bâtiment.

Parmi les plombiers, on trouve 6,7 % d'apprentis, 8 % de contrats emploi-formation et 4 % de stages pratiques en entreprise.

Qualification, type de contrat, type et taille d'entreprise

Pour chacun de ces aspects, les indications fournies ne portent que sur les **ouvriers plombiers se déclarant salariés** (hors pacte national pour l'emploi).

La question sur la qualification obtient un bon taux de réponse, contrairement à ce qui se produit habituellement pour les autres spécialités de CAP ou BEP : les résultats seront donc fournis séparément pour les qualifiés et les non-qualifiés. On a par contre regroupé les sortants de CAP ou de BEP, ces derniers étant trop peu nombreux pour être isolés.

– Qualification

En pourcentage

Ouvrier qualifié	57,5
Ouvrier non qualifié	42,5
Total	100,0
<i>Effectif</i>	1 152

– Type de contrat, type et taille d'entreprise

En pourcentage

	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Ensemble
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	53,5	66,5	59,0
Entreprises privées :			
Nombre de salariés inconnu	2,0	–	1,0
De 10 à 49 salariés	19,0	21,0	20,0
De 50 à 499 salariés	16,0	12,5	15,0
De 499 à 999 salariés	3,0	–	1,5
Entreprises publiques et nationalisées	6,5	–	3,5
Total	100,0	100,0	100,0
Type de contrat :			
Essai	13,0	3,0	8,5
Durée limitée	6,0	16,5	9,5
Durée illimitée	81,0	80,5	82,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	663	489	1 152

3. FORGE - CHAUDRONNERIE - CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES Groupe 09

Présentation générale

Par ses effectifs d'inscrits, le groupe 09 est l'un des plus importants du niveau V et le troisième en ce qui concerne les formations du secteur secondaire de CAP en trois ans.

C'est une formation masculine, dispensée principalement en CAP en trois ans. Il existe de nombreuses spécialités, mais on trouve une concentration des effectifs sur deux d'entre elles : le CAP en trois ans de chaudronnier et celui de métallier qui, à eux deux, représentent 73 % des inscrits en année terminale de CAP en trois ans.

Répartition des inscrits et des sortants

Inscrits en année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants recensés (EVA)
CAP en trois ans	10 397	8 957
CAP en deux ans	127	96
BEP	1 546	1 211

Répartition des inscrits par spécialités principales

Inscrits en année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans		
0907 Chaudronnier : fer	4 465	3 621
0936 Métallier	3 127	2 868
0914 Réparateur en carrosserie automobile	985	} 2 468
0921 Soudeur	948	
0910 Chaudronnier : tuyauterie industrielle	204	
0913 Tôlier formeur en carrosserie	167	
0909 Chaudronnier : aluminium et alliages légers	111	
0919 Charpentier en charpentes métalliques	127	
Autres spécialités du groupe 09	263	
CAP en deux ans		
0907 Chaudronnier : fer	64	} 96
0909 Chaudronnier : aluminium et alliages légers	32	
Autres spécialités du groupe 09	31	
BEP		
0929 Constructeur d'ensembles chaudronnés industriels	811	} 1 211
0906 Ouvrages métalliques	518	
0931 Carrosserie : réparation	121	
0930 Carrosserie : construction	73	
0932 Carrosserie : recouvrement	23	

Seules les deux premières spécialités de CAP trois ans peuvent être isolées, et les sortants de CAP deux ans, trop peu nombreux, ont été regroupés avec ceux de BEP.

Diplômes obtenus

En pourcentage

Diplômes obtenus	Sortants de :			
	CAP Chaudronnier	CAP Métallier	CAP autres spécialités	BEP
CAP + BEP	1,0	—	—	32,0
BEP	—	—	—	17,0
CAP	54,0	56,0	59,5	29,5
Aucun diplôme	45,0	44,0	40,5	21,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>3 621</i>	<i>2 868</i>	<i>2 468</i>	<i>1 307</i>

Le taux de non-réponse à la question portant sur la date d'obtention et la spécialité du CAP est élevé : 28 % des enquêtés n'ont répondu ni à l'une ni à l'autre. Au vu des réponses exploitables, on peut estimer que 88 % des CAP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée et 7,5 % avant 1979. Les autres CAP se répartissent entre différents groupes (10 - mécanique, 08 - production et première transformation des métaux, 06 - plomberie, 11 - électricité, ...).

Par contre 95 % des BEP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée.

Par la suite, on considèrera comme diplômés les possesseurs d'au moins un diplôme de CAP ou de BEP. En effet, les sortants de BEP qui possèdent un double diplôme sont trop peu nombreux pour être isolés.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Actifs occupés	Chômeurs	Service national	Inactifs	Total	Effectif
CAP Chaudronnier	69,0	16,0	11,0	4,0	100,0	3 621
<i>Diplômés</i>	74,0	12,0	10,0	4,0	100,0	1 983
<i>Non-diplômés</i>	63,0	21,0	11,0	5,0	100,0	1 638
CAP Métallier	67,0	18,0	10,0	5,0	100,0	2 868
<i>Diplômés</i>	72,0	15,5	10,0	2,5	100,0	1 597
<i>Non-diplômés</i>	61,5	21,0	9,0	8,5	100,0	1 271
CAP autres spécialités	68,0	15,0	12,0	5,0	100,0	2 468
<i>Diplômés</i>	74,0	11,0	11,0	4,0	100,0	1 468
<i>Non-diplômés</i>	59,0	22,0	13,0	6,0	100,0	1 000
BEP	65,0	12,5	22,5	—	100,0	1 307

Parmi les sortants de BEP, les non-diplômés sont trop peu nombreux pour être distingués des diplômés.

Parmi l'ensemble des actifs occupés, les jeunes touchés par une mesure du pacte national pour l'emploi (apprentissage, contrat emploi-formation, stage pratique

en entreprise) représentent un pourcentage moyen de 15 %. Il s'agit, le plus souvent, de non-diplômés. Ce pourcentage monte à 28 % chez les sortants non-diplômés du CAP de métallier ; 70 % d'entre eux sont en contrat emploi-formation.

Principaux emplois occupés suivant la filière de formation (1)

En pourcentage

	Sortants de :			
	CAP Chaudronnier	CAP Métallier	CAP autres spécialités	BEP
Serruriers-métalliers	3,5	48,0	4,5	16,5
Chaudronniers-carrossiers auto	52,0	8,0	33,0	45,5
Soudeurs	6,5	5,5	22,5	8,0
Ouvriers du travail des métaux divers	2,5	2,0	1,5	2,0
Emplois de la mécanique	2,0	4,0	3,5	6,0
Ouvriers du bâtiment	3,0	2,5	2,0	1,0
Manœuvres/manutentionnaires	7,0	10,0	5,5	—
Ouvriers SAI	6,5	6,5	9,0	2,5
Autres ouvriers	11,0	8,5	12,0	8,0
Employés	3,5	3,0	2,5	8,0
Armée	2,5	2,0	4,0	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>2 492</i>	<i>1 927</i>	<i>1 679</i>	<i>848</i>

(1) Cf. annexe 2, Nomenclature d'emploi.

La répartition par emplois varie sensiblement selon la possession ou non d'un diplôme, comme le montre le tableau suivant qui ne concerne que les sortants de CAP.

Principaux emplois occupés, selon la possession ou non d'un diplôme

En pourcentage

	Sortants de :					
	CAP Chaudronnier		CAP Métallier		CAP autres spécialités	
	Diplômés	Non-diplômés	Diplômés	Non-diplômés	Diplômés	Non-diplômés
Serruriers-métalliers	4,0	3,0	58,5	31,0	7,0	—
Chaudronniers-carrossiers auto	66,0	32,0	7,5	9,5	42,0	15,0
Soudeurs	6,0	7,0	4,5	7,0	24,5	18,0
Ouvriers du travail des métaux divers	2,0	3,0	2,0	1,5	1,0	2,0
Emplois de la mécanique	3,0	1,0	2,0	6,5	4,0	2,0
Ouvriers du bâtiment	1,5	5,0	1,0	5,0	0,5	5,5
Manœuvres/manutentionnaires	5,5	9,0	9,0	10,0	4,0	7,5
Ouvriers SAI	4,5	9,5	5,0	9,0	3,0	21,0
Autres ouvriers	3,5	22,5	7,5	12,5	8,0	21,5
Autres emplois	3,0	3,5	2,0	5,0	3,0	—
Armée	1,0	4,5	1,0	3,0	3,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 459</i>	<i>1 033</i>	<i>1 146</i>	<i>781</i>	<i>1 091</i>	<i>588</i>

N.B. : On ne peut inclure les sortants de BEP dans ce tableau, vu le petit nombre de non-diplômés.

Il est impossible d'indiquer en détail les emplois qui ont été regroupés dans le poste «autres ouvriers», vu leur très grande dispersion. Une seule exception : dans le cas des sortants non diplômés du CAP de chaudronnier, il s'agit principalement

d'ouvriers de la chimie (40 %) et d'ouvriers du travail du bois (21 %).

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1), selon l'emploi occupé

En pourcentage

	Emploi occupé				
	Serruriers Métalliers	Chaudronniers	Soudeurs	Autres emplois	Ensemble
Agriculture, IAA, énergie	—	—	—	6,0	2,5
Biens intermédiaires	65,0	23,0	48,5	26,0	34,0
<i>dont : . Travail des métaux, fonderie</i>	64,0	17,0	44,0	11,5	26,0
<i>. Autres</i>	1,0	6,0	4,5	14,5	8,0
Biens d'équipement	7,0	47,5	32,5	10,0	24,0
<i>dont : . Construction mécanique</i>	4,0	30,0	28,5	5,0	15,5
<i>. Construction navale, aéronautique</i>	—	10,0	—	1,0	3,0
<i>. Autres</i>	3,0	7,5	4,0	4,0	5,5
Biens de consommation courante	1,0	1,0	—	9,0	4,0
BTP, génie civil	22,5	5,5	5,0	15,5	13,0
Commerce	—	0,5	2,0	10,5	4,5
Transports et télécommunications	—	0,5	—	3,0	1,0
Services marchands	3,5	22,0	12,0	10,0	13,0
<i>dont : . Commerce, réparation auto</i>	—	17,5	6,0	5,0	8,5
<i>. Autres</i>	3,5	4,5	6,0	5,0	4,5
Services non marchands	1,0	—	—	10,0	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 170	2 312	686	2 778	6 946

(1) Cf. l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Type et taille d'entreprise, type de contrat, qualification selon l'emploi occupé

Sur ces quatre aspects, on se limitera à ne donner des indications que pour les salariés, en excluant les emplois trouvés dans le cadre du pacte national pour l'emploi (cf. tableau page suivante).

En pourcentage

	Emploi occupé				
	Serruriers Métalliers	Chaudronniers	Soudeurs	Autres emplois	Ensemble
Type et taille d'entreprise :					
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	47,0	25,5	25,0	28,5	30,5
Entreprises privées :					
Nombre de salariés inconnu	3,5	6,5	7,0	10,0	7,0
De 10 à 49 salariés	26,5	29,0	28,0	15,5	23,5
De 50 à 499 salariés	16,5	25,5	24,0	18,0	21,0
De 500 à 999 salariés	—	4,0	7,0	3,5	3,5
Plus de 1 000 salariés	1,0	6,0	9,0	8,5	6,0
Entreprises publiques et nationalisées	4,0	3,5	—	3,0	3,5
Administration et collectivités locales	1,5	—	—	13,0	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de contrat :					
Intérim	5,0	8,0	16,0	16,5	11,0
Essai	9,5	18,0	13,0	10,0	13,0
Durée limitée	6,5	8,0	10,0	23,0	13,0
Durée illimitée	79,0	66,0	61,0	50,5	63,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Qualification :					
Ouvrier qualifié	64,0	75,5	35,0	25,0	53,5
Ouvrier non qualifié	36,0	24,5	65,0	75,0	46,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	983	1 985	509	2 192	5 669

N.B. : La non-réponse à ces questions varie entre 8 et 30 %, la valeur extrême de 30 % étant atteinte par les « autres emplois » qui, quelle que soit la question posée, répondent nettement moins que les enquêtés occupant un emploi en rapport avec les spécialités dispensées dans le groupe 09.

4. MÉCANIQUE

Groupe 10

Présentation générale

Le groupe 10, qui rassemble un nombre très élevé de spécialités de formation, est un des groupes les plus importants du niveau V quant au nombre d'élèves formés, ces derniers étant presque tous de sexe masculin.

Si l'on se limite aux hommes ayant reçu une formation dans une spécialité secondaire, le groupe 10 représente 44 % des sortants d'année terminale de CAP en trois ans, et 33 % des sortants d'année terminale de BEP.

Bien qu'il existe une multitude de spécialités de formation dans le groupe 10, les effectifs sont fortement concentrés sur un nombre restreint d'entre elles. Pour des raisons techniques, seules ces dernières peuvent être isolées : il s'agit de cinq spécialités de CAP en trois ans (ajusteur, mécanicien d'entretien, tourneur, fraiseur, réparateur auto) et d'une spécialité de BEP (mécanicien monteur). Les autres spécialités de CAP en trois ans sont regroupées en un seul poste. Les sortants de CAP en deux ans, peu nombreux, seront regroupés avec les sortants des spécialités de BEP autres que mécanicien monteur.

Les résultats sont présentés en deux parties. La première partie vise à donner une vue d'ensemble du groupe 10 et de ses composantes. La seconde partie donne, pour chaque spécialité importante, des indications plus détaillées, introduisant en particulier la distinction entre diplômés et non-diplômés.

Vu le très petit nombre de femmes, tous les tableaux portent systématiquement sur l'ensemble hommes et femmes confondus.

Répartition des inscrits et des sortants

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans		
1011 Ajusteur	9 061	7 072
1073 Mécanicien d'entretien	3 935	3 207
1076 Tourneur	7 100	5 698
1077 Fraiseur	5 945	4 582
1082 Réparateur auto	3 920	3 431
Autres spécialités	2 821	2 125
Ensemble des CAP trois ans (groupe 10)	32 782	26 115
CAP en deux ans		
Ensemble (groupe 10)	831	507
BEP		
1046 Mécanicien monteur	10 304	7 409
Autres spécialités	3 818	2 900
Ensemble des BEP (groupe 10)	14 122	10 309
Ensemble	47 735	36 931

Il faut noter que 40 % des inscrits en BEP dans la rubrique « autres spécialités » suivaient la spécialité 1046 (automobile, technique et service).

Diplômes obtenus

Comme le montre le tableau suivant, les doubles diplômes sont peu fréquents chez les sortants de CAP en trois ans, et plus rares chez les BEP que pour l'ensemble des hommes sortant d'un BEP secondaire.

En pourcentage

Sortants de :	Diplômes obtenus				Total	Effectif
	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant		
CAP en trois ans :						
Ajusteur	0,2	—	53,5	46,3	100,0	7 072
Mécanicien d'entretien	0,4	—	57,1	42,5	100,0	3 207
Tourneur	0,3	0,1	64,7	34,9	100,0	5 698
Fraiseur	0,5	—	59,7	39,8	100,0	4 582
Réparateur auto			56,1	43,9	100,0	3 431
Autres spécialités	3,2	1,0	58,6	37,2	100,0	2 125
Ensemble des CAP	0,5	0,1	58,2	41,1	100,0	26 115
BEP et CAP en deux ans :						
Mécanicien monteur (BEP)	34,1	17,1	16,4	32,5	100,0	7 409
Autres spécialités	38,2	14,1	26,5	21,2	100,0	3 407
Ensemble des BEP	35,4	16,1	19,6	28,9	100,0	10 816

Spécialité des diplômes obtenus

La question portant sur la spécialité des diplômes obtenus est entâchée d'un taux de non-réponse élevé (30 % en moyenne). On ne peut donc donner que quelques indications à ce sujet, en se limitant aux réponses exploitables.

Chez les sortants de CAP en trois ans, on peut estimer que plus de 90 % des diplômes de CAP ont été obtenus dans la spécialité préparée, les 10 % restants se ré-

partissant, sauf de rares exceptions, dans les diverses spécialités du groupe 10. Il semble qu'il y ait une forte proximité entre les spécialités ajusteur, tourneur et fraiseur.

Chez les sortants de BEP, 95 % des diplômés de BEP ont été obtenus dans la spécialité préparée. La quasi-totalité des CAP ont été obtenus en mécanique, se concentrant sur trois spécialités : ajusteur (36 %), tourneur (36 %), fraiseur (25 %).

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

Sortants de :	Actifs occupés	Chômage	Service national	Inactifs	Total	Effectif
CAP en trois ans :						
Ajusteur	62,5	18,0	13,5	6,0	100,0	7 072
Mécanicien d'entretien	62,0	15,5	17,0	5,5	100,0	3 207
Tourneur	66,0	17,5	12,0	4,5	100,0	5 698
Fraiseur	65,5	18,5	12,0	4,0	100,0	4 582
Réparateur auto	62,0	17,0	16,5	4,5	100,0	3 431
Autres spécialités	67,5	13,5	11,5	7,5	100,0	2 125
Ensemble	64,0	17,0	14,0	5,0	100,0	26 115
BEP et CAP en deux ans :						
Mécanicien monteur (BEP)	55,0	12,0	29,0	4,0	100,0	7 409
Autres spécialités	63,0	13,0	20,0	4,0	100,0	3 407
Ensemble	58,0	12,0	26,0	4,0	100,0	10 816

Parmi les actifs occupés du groupe 10, on trouve 19 % de jeunes touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi, dont 8,5 % en contrat emploi-formation, 6,5 % apprentis et 4 % en stages pratiques en entreprise.

Principaux emplois occupés en mars 1980

Pour plus de précisions sur la nomenclature d'emploi utilisée, se reporter à l'annexe 2.

En pourcentage

Emploi occupé	Sortants de :							
	CAP en trois ans						BEP	
	Ajusteurs	Mécaniciens entretien	Tourneurs	Fraiseurs	Réparateurs auto	Autres spécialités	Mécaniciens monteurs	Autres spécialités
Ouvrier de l'agriculture	2,2	3,7	1,9	2,3	2,7	8,3	1,4	5,9
Ouvrier du bâtiment, plomberie	5,1	5,4	5,4	4,1	4,0	2,2	3,2	2,3
Ouvrier de la fonderie	1,9	1,2	0,4	2,1	—	2,1	0,6	—
Serrurier, métallier	1,9	1,1	1,1	1,2	—	—	1,6	—
Chaudronnier, carrossier, charpentier fer	1,9	2,3	1,6	2,6	3,4	1,0	1,1	0,7
Ajusteur monteur	28,4	8,4	2,4	1,4	0,5	1,9	13,3	8,9
Mécanicien auto	3,6	6,2	2,4	2,8	46,9	17,3	3,7	32,7
Mécanicien d'entretien	3,1	21,6	1,1	0,9	5,6	3,8	4,1	3,0
Mécanicien divers	3,8	3,2	1,9	1,5	4,7	15,1	2,6	9,9
Tourneur fraiseur	7,0	2,7	39,7	37,1	0,9	10,2	18,7	5,1
Conducteur machines- outils divers	2,5	3,5	1,4	1,1	—	3,2	2,1	0,4
Sous-total emplois de la mécanique	48,4	45,5	48,9	44,8	58,6	51,5	44,5	60,0
Soudeur	1,3	3,8	2,1	1,2	0,8	0,7	0,4	0,5
Ouvrier du travail des métaux divers	2,7	1,2	2,6	2,2	0,2	2,7	0,9	0,9
Électricien, électronicien	0,9	2,0	1,4	1,3	0,5	0,7	2,1	2,3
Ouvrier du bois	2,5	1,4	2,1	1,6	1,4	—	1,1	0,9
Ouvrier divers	5,1	7,5	7,0	6,4	3,2	8,5	6,2	2,0
Ouvrier SAI	10,4	9,3	8,9	11,9	10,1	4,7	11,9	6,1
Manœuvre, manutentionnaire	6,1	12,4	9,1	9,1	7,8	7,0	8,7	4,6
Dessinateur, agent technique	1,4	—	0,4	0,2	0,7	2,0	1,0	1,6
Magasinier, préposé	1,7	0,6	3,2	0,6	2,6	2,8	2,2	3,1
Employé	3,3	1,7	1,6	4,2	1,8	5,7	5,1	4,7
Armée	3,2	1,1	2,2	4,2	2,0	—	7,7	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 416	1 981	3 751	2 999	2 125	1 435	4 099	2 145

Qualification

Les indications données ici portent uniquement sur les salariés occupant un emploi de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi) (cf. l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi).

Pour chaque spécialité de CAP et BEP sont donnés le **pourcentage de qualifiés** et, entre parenthèses, l'effectif sur lequel il est calculé. Sont considérés comme diplômés les possesseurs d'au moins un diplôme de CAP ou BEP.

Sortants de :	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
CAP en trois ans :			
Ajusteur	76 % (1 011)	54 % (498)	69 % (1 509)
Mécanicien d'entretien (1)			60 % (615)
Tourneur	70 % (1 108)	45 % (281)	66 % (1 389)
Fraiseur	81 % (740)	64 % (215)	77 % (955)
Réparateur auto	72 % (610)	38 % (265)	62 % (875)
Autres spécialités	68 % (423)	32 % (193)	57 % (616)
BEP et CAP en deux ans :			
Mécanicien monteur	71 % (1 172)	39 % (188)	66 % (1 360)
Autres spécialités	75 % (907)	66 % (101)	74 % (1 008)

(1) La faiblesse des effectifs ne permet pas d'introduire la distinction diplômés/non-diplômés.

Les différentes spécialités du groupe 10 : résultats détaillés

Pour chacune des spécialités de CAP et de BEP que l'on a pu isoler, il est possible d'introduire la distinction entre diplômés et non-diplômés, au moins en ce qui concerne la situation au 31 mars 1980, et l'emploi occupé.

Les indications portant sur le type de contrat, le type et la taille d'entreprise ne concernent que les salariés occupant un emploi de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi). Certains effectifs sont alors trop faibles pour permettre la distinction diplômés/non diplômés : c'est le cas du CAP de mécanicien d'entretien et des «autres spécialités» de CAP et de BEP.

D'autre part, on rappelle que les pourcentages fournis sont calculés par rapport aux seuls répondants aux questions, ce qui, en cas de non-réponse élevée (comme pour le type de contrat), oblige à ne considérer ces résultats qu'à titre indicatif.

Enfin, pour les BEP, on a fourni, chaque fois que les effectifs le permettaient, les résultats en fonction du diplôme possédé.

A – CAP D'AJUSTEUR

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	66	58	62
Chômeurs	16	20	18
Service national	14	13	14
Autres inactifs	4	9	6
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	3 796	3 276	7 072

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi : 22 % dont apprentis 8 % ; contrats emploi-formation 10 % ; stages pratiques 4 %.

Par ailleurs, les divers stages de formation représentent 80 % du poste « autres inactifs ».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	2,1	2,4	2,2
Ouvriers du bâtiment, plomberie	4,2	6,3	5,1
Ouvriers de la fonderie	2,4	1,4	1,9
Serruriers, métalliers	1,3	2,7	1,9
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer	1,1	2,9	1,9
Ajusteurs, monteurs	34,2	20,9	28,4
Mécaniciens auto	2,9	4,4	3,6
Mécaniciens d'entretien	2,2	4,3	3,1
Mécaniciens divers	5,1	2,2	3,8
Tourneurs, fraiseurs	6,9	7,1	7,0
Conducteurs de machines outils divers	4,0	0,5	2,5
Sous-total des emplois de la mécanique	55,2	39,4	48,3
Soudeurs	1,3	1,2	1,3
Ouvriers du travail des métaux divers	2,7	2,7	2,7
Électriciens et électroniciens	0,9	1,0	0,9
Ouvriers du bois	1,5	3,7	2,5
Ouvriers divers	4,9	5,5	5,1
Ouvriers SAI	9,1	12,2	10,4
Manœuvres, manutentionnaires	6,0	6,2	6,1
Dessinateurs, agents techniques	1,5	1,4	1,4
Magasiniers, préposés	0,8	2,8	1,7
Employés	3,5	3,1	3,3
Armée	1,7	5,2	3,2
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	2 501	1 915	4 416

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	2,6	
Industries agro-alimentaires	1,6	
Énergie	0,6	
Biens intermédiaires	30,7	
<i>dont :</i> Travail des métaux, fonderie		20,2
Minerais, métaux, acier		3,8
Autres		6,7
Biens d'équipement	30,9	
<i>dont :</i> Construction mécanique		15,2
Construction automobile		8,3
Construction aéronautique et navale		4,4
Autres		3,0
Biens de consommation courante	6,6	
Bâtiment, génie civil et agricole	6,0	
Commerce	5,6	
Transports et télécommunications	1,7	
Services marchands	9,7	
<i>dont :</i> Commerce et réparation automobile		4,2
Autres		5,5
Services non marchands	3,9	
<i>dont :</i> Armée		3,6
Autres		0,3
Total	100,0	
<i>Effectif</i>	4 416	

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Les indications fournies ici ne portent que sur les **salariés** de la mécanique, excluant les emplois trouvés dans le cadre du pacte national pour l'emploi.

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	11	27	16
Entreprises privées :			
- Nombre de salariés inconnu	3	6	4
- De 10 à 49 salariés	26	18	24
- De 50 à 499 salariés	23	28	24
- De 500 à 999 salariés	5	3	4
- Plus de 1 000 salariés	22	12	19
Entreprises publiques et nationalisées	10	6	9
Total	100	100	100
Type de contrat de travail :			
Intérim	14	10	12
Essai	16	25	19
Durée limitée	7	4	6
Durée illimitée	63	61	63
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	1 011	498	1 509

B – CAP DE MÉCANICIEN D'ENTRETIEN

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	67	55	62
Chômeurs	15	17	16
Service national	15	19	17
Autres inactifs	3	9	5
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 844</i>	<i>1 363</i>	<i>3 207</i>

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi des jeunes : 21,5 % dont apprentis 5,5 % ; contrats emploi-formation 13,5 % ; stages pratiques 2,5 %.

Par ailleurs, les divers stages de formation représentent 80 % du poste « autres inactifs ».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	4,1	3,0	3,7
Ouvriers du bâtiment, plomberie	2,4	10,1	5,4
Ouvriers de la fonderie	0,7	2,1	1,2
Serruriers, métalliers	1,4	0,6	1,1
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer	2,2	2,5	2,3
Ajusteurs, monteurs	10,5	5,0	8,4
Mécaniciens auto	6,4	5,8	6,2
Mécaniciens d'entretien	29,5	8,9	21,6
Mécaniciens divers	3,5	2,8	3,2
Tourneurs, fraiseurs	2,2	3,5	2,7
Conducteurs de machines outils divers	4,7	1,5	3,5
Sous-total des emplois de la mécanique	56,8	27,4	45,5
Soudeurs	3,8	3,7	3,8
Ouvriers du travail des métaux divers	0,3	2,6	1,2
Électriciens et électroniciens		5,1	2,0
Ouvriers du bois	0,3	3,2	1,4
Ouvriers divers	7,3	7,7	7,5
Ouvriers SAI	10,6	7,1	9,3
Manœuvres, manutentionnaires	9,8	16,6	12,4
Magasiniers, préposés		1,5	0,6
Employés		4,3	1,7
Armée	0,3	2,5	1,1
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 230</i>	<i>751</i>	<i>1 981</i>

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	4,2	
Industries agro-alimentaires	2,4	
Énergie	1,0	
Biens intermédiaires	28,4	
<i>dont : Travail des métaux, fonderie</i>		17,9
<i>Autres</i>		10,5
Biens d'équipement	23,6	
Biens de consommation courante	9,6	
Bâtiment, génie civil et agricole	8,8	
Commerce	5,1	
Transports et télécommunications	4,3	
Services marchands	10,4	
<i>dont : Commerce et réparation automobile</i>		6,4
<i>Autres</i>		4,0
Services non marchands	2,2	
Total	100,0	
<i>Effectif</i>		1 981

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Si l'on se limite aux jeunes occupant un emploi de mécanicien d'entretien, la dispersion par secteur est élevée. Le principal secteur d'activité (au sens de la nomenclature NAP 100) est le secteur du travail des métaux, qui en accueille 16,8 %.

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Ne sont pris en compte dans ce tableau que les salariés (hors pacte national) occupant un emploi de la mécanique.

En pourcentage

Type et taille d'entreprise :	
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	13,0
Entreprises privées :	
- Nombre de salariés inconnu	2,5
- De 10 à 49 salariés	22,0
- De 50 à 499 salariés	44,5
- De 500 à 999 salariés	4,0
- Plus de 1 000 salariés	5,0
Entreprises publiques et nationalisées	9,0
Total	100,0
Type de contrat de travail :	
Intérim	7,0
Essai	14,0
Durée limitée	11,0
Durée illimitée	68,0
Total	100,0
<i>Effectif</i>	615

C – CAP DE TOURNEUR

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	68	62	66
Chômeurs	17	18	17
Service national	11	14	12
Autres inactifs	4	6	5
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	3 711	1 987	5 698

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi des jeunes : 18 % dont apprentis 6,5 % ; contrats emploi-formation 5 % ; stages pratiques 6,5 %.

Par ailleurs, les divers stages de formation représentent 62 % des «autres inactifs».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	1,7	2,3	1,9
Ouvriers du bâtiment, plomberie	3,7	8,7	5,4
Ouvriers de la fonderie	0,4	0,4	0,4
Serruriers, métalliers	0,8	1,8	1,1
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer	1,7	1,5	1,6
Ajusteurs, monteurs	2,2	2,9	2,4
Mécaniciens auto	1,4	4,5	2,4
Mécaniciens d'entretien	1,3	0,5	1,1
Mécaniciens divers	2,1	1,5	1,9
Tourneurs, fraiseurs	47,4	23,8	39,7
Conducteurs de machines outils divers	1,4	1,4	1,4
Sous-total des emplois de la mécanique	55,8	34,6	48,9
Soudeurs	1,3	3,9	2,1
Ouvriers du travail des métaux divers	2,9	2,1	2,6
Électriciens et électroniciens	0,9	2,3	1,4
Ouvriers du bois	1,8	2,8	2,1
Ouvriers divers	6,4	8,1	7,0
Ouvriers SAI	8,2	10,3	8,9
Manœuvres, manutentionnaires	7,7	12,2	9,1
Dessinateurs, agents techniques	0,6		0,4
Magasiniers, préposés	3,5	2,5	3,2
Employés	0,9	3,1	1,6
Armée	1,7	3,1	2,2
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	2 522	1 229	3 751

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	2,2	
Industries agro-alimentaires	1,6	
Énergie	—	
Biens intermédiaires	36,8	
<i>dont : Travail des métaux</i>		26,6
<i>Autres</i>		10,2
Biens d'équipement	26,4	
<i>dont : Construction mécanique</i>		12,1
<i>Construction automobile</i>		7,3
<i>Autres</i>		7,0
Biens de consommation courante	8,5	
Bâtiment, génie civil et agricole	7,4	
Commerce	5,8	
Transports et télécommunications	1,4	
Services marchands	7,0	
Services non marchands	2,9	
Total	100,0	
<i>Effectif</i>		3 751

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Si on se limite aux jeunes occupant un emploi de «**tourneur, fraiseur**», les principaux secteurs (nomenclature NAP 100) sont les suivants :

		Pourcentage cumulé
Travail des métaux	49,1 %	49,1
Production d'équipements industriels	11,6 %	60,7
Construction automobile	8,0 %	68,7
Fabrication de machines agricoles	4,5 %	73,2
Fabrication de matériel électrique	4,2 %	77,4
Métallurgie	3,7 %	81,1

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Les indications fournies ne portent que sur les **salariés** occupant un emploi de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	20	31	22
Entreprises privées :			
- Nombre de salariés inconnu	2	—	2
- De 10 à 49 salariés	24	20	23
- De 50 à 499 salariés	33	35	34
- De 500 à 999 salariés	6	3	5
- Plus de 1 000 salariés	11	5	10
Entreprises publiques et nationalisées	4	6	4
Total	100	100	100
Type de contrat de travail :			
Intérim	7	9	8
Essai	21	27	22
Durée limitée	7	3	6
Durée illimitée	65	61	64
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 108</i>	<i>281</i>	<i>1 389</i>

N.B. : Les effectifs de non-diplômés sont trop faibles pour que les écarts apparaissants soient significatifs.

D – CAP DE FRAISEUR

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	68	62	66
Chômeurs	16	22	18
Service national	13	10	12
Autres inactifs	3	6	4
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>2 759</i>	<i>1 823</i>	<i>4 582</i>

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi des jeunes : 20 % dont apprentis 8 % ; contrats emploi-formation 8 % ; stages pratiques 4 %.

Par ailleurs, les divers stages de formation représentent 78 % des « autres inactifs ».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	2,9	1,3	2,3
Ouvriers du bâtiment, plomberie	2,6	6,7	4,1
Ouvriers de la fonderie	2,2	1,9	2,1
Serruriers, métalliers	2,0		1,2
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer	3,5	1,0	2,6
Ajusteurs, monteurs	1,8	0,7	1,4
Mécaniciens auto	1,5	5,2	2,8
Mécaniciens d'entretien	1,1	0,7	0,9
Mécaniciens divers	1,3	1,9	1,5
Tourneurs, fraiseurs	42,4	27,8	37,1
Conducteurs de machines outils divers	1,7		1,1
Sous-total des emplois de la mécanique	49,8	36,2	44,8
Soudeurs	1,2	1,2	1,2
Ouvriers du travail des métaux divers	3,1	0,6	2,2
Électriciens et électroniciens	1,3	1,4	1,3
Ouvriers du bois	1,1	2,5	1,6
Ouvriers divers	3,1	12,2	6,4
Ouvriers SAI	9,9	15,3	11,9
Manœuvres, manutentionnaires	9,5	8,4	9,1
Dessinateurs, agents techniques	0,1	0,3	0,2
Magasiniers, préposés	0,3	1,0	0,6
Employés	4,8	3,1	4,2
Armée	2,6	6,9	4,2
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 876</i>	<i>1 123</i>	<i>2 999</i>

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	3,1	
Industries agro-alimentaires	2,7	
Énergie	0,7	
Biens intermédiaires	36,5	
<i>dont :</i> Travail des métaux, fonderie		25,6
Autres		10,9
Biens d'équipement	21,2	
<i>dont :</i> Construction mécanique		10,5
Construction automobile		6,4
Autres		4,3
Biens de consommation courante	6,1	
Bâtiment, génie civil et agricole	6,8	
Commerce	4,5	
Transports et télécommunications	1,5	
Services marchands	12,1	
<i>dont :</i> Commerce et réparation automobile		4,1
Autres		8,0
Services non marchands	4,8	
<i>dont :</i> Armée		4,8
Total	100,0	
<i>Effectif</i>		2 999

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Si on se limite aux 1 053 jeunes occupant un emploi de «tourneur, fraiseur», les principaux secteurs (nomenclature NAP 100) sont les suivants :

		Pourcentage cumulé
Travail des métaux	53,8 %	53,8
Métallurgie	5,5 %	59,3
Construction automobile	5,2 %	64,5
Fabrication de machines-outils	5,2 %	69,7
Production d'équipements industriels	3,6 %	73,3

Type et taille d'entreprise, type de contrat

On ne considère ici que les salariés occupant un emploi de la mécanique (hors contrats du pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	20,0	34,0	23,0
Entreprises privées :			
- Nombre de salariés inconnu	2,0	7,5	3,0
- De 10 à 49 salariés	27,0	18,0	25,0
- De 50 à 499 salariés	31,0	23,5	29,5
- De 500 à 999 salariés	3,5	7,5	4,5
- Plus de 1 000 salariés	10,5	9,5	10,0
Entreprises publiques et nationalisées	6,0	—	5,0
Total	100,0	100,0	100,0
Type de contrat de travail :			
Intérim	16,0	6,0	13,0
Essai	16,0	29,0	19,0
Durée limitée	8,0	2,0	7,0
Durée illimitée	60,0	63,0	61,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>740</i>	<i>215</i>	<i>955</i>

E – CAP DE RÉPARATEUR AUTO

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	62	62	62,0
Chômeurs	16	18	17,0
Service national	17	16	16,5
Autres inactifs	5	4	4,5
Total	100	100	100,0
<i>Effectif</i>	1 926	1 505	3 431

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi des jeunes : 22 % dont apprentis 9,5 % ; contrats emploi-formation 9 % ; stages pratiques 3,5 %.

Ce pourcentage s'élève à 33 % si on se limite au cas des non-diplômés : le nombre d'apprentis double.

Par ailleurs, les divers stages de formation représentent 71 % des « autres inactifs ».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	3,1	2,2	2,7
Ouvriers du bâtiment, plomberie	6,1	1,1	4,0
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer		8,2	3,4
Ajusteurs, monteurs	0,8		0,5
Mécaniciens auto	51,3	40,8	46,9
Mécaniciens d'entretien	7,1	3,5	5,6
Mécaniciens divers	3,2	6,8	4,7
Tourneurs, fraiseurs	1,5		0,9
Sous-total des emplois de la mécanique	63,9	51,2	58,6
Soudeurs	1,2	0,4	0,8
Ouvriers du travail des métaux divers	0,3		0,2
Électriciens et électroniciens	0,8		0,5
Ouvriers du bois	1,2	1,7	1,4
Ouvriers divers	1,8	5,2	3,2
Ouvriers SAI	10,2	10,0	10,1
Manœuvres, manutentionnaires	6,5	9,7	7,8
Dessinateurs, agents techniques		1,7	0,7
Magasiniers, préposés	2,9	2,2	2,6
Employés	0,8	3,1	1,8
Armée	1,2	3,1	2,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 187	938	2 125

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	4,1	
Industries agro-alimentaires	2,0	
Énergie	1,1	
Biens intermédiaires	8,7	
Biens d'équipement	9,6	
<i>dont : Construction automobile</i>		6,2
<i>Autres</i>		3,4
Biens de consommation courante	3,7	
Bâtiment, génie civil et agricole	8,0	
Commerce	4,6	
Transports et télécommunications	4,7	
Services marchands	50,4	
<i>dont : Commerce et réparation automobile</i>		46,3
<i>Autres</i>		4,1
Services non marchands	3,1	
Total	100,0	
Effectif	2 125	

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Notons que 90 % des jeunes déclarant un emploi de «mécanicien auto, agricole, cycles, moteurs, avions» sont dans le secteur «réparation et commerce d'automobiles».

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Les indications ne portent que sur les salariés occupant un emploi de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	43,5	67,0	51,0
Entreprises privées :			
- Nombre de salariés inconnu	5,5	—	4,0
- De 10 à 49 salariés	29,0	5,0	21,0
- De 50 à 499 salariés	15,0	11,0	14,0
- De 500 à 999 salariés	—	6,0	2,0
- Plus de 1 000 salariés	—	—	—
Entreprises publiques et nationalisées	7,0	11,0	8,0
Total	100,0	100,0	100,0
Type de contrat de travail :			
Intérim	6,0	1,0	5,0
Essai	19,0	3,0	14,0
Durée limitée	—	—	—
Durée illimitée	75,0	96,0	81,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	610	265	875

F – CAP EN TROIS ANS : AUTRES SPÉCIALITÉS

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	67	69	67,5
Chômeurs	10	19	13,5
Service national	15	6	12,0
Autres inactifs	8	6	7,0
Total	100	100	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 335</i>	<i>790</i>	<i>2 125</i>

Les stages de formation représentent l'essentiel du poste « autres inactifs » en ce qui concerne les diplômés (pour les non-diplômés, il s'agit de stages de formation pour la moitié d'entre eux).

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi : 16 % dont apprentis 5 % ; contrats emploi-formation 7 % ; stages en entreprise : 4 %.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	9,8	6,0	8,3
Ouvriers du bâtiment, plomberie	3,5		2,2
Ouvriers de la fonderie	3,4		2,1
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer		2,6	1,0
Ajusteurs, monteurs	3,1		1,9
Mécaniciens auto	17,3	17,2	17,3
Mécaniciens d'entretien	5,7	0,9	3,8
Mécaniciens divers	19,6	7,9	15,1
Tourneurs, fraiseurs	10,0	10,6	10,2
Conducteurs de machines outils divers	3,4	2,8	3,2
Sous-total des emplois de la mécanique	59,0	39,5	51,5
Soudeurs		1,7	0,7
Ouvriers du travail des métaux divers		7,0	2,7
Électriciens et électroniciens	1,2		0,7
Ouvriers divers	5,9	12,7	8,5
Ouvriers SAI	4,6	4,9	4,7
Manœuvres, manutentionnaires	7,7	6,0	7,0
Dessinateurs, agents techniques	1,1	3,6	2,0
Magasiniers, préposés	2,7	2,8	2,8
Employés	1,2	13,0	5,7
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>889</i>	<i>546</i>	<i>1 435</i>

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Secteur d'activité des actifs occupés (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	8,5	
Industries agricoles et agro-alimentaires	5,0	
Biens intermédiaires	26,7	
<i>dont : Travail des métaux, fonderie</i>		22,7
<i>Autres</i>		4,0
Biens d'équipement	14,7	
<i>dont : Construction mécanique</i>		6,9
<i>Construction électrique, électronique</i>		4,1
<i>Autres</i>		3,7
Biens de consommation courante	4,3	
Bâtiment, génie civil et agricole	7,9	
Commerce	9,4	
Transports et télécommunications	1,9	
Services marchands	21,6	
<i>dont : Commerce et réparation automobile</i>		13,0
<i>Autres</i>		8,6
Total	100,0	
<i>Effectif</i>	1 435	

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Ces indications ne portent que sur les salariés de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

Type et taille d'entreprise :	
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	45
Entreprises privées :	
- Nombre de salariés inconnu	—
- De 10 à 49 salariés	27
- De 50 à 499 salariés	17
- De 500 à 999 salariés	2
- Plus de 1 000 salariés	9
Entreprises publiques et nationalisées	—
Total	100
Type de contrat de travail :	
Intérim	—
Essai	11
Durée limitée	4
Durée illimitée	85
Total	100
<i>Effectif</i>	616

G – BEP DE MÉCANICIEN MONTEUR

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômes possédés				
	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant	Ensemble
Actifs occupés	58	55	59	50	55
Chômeurs	9	16	9	14	12
Service national	30	26	29	30	29
Autres inactifs	3	3	3	6	4
Total	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	2 525	1 264	1 214	2 406	7 409

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi : 15,5 % dont apprentis 4,5 % ; contrats emploi-formation 7 % ; stages pratiques 4 %.

Les stages pratiques concernent plus les titulaires d'un BEP (avec ou sans CAP) et l'apprentissage ceux qui n'ont pas de CAP.

Par ailleurs, les divers stages de formation représentent 72 % du poste « autres inactifs ».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	1,0	2,4	1,4
Ouvriers du bâtiment, plomberie	3,3	3,0	3,2
Ouvriers de la fonderie	0,7	0,4	0,6
Serruriers, métalliers	1,0	3,0	1,6
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer	1,2	0,7	1,1
Ajusteurs, monteurs	16,1	6,6	13,3
Mécaniciens auto	4,0	3,0	3,7
Mécaniciens d'entretien	5,4	0,8	4,1
Mécaniciens divers	3,1	1,4	2,6
Tourneurs, fraiseurs	22,3	10,1	18,7
Conducteurs de machines outils divers	2,8	0,5	2,1
Sous-total des emplois de la mécanique	53,8	22,4	44,5
Soudeurs	0,5	0,3	0,4
Ouvriers du travail des métaux divers	0,8	1,3	0,9
Électriciens et électroniciens	1,2	4,3	2,1
Ouvriers du bois	0,5	2,5	1,1
Ouvriers divers	5,2	8,7	6,2
Ouvriers SAI	12,1	11,4	11,9
Manœuvres, manutentionnaires	8,0	10,5	8,7
Dessinateurs, agents techniques	0,5	2,2	1,0
Magasiniers, préposés	1,7	3,6	2,2
Employés	2,5	11,4	5,1
Armée	6,0	11,8	7,7
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	2 884	1 215	4 099

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	1,8	
Industries agro-alimentaires	2,2	
Énergie	0,4	
Biens intermédiaires	31,4	
<i>dont :</i> Travail des métaux, fonderie		21,5
Autres		9,9
Biens d'équipement	24,4	
<i>dont :</i> Construction mécanique		13,2
Construction automobile		5,6
Autres		5,6
Biens de consommation courante	6,2	
Bâtiment, génie civil et agricole	6,4	
Commerce	5,6	
<i>dont :</i> Réparation commerce d'automobiles		3,1
Autres		2,5
Transports et télécommunications	3,0	
Services marchands	9,8	
Services non marchands	8,8	
<i>dont :</i> Armée		8,0
Autres		0,8
Total	100,0	
<i>Effectif</i>	4 099	

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Ces indications ne portent que sur les **salariés** occupant un emploi de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Type et taille d'entreprise :			
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	16,0	28,0	18,0
Entreprises privées :			
- Nombre de salariés inconnu	3,0	5,0	3,0
- De 10 à 49 salariés	26,0	22,0	26,0
- De 50 à 499 salariés	32,0	35,0	33,0
- De 500 à 999 salariés	6,0	6,0	6,0
- Plus de 1 000 salariés	14,0	4,0	12,0
Entreprises publiques et nationalisées	3,0	—	2,0
Total	100,0	100,0	100,0
Type de contrat de travail :			
Intérim	8,0	6,0	7,5
Essai	18,0	9,0	17,0
Durée limitée	7,0	19,0	8,5
Durée illimitée	67,0	66,0	67,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 172	188	1 360

N.B. : Les effectifs de non-diplômés sont très faibles : les pourcentages donnés ici ne le sont qu'à titre indicatif.

H – AUTRES SPÉCIALITÉS DE BEP ET CAP EN DEUX ANS

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômes possédés				Ensemble
	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant	
Actifs occupés	69	72	60	50	63
Chômeurs	12	8	12	20	13
Service national	15	20	26	22	20
Autres inactifs	4	—	2	8	4
Total	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 302</i>	<i>480</i>	<i>902</i>	<i>723</i>	<i>3 407</i>

Part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi : 15,5 % dont apprentis 3,5 % ; contrats emploi-formation 6,5 % ; stages pratiques 5,5 %.

Par ailleurs, les stages de formation représentent l'ensemble du poste « autres inactifs » chez les diplômés et inversement, chez les non-diplômés, on ne trouve aucun stage de formation.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de l'agriculture	3,2	19,7	5,9
Ouvriers du bâtiment, plomberie	2,7		2,3
Chaudronniers, carrossiers, charpentiers fer	0,8		0,7
Ajusteurs, monteurs	8,2	12,3	8,9
Mécaniciens auto	37,8	7,4	32,7
Mécaniciens d'entretien	3,0	3,1	3,0
Mécaniciens divers	11,0	4,3	9,9
Tourneurs, fraiseurs	4,5	8,0	5,1
Conducteurs de machines outils divers		2,3	0,4
Sous-total des emplois de la mécanique	64,5	37,4	60,0
Soudeurs	0,6		0,5
Ouvriers du travail des métaux divers	1,1		0,9
Électriciens et électroniciens	2,8		2,3
Ouvriers du bois	0,6	2,3	0,9
Ouvriers divers	1,5	4,3	2,0
Ouvriers SAI	5,8	7,4	6,1
Manœuvres, manutentionnaires	4,6	4,9	4,6
Dessinateurs, agents techniques	1,3	3,1	1,6
Magasiniers, préposés	3,8		3,1
Employés	3,9	8,3	4,7
Armée	2,8	12,6	4,4
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 785</i>	<i>360</i>	<i>2 145</i>

(1) Voir l'annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Secteur d'activité des actifs occupés (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	7,3	
Biens intermédiaires	11,4	
<i>dont : Travail des métaux, fonderie</i>		6,5
<i>Autres</i>		4,9
Biens d'équipement	26,9	
<i>dont : Construction mécanique</i>		16,0
<i>Construction automobile</i>		5,1
<i>Autres</i>		5,8
Biens de consommation courante	2,5	
Bâtiment, génie civil et agricole	4,8	
Commerce	8,0	
Transports et télécommunications	1,5	
Services marchands	32,1	
<i>dont : Commerce et réparation automobile</i>		26,6
<i>Autres</i>		5,5
Services non marchands	5,7	
Total	100,0	
<i>Effectif</i>	2 145	

(1) Voir l'annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Type et taille d'entreprise, type de contrat

Ces indications ne portent que sur les **salariés** occupant un emploi de la mécanique (hors pacte national pour l'emploi).

En pourcentage

Type et taille d'entreprise :	
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	33,0
Entreprises privées :	
- Nombre de salariés inconnu	3,5
- De 10 à 49 salariés	19,0
- De 50 à 499 salariés	20,5
- De 500 à 999 salariés	-
- Plus de 1 000 salariés	12,0
Entreprises publiques et nationalisées	12,0
Total	100,0
Type de contrat de travail :	
Intérim	4,0
Essai	12,0
Durée limitée	10,0
Durée illimitée	74,0
Total	100,0
<i>Effectif</i>	1 008

5. ÉLECTRICITÉ - ÉLECTROTECHNIQUE - ÉLECTROMÉCANIQUE

Groupe 11

Présentation générale

Les formations de niveau V relevant du groupe 11 étaient représentées, pendant l'année scolaire 1978 - 1979, par huit spécialités de CAP et quatre spécialités de BEP, et fortement concentrées sur les spécialités électromécanicien et électricien d'équipement, comme le montre le tableau suivant donnant la répartition des inscrits en année terminale.

(Source SEIS) Spécialités :	Nombre d'inscrits en année terminale de :		
	CAP 3 ans	CAP 2 ans	BEP
1108 Électrotechnique option A : électromécanicien	4 091	115	
1109 Électrotechnique option B : monteur-câbleur	173		
1110 Électrotechnique option C : bobinier	30		
1111 Électrotechnique option D : électricien d'équipement	3 153	6	
1112 Électrotechnique option E : installateur en télécommunications et courants faibles	132		
1113 Électricien de bord aéronautique		65	
1114 Électricien d'automobiles	461	75	
1119 Électromécanicien d'entretien des centrales thermiques ou hydrauliques		35	
1116 Électrotechnique option 1 : électricien d'équipement			3 238
1117 Électrotechnique option 2 : électromécanicien			12 173
1118 Électrotechnique option 3 : monteur en télécommunications et courants faibles			821
1125 Agent d'exploitation des équipements audio-visuels			96
Ensemble du groupe	8 040	296	16 328

L'échantillon représentant, dans l'enquête d'insertion, les CAP en deux ans et, parmi les BEP et CAP en trois ans, les spécialités autres qu'électromécanicien ou électricien d'équipement est insuffisant pour que l'on donne des résultats à leur propos.

Il ne sera donc question ici que des deux spécialités les plus importantes dans chaque filière, dont les effectifs de sortants sont les suivants :

(Source EVA)	Effectif de sortants d'année terminale
CAP en trois ans :	
Électromécanicien	3 098
Électricien d'équipement	2 613
BEP :	
Électromécanicien	8 942
Électricien d'équipement	2 702

Le taux de féminité étant négligeable dans ces spécialités, les hommes et les femmes ne seront pas distingués.

Diplômes obtenus

En pourcentage

Sortants de :	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant	Ensemble
CAP en trois ans :					
Électromécanicien	1,1	—	65,3	33,6	100,0
Électricien d'équipement	0,7	—	58,2	41,1	100,0
BEP :					
Électromécanicien	56,9	7,5	15,8	19,8	100,0
Électricien d'équipement	58,8	6,5	15,4	19,3	100,0

Dans le cas des sortants de CAP en trois ans, le taux de non-réponse aux questions portant sur la spécialité et la date d'obtention des diplômes est élevé : 25 à 30 % des enquêtés n'ont répondu ni à l'une ni à l'autre. En se limitant aux réponses fournies, on peut cependant estimer que plus de 90 % des diplômes qu'ils détiennent ont été obtenus dans la spécialité préparée.

Chez les sortants de BEP, la quasi-totalité des diplômes de BEP a été obtenue dans la spécialité préparée. Les CAP qu'ils détiennent ont presque tous été obtenus dans la spécialité de CAP semblable à celles qu'ils préparaient en BEP, les rares exceptions relevant, pour l'essentiel, du groupe 11.

Par la suite, on considèrera comme diplômés les titulaires d'au moins un diplôme de CAP ou BEP.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

Sortants de :	Actifs occupés	Chômeurs	Service national	Inactifs	Total	Effectif
CAP en trois ans :						
— Électromécaniciens						
- diplômés	63	18	16	3	100	2 055
- non-diplômés	52	14	28	6	100	1 043
- ensemble	60	16	20	4	100	3 098
— Électriciens d'équipement						
- diplômés	68	15	16	1	100	1 537
- non-diplômés	59	26	13	2	100	1 076
- ensemble	64	20	15	1	100	2 613
BEP :						
— Électromécaniciens						
- diplômés	54	14	27	5	100	7 180
- non-diplômés	43	20	31	6	100	1 762
- ensemble	52	15	28	5	100	8 942
— Électriciens d'équipement						
- diplômés	62	9	27	2	100	2 179
- non-diplômés	54	18	27	1	100	523
- ensemble	60	12	27	1	100	2 702

Parmi l'ensemble des actifs occupés, la proportion de jeunes en apprentissage, contrat emploi-formation ou stage pratique en entreprise est de 18 %. Dans l'ensemble, il s'agit plus de contrats emploi-formation ou de stages pratiques (7 % chacun) que de contrats d'apprentissage (4 %), sauf dans le cas des sortants de CAP en trois ans d'électromécanique, où les contrats d'apprentissage l'emportent (8 %) sur les stages pratiques (6 %).

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Sortants de			
	CAP en trois ans		BEP	
	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement
Ouvriers du bâtiment, plomberie	6,0	3,0	2,5	1,5
Mécaniciens	6,0	2,0	3,5	4,0
Autres ouvriers du travail des métaux	5,5	3,5	1,5	1,5
Électriciens d'entretien	6,5	4,5	10,0	11,0
Électriciens d'équipement	17,0	50,5	21,5	45,5
Électromécaniciens	18,0	4,0	21,0	0,5
Électriciens divers	7,0	7,5	5,0	7,0
Ouvriers de l'électronique	5,0	1,5	2,5	1,0
Sous-total électriciens	53,5	68,0	60,0	65,0
Ouvriers SAI	6,5	4,0	6,5	3,5
Autres ouvriers	5,0	8,0	10,5	6,0
Manutentionnaires, manœuvres	5,0	7,5	5,5	4,5
Employés	8,0	3,0	4,0	6,5
Armée	4,5	1,0	6,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 844	1 680	4 656	1 629

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Les effectifs de non-diplômés en emploi sont insuffisants pour que l'on puisse dans chaque cas les isoler des diplômés et donner des résultats détaillés à leur propos. Il est toutefois possible de donner des indications plus grossières : en particulier les variations de la proportion d'ouvriers de l'électricité et électronique selon la possession ou non d'un diplôme sont suffisantes pour être significatives.

Proportion d'ouvriers de l'électricité-électronique parmi les actifs occupés

En pourcentage

	Sortants de			
	CAP en trois ans		BEP	
	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement
Diplômés	59	76	62	70
Non-diplômés	41	54	46	44

Chez les non-diplômés, la moindre proportion d'ouvriers de l'électricité-électronique s'accompagne d'une hausse de tous les autres emplois, hausse particulièrement marquée vers les employés (en grande partie magasiniers) et l'armée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

	Sortants de :			
	CAP en trois ans		BEP	
	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement
Agriculture, sylviculture, pêche	0,6	—	2,6	1,3
Industries agricoles et alimentaires	3,8	2,1	3,2	2,5
Production et distribution d'énergie	2,3	1,1	2,9	2,5
Biens intermédiaires	10,3	5,7	11,0	7,9
Biens d'équipement	25,7	13,8	23,9	8,3
<i>dont : Construction mécanique</i>	<i>8,8</i>	<i>3,8</i>	<i>8,1</i>	<i>3,7</i>
<i>Construction électrique et électronique</i>	<i>9,2</i>	<i>7,0</i>	<i>12,6</i>	<i>3,6</i>
<i>Construction automobile</i>	<i>5,2</i>	<i>1,5</i>	<i>2,7</i>	—
<i>Construction navale et aéronautique</i>	<i>2,5</i>	<i>1,5</i>	<i>0,5</i>	<i>1,0</i>
Biens de consommation courante	7,2	8,7	8,5	3,1
Bâtiment, génie civil et agricole	19,2	48,6	21,5	45,4
Commerce	10,9	5,4	6,3	8,4
Transport et télécommunications	4,6	3,8	5,1	3,2
Services marchands	10,7	7,2	7,8	8,8
Services non marchands	4,9	3,6	7,3	8,8
<i>dont : Armée</i>	<i>3,8</i>	<i>1,4</i>	<i>6,4</i>	<i>8,1</i>
<i>Autres</i>	<i>1,1</i>	<i>2,2</i>	<i>0,9</i>	<i>0,7</i>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 844</i>	<i>1 680</i>	<i>4 656</i>	<i>1 629</i>

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Classification, type et taille d'entreprise, type de contrat de travail

Les résultats suivants ne portent que sur les salariés (hors pacte national pour l'emploi) ayant un emploi de l'électricité-électronique.

En pourcentage

	Sortants de :			
	CAP en trois ans		BEP	
	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement	Électromécaniciens	Électriciens d'équipement
Classification				
Ouvrier qualifié	63	76	79	70
Ouvrier non qualifié	37	24	21	30
Total	100	100	100	100
Type et taille d'entreprise				
Indépendants et entreprises de moins de dix salariés	25	40	19	46
Entreprises privées :				
- nombre de salariés inconnu	1	3	4	2
- de 10 à 49 salariés	14	13	18	15
- de 50 à 499 salariés	20	19	29	21
- de 500 à 999 salariés	4	4	5	5
- Plus de 1 000 salariés	21	11	10	6
Entreprises publiques et nationalisées	15	5	9	2
Administration et collectivités locales	—	5	6	3
Total	100	100	100	100
Type de contrat de travail				
Intérim	10	11	14	7
Essai	23	16	15	12
Durée limitée	7	6	12	16
Durée illimitée	60	67	59	65
Total	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>797</i>	<i>881</i>	<i>2 210</i>	<i>818</i>

6. ÉLECTRONIQUE

Groupe 12

Présentation générale

Les formations de l'électronique sont essentiellement dispensées en BEP (88 % des inscrits du groupe 12 en 1979 - 1980 étaient en BEP). On y trouve un taux de poursuite d'études particulièrement élevé (57 % en CAP, 43 % en BEP). Les femmes sont peu nombreuses (2,8 % des inscrits en BEP).

Répartition des inscrits et des sortants

Inscrits en année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans : Électronicien d'équipement	304	129
CAP en deux ans : Électronicien d'équipement	58	42
BEP : Électronique	2 733	1 557

Les sortants de CAP en deux ans ont été regroupés avec les BEP du fait de leur petit nombre.

Diplômes obtenus

Diplômes obtenus	Sortants de :			
	CAP		BEP	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
2 CAP + BEP			52	3
1 CAP + BEP			605	38
BEP seul			188	12
2 CAP	25	19	17	1
CAP seul	59	46	426	27
Aucun	45	35	311	19
Total	129	100	1 599	100

75 % des CAP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée, 8 % l'on été en 1978 ou avant. Les autres CAP (15 %) se répartissent à l'intérieur du groupe 11 (électricien d'équipement, électromécanicien principalement).

Il en est de même pour les BEP, quoique dans une moindre mesure : 91 % des BEP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité électronique et 6 % dans la spécialité électricité.

Situation au 31 mars 1980

En ce qui concerne les sortants de CAP, les chiffres ci-dessous ne sont donnés qu'à titre indicatif, étant donné la faiblesse des effectifs.

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP			CAP
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Ensemble
Actifs occupés	47,0	47,5	47,0	81,0
Chômeurs	15,0	18,0	15,0	11,0
Service national	31,0	29,0	31,0	8,0
Inactifs	7,0	5,5	7,0	—
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 288</i>	<i>311</i>	<i>1 599</i>	<i>129</i>

Les mesures du pacte national pour l'emploi ont touché 19 % des sortants de BEP et 10 % de ceux de CAP. D'autre part 83 % des «autres inactifs» sont des jeunes suivant des stages de formation.

Principaux emplois occupés (1)

Étant donné la faiblesse des effectifs de sortants de CAP, le tableau des emplois détaillés ne concerne que les **actifs occupés sortant de BEP**.

Toutefois, il est possible de donner, pour les sortants de CAP, la part des emplois de l'électronique et de l'électricité parmi les actifs occupés.

En pourcentage

	Sortants de BEP
Électriciens	18,0
Électroniciens	31,0
Ouvriers SAI	4,0
Ouvriers divers	7,0
Manœuvres, manutentionnaires	4,0
Agents techniques	9,0
<i>dont : Électroniciens (PR 7605)</i>	<i>5,5</i>
Autres emplois	15,0
Armée	12,0
Total	100,0
<i>Effectif</i>	<i>750</i>

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Le poste «autres emplois» présente une dispersion élevée, ce qui, ajouté à la faiblesse des effectifs, empêche de fournir plus de détails.

Part des emplois de l'électronique/électricité par filière

	Sortants de :			
	CAP	BEP		
	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Pourcentage d'emplois de l'électricité ou de l'électronique	58,0 %	59,0 %	32,0 %	54,5 %
Effectif d'actifs occupés	104	603	147	750

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

	<i>En pourcentage</i>
Biens d'équipement	39
<i>dont : Construction électrique et électronique</i>	26
<i>Autres</i>	13
Bâtiment, génie civil et agricole	5
Commerce	15
Transports, télécommunications	5
Services marchands	16
Services non marchands (armée)	12
Autres secteurs	8
Total	100
<i>Effectif</i>	<i>854</i>

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Qualification, taille et type d'entreprise, type de contrat

	<i>En pourcentage</i>
Taille et type d'entreprise	
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	20
Entreprises privées :	
- Nombre de salariés inconnu	3
- De 10 à 49 salariés	17
- De 50 à 499 salariés	19
- De 500 à 999 salariés	6
- Plus de 1 000 salariés	10
Entreprises publiques et nationalisées	7
Administration et collectivités locales	18
Total	100
Qualification	
Ouvriers qualifiés	43
Techniciens	20
Ouvriers non qualifiés	37
Total	100
Type de contrat	
Intérim	12
Essai	10
Durée limitée	25
Durée illimitée	53
Total	100
<i>Effectif</i>	<i>690</i>

N.B. 1 : Ces résultats ne portent que sur les salariés, en excluant les jeunes en emploi dans le cadre du pacte national (apprentis, stages pratiques en entreprise, contrat emploi-formation).

N.B. 2 : Les trois questions obtiennent des taux de réponse assez médiocres, les résultats sont donc fournis en ne tenant compte que des seuls répondants : ce qui, ajouté à la faiblesse des effectifs, doit inciter à la plus grande prudence pour l'interprétation de ces résultats.

7. CUISINE

Groupe 19

Présentation générale

Les formations du groupe 19 restent essentiellement masculines : en 1979, les femmes ne représentent que 12 % des inscrits en année terminale de CAP ou de BEP de cuisine.

Année terminale de :	Nombre d'inscrits en 1978 - 1979 (SEIS)	Nombre de sortants recensés (EVA)
CAP en trois ans	2 576	2 441
CAP en deux ans	76	42
BEP	1 965	1 510

Répartition des inscrits par filière (source : SEIS)

	Hommes	Femmes	Ensemble
CAP en trois ans :			
Cuisinier option A : cuisine classique	1 380	90	1 470
Cuisinier option B : cuisine collectivités (petites unités)	748	285	1 033
Cuisinier option B : cuisine collectivités (grandes unités)	55	18	73
Total des CAP en trois ans	2 183	393	2 576
CAP en deux ans : toutes spécialités	75	1	76
BEP Hôtellerie et collectivités	1 791	174	1 965

Les différentes spécialités du groupe 19 ne peuvent être séparées dans l'enquête d'insertion de 1980, et les sortants de CAP en deux ans ont été regroupés avec ceux de BEP.

Les effectifs de femmes formées ne permettent pas de différencier les résultats suivant le sexe.

Diplômes obtenus

	Sortants de :	
	BEP	CAP
CAP + BEP	65	} 87
BEP seul	2	
CAP seul	20	
Aucun diplôme technique	13	71
Total	100	29
Effectif	1 552	2 441

En pourcentage

Il s'agit des diplômes possédés par les enquêtés au 31 mars 1980. La quasi-totalité des CAP et des BEP (respectivement 98 % et 96 %) ont été obtenus en 1979, dans la spécialité préparée.

On notera qu'il s'agit d'une population très diplômée par rapport à l'ensemble des sortants de formation secondaire. De plus le nombre de doubles diplômes chez les sortants de BEP est très élevé.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Sortants de :					
	BEP			CAP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	73	55	71	64	63	63
Chômeurs	9	5	8	23	29	25
Service national	16	40	19	12	3	10
Inactifs	2		2	1	5	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 344</i>	<i>208</i>	<i>1 552</i>	<i>1 740</i>	<i>701</i>	<i>2 441</i>

N.B. : Les écarts entre diplômés et non-diplômés de la filière CAP ne sont pas significatifs.

La part des actifs occupés touchés par les mesures du pacte national pour l'emploi est de 7 % pour les BEP et 14 % pour les CAP.

Dans le cas des CAP, il s'agit principalement d'apprentis.

Principaux emplois occupés selon la filière

En pourcentage

	Sortants de :		
	BEP	CAP	Ensemble
Cuisinier d'établissement	68,0	53,5	59,5
Aide de cuisine	17,0	19,5	18,5
Pâtissier-confiseur	1,0	3,0	2,0
Autres ouvriers	1,0	4,5	3,0
Manœuvre, manutentionnaire	3,0	3,5	3,0
Employé de café, restaurant	3,0	6,0	5,0
Personnel de service (hôpitaux et ménage)	2,0	3,0	3,0
Autres employés	1,0	6,0	4,0
Armée	4,0	1,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 100</i>	<i>1 548</i>	<i>2 648</i>

La taille de l'échantillon ne permet pas de distinguer les diplômés des non-diplômés dans chaque filière. Le tableau suivant, où l'on a regroupé les sortants de CAP avec ceux de BEP, indique cependant les effets de la possession d'un diplôme.

Principaux emplois occupés selon la possession du diplôme

En pourcentage

	Sortants de CAP et BEP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Cuisinier d'établissement	64,0	43,0	59,5
Aide de cuisine	18,0	20,0	18,5
Pâtissier-confiseur	3,0	0,0	2,0
Autres ouvriers	2,5	5,5	3,0
Manœuvre, manutentionnaire	1,5	10,5	3,0
Employé de café, restaurant	3,0	10,0	5,0
Personnel de service (hôpitaux et ménage)	2,0	5,0	3,0
Autres employés	3,0	6,0	4,0
Armée	3,0	0,0	2,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>2 095</i>	<i>553</i>	<i>2 648</i>

75 % des actifs occupant un emploi de cuisinier déclarent travailler chez un commerçant, un artisan ou une entreprise privée de moins de dix salariés. Ce pourcentage s'élève à 86 % si l'on considère également les entreprises privées de moins de cinquante salariés.

Par ailleurs, la quasi-totalité d'entre eux (95 %) se trouvent dans un café-hôtel-restaurant. Bien que la non-réponse à la question sur le type de contrat soit élevée (23 %), on peut estimer que les trois quarts d'entre eux sont en contrat à durée illimitée.

La question sur la qualification obtient un taux record de non-réponse puisqu'un individu sur deux n'y a pas répondu ; de plus les réponses « ouvrier » et « employé » sont aussi fréquentes l'une que l'autre mettant en évidence une difficulté des enquêtés à se classer, vraisemblablement liée aux conventions collectives bien spécifiques du secteur de la restauration.

8. HABILLEMENT, TRAVAIL DES ÉTOFFES

Groupe 21

Présentation générale

Les femmes sortant au niveau V d'une spécialité secondaire sont peu nombreuses. Parmi elles, celles qui ont suivi une formation relevant du groupe 21 sont largement majoritaires : 86 % des femmes sortant d'un CAP en trois ans secondaire et 59 % des femmes sortant d'un BEP secondaire proviennent du groupe 21. Les hommes y sont, par contre, très peu nombreux.

Répartition des inscrits et des sortants

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (source SEIS)	Nombre de sortants (source EVA)
CAP en trois ans	11 096	9 672
CAP en deux ans	282	108
BEP	1 589	1 340

Ventilation des inscrits par filière, spécialité et sexe (source : SEIS)

	Hommes	Femmes	Ensemble
CAP en trois ans			
Habillement ; fabrication industrielle	55	10 195	10 250
Autres spécialités	201	645	846
Ensemble	256	10 840	11 096
CAP en deux ans			
Toutes spécialités	48	234	282
BEP			
Industries de l'habillement :			
- option A (techniques de montage)	4	698	702
- option B (techniques de coupe)	7	307	314
- option C (techniques d'essayage et de retouche)	2	415	417
Vêtement : mesure et création	5	135	140
Autres spécialités	0	16	16
Ensemble	18	1 571	1 589

Dans l'enquête d'insertion, les différentes spécialités relevant du groupe 21 ne peuvent pas être identifiées. Cependant :

- dans le cas de CAP en trois ans, la spécialité «habillement-fabrication industrielle» représente à elle seule plus de 92 % des inscrits ;

- dans le cas des BEP la dispersion est plus élevée, mais la spécialité «techniques de montage» représente 44 % des inscrits.

Lors de l'exploitation de l'enquête, les sortants de CAP en deux ans, peu nombreux, ont été regroupés avec les sortants de BEP.

Le pourcentage d'hommes parmi les sortants étant presque nul, les résultats sont présentés hommes et femmes confondus.

Diplômes obtenus

Diplômes	Sortants de :			
	BEP		CAP	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
CAP + BEP	585	40	32	€
CAP seul	226	16	6 220	64
BEP seul	334	23	24	€
Néant	303	21	3 396	35
Total	1 448	100	9 672	100

Il s'agit ici des diplômes possédés par les enquêtés au 31 mars 1980, quel-les qu'en soient la spécialité ou la date d'obtention.

Les questions portant sur la spécialité et la date d'obtention des diplômes sont entâchées d'un taux très élevé de non-réponse, ce qui rend leur utilisation délicate. Au vu des réponses exploitables, on peut estimer que la grande majorité des diplômes ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée.

Dans ce qui suit, on considèrera comme diplômés les titulaires d'un CAP et/ou d'un BEP, ce qui donne la répartition suivante :

En pourcentage

	Sortants de :	
	BEP	CAP
Diplômés	79	65
Non-diplômés	21	35
Total	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 448</i>	<i>9 672</i>

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Sortants de :					
	BEP			CAP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	69	63	68	63	49	58
Chômeurs	24	28	25	33	45	37
Inactifs	7	9	7	4	6	5
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 145</i>	<i>303</i>	<i>1 448</i>	<i>6 276</i>	<i>3 396</i>	<i>9 672</i>

N.B. : En ce qui concerne les BEP, les écarts entre diplômés et non-diplômés ne sont pas significatifs.

La part des contrats d'apprentissage, contrats emploi-formation ou stages pratiques en entreprise parmi les actifs occupés est relativement importante : 20 % pour les BEP, 24 % pour les CAP diplômés et 31 % pour les CAP non diplômés.

Dans le cas des CAP, la variation entre diplômés et non-diplômés est essentiellement due à l'apprentissage :

En pourcentage

	Sortants de :		
	BEP	CAP	
		Diplômés	Non-diplômés
Apprentissage	5	7	15
Contrats emploi-formation	8	12	11
Stages pratiques	7	5	5
Autres actifs occupés (salariés essentiellement)	80	76	69
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>979</i>	<i>3 953</i>	<i>1 664</i>

Les divers stages de formation représentent quant à eux 29 % du poste «inactifs».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Sortants de :					
	BEP			CAP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers de la couture, habillement	68	31	61	71	51	65
Ouvriers du textile	1	—	1	1	4	2
Ouvriers du travail du cuir	6	4	5	1	3	2
Vendeurs de vêtements	6	25	10	4	2	3
Autres employés de commerce	5	3	4	4	8	5
Personnels de service (hôpitaux et ménage) et employés de cafés, restaurants	3	22	7	7	12	9
Manutentionnaires, manœuvres	5	—	4	1	6	3
Autres emplois	6	15	8	11	14	11
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>789</i>	<i>190</i>	<i>979</i>	<i>3 953</i>	<i>1 664</i>	<i>5 617</i>

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emplois utilisée.

Remarque importante : en ce qui concerne les BEP non-diplômés, les effectifs sont trop faibles pour que la répartition par emploi puisse être considérée comme fiable. Les différences constatées entre diplômés et non-diplômés sont cependant suffisamment importantes pour que l'on puisse les considérer comme la trace d'un phénomène réel, dont l'ampleur exacte ne peut être appréciée par les chiffres cités.

Les emplois d'ouvriers de la couture, habillement sont, pour l'essentiel, des emplois de mécanicienne en confection, piqueuse, couturière industrielle, ouvrière en confection.

Les emplois du travail du cuir sont en grande majorité liés à la fabrication

de chaussures.

Les emplois salariés de la couture, habillement

Les recrutements sur ces emplois ont quasiment tous été effectués par le secteur de l'industrie de l'habillement.

La question portant sur la classification pose ici un problème particulier. Tout d'abord, le taux de non-réponse est très élevé : plus de 37 % en moyenne. De plus, les réponses «employé qualifié» ou «employé non qualifié» sont assez fréquentes, en concurrence avec les réponses plus «normales» : «ouvrier qualifié» ou «ouvrier non qualifié».

En première analyse, une telle situation conduit en général à renoncer à exploiter une telle information. Toutefois, dans le cas présent, la ventilation des réponses (et des non-réponses) semble mettre en évidence un problème particulier dans le secteur de l'industrie de l'habillement, vraisemblablement lié aux conventions collectives : c'est en ce sens que le tableau suivant doit être lu.

En pourcentage

Réponse à la question «classification» :	BEP	CAP		
		Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Manœuvre, manutentionnaire ou O1	7	9	21	12
Ouvrier spécialisé, OS, O2 ou O3	33	33	29	32
Ouvrier qualifié OP (P1, P2, P3), OQ, OHQ, TA	28	37	6	31
Employé qualifié	21	17	28	19
Employé non qualifié	11	4	16	6
Total des réponses	100	100	100	100
Taux de non-réponse	31	37	42	38
Effectif	437	1 924	492	2 416

Répartition par type et taille d'entreprise (salariés de la couture, habillement)

En pourcentage

Type et taille d'entreprise	BEP	CAP	Ensemble
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	10	17	16
Entreprises privées :			
- nombre inconnu	6	5	5
- de 10 à 49 salariés	23	33	31
- de 50 à 499 salariés	53	39	42
- de 500 à 999 salariés	4	5	4
- 1 000 salariés et plus	4	—	1
Entreprises publiques		1	1
Total	100	100	100
Effectif	437	2 416	2 853

9. TRAVAIL DU BOIS

Groupe 23

Présentation générale

Les formations du travail du bois sont essentiellement dispensées en CAP en trois ans, et les femmes y sont très peu nombreuses.

Ventilation des effectifs d'inscrits et de sortants par filière et spécialité

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans		
Charpentier en bois	523	
Ébéniste	926	
Menuisier du bâtiment et d'agencement	5 477	
Autres spécialités	433	
Ensemble	7 359	6 348
CAP en deux ans		
Toutes spécialités	94	76
BEP		
Bois (construction, agencement, mobilier)	912	713

Il n'est pas possible d'isoler les différentes spécialités de CAP dans l'enquête d'insertion. La spécialité «menuisier du bâtiment et d'agencement» représente toutefois plus de 74 % des inscrits en CAP en trois ans dans le groupe 23.

Les sortants de CAP en deux ans seront regroupés avec les sortants de BEP (sous l'appellation commune BEP). La distinction par sexe ne sera pas introduite.

Diplômes obtenus

	Sortants de :			
	BEP		CAP	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
CAP + BEP	357	45,0	29	0,5
BEP seul	77	10,0		
CAP seul	216	27,0	3 808	60,0
Néant	139	18,0	2 511	39,5
Total	789	100,0	6 348	100,0

Il s'agit ici des diplômes possédés par les enquêtés au 31 mars 1980, quelles qu'en soient la date et la spécialité de formation.

Les questions sur la date d'obtention et la spécialité des diplômes sont en-

tâchées d'un taux de non-réponse élevé, ce qui rend leur utilisation délicate. Au vu des réponses exploitables, on peut estimer que la grande majorité des diplômés ont été obtenus en 1979 et dans la spécialité préparée.

Dans ce qui suit, on considèrera comme diplômés les titulaires d'au moins un diplôme de CAP ou de BEP, ce qui donne la répartition suivante :

En pourcentage

	Sortants de :	
	BEP	CAP
Diplômés	82	60
Non-diplômés	18	40
Total	100	100
<i>Effectif</i>	<i>789</i>	<i>6 348</i>

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Sortants de :					
	BEP			CAP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	85	77	83	81	64	74
Chômeurs	6	9	7	8	16	11
Service national	9	9	9	10	15	12
Autres inactifs	—	5	1	1	5	3
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>650</i>	<i>139</i>	<i>789</i>	<i>3 837</i>	<i>2 511</i>	<i>6 348</i>

Vu le faible effectif des BEP non diplômés, les chiffres les concernant ne sont donnés ici qu'à titre indicatif.

La part des contrats d'apprentissage, contrats emploi-formation ou stages pratiques en entreprise est de 21 % pour les BEP et de 18 % pour les CAP. Dans ce dernier cas, il existe des différences sensibles entre diplômés et non-diplômés :

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP	CAP		
		Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Apprentissage	6	5	12	7
Contrats emploi-formation	9	7	10	8
Stages pratiques en entreprise	6	2	4	3
Salariés et autres actifs occupés	79	86	74	82
Total	100	100	100	100
<i>Ensemble des actifs occupés</i>	<i>657</i>	<i>3 126</i>	<i>1 606</i>	<i>4 732</i>

Les stages de formation représentent plus de 60 % du poste « autres inactifs » pour l'ensemble des sortants du groupe 23, et sont surtout le fait des CAP non-diplômés.

Principaux emplois occupés à la date de l'enquête (1)

En pourcentage

	Sortants de :					
	BEP			CAP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Emplois du travail du bois	90	78	88	83	73	79
Manutentionnaires, manœuvres	3	6	4	2	2	2
Autres emplois	7	16	8	15	25	19
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>550</i>	<i>107</i>	<i>657</i>	<i>3 126</i>	<i>1 606</i>	<i>4 732</i>

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

N.B. : Les chiffres donnés pour les BEP non-diplômés ne le sont qu'à titre indicatif, les effectifs concernés étant très faibles.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

Étant donné la forte concentration des emplois occupés dans le poste peu précis d'«emplois du travail du bois», on donne ici la répartition par secteur d'activité des jeunes occupant ces emplois.

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP	CAP		
		Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Industrie du bâtiment	56,0	55,0	53,0	54,0
Industrie de l'ameublement	23,0	24,0	25,0	24,5
Travail mécanique du bois	16,0	14,0	16,0	14,5
Autres secteurs	5,0	7,0	6,0	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Ensemble des emplois du travail du bois</i>	<i>580</i>	<i>2 456</i>	<i>1 127</i>	<i>3 583</i>

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature utilisée.

La dispersion par secteur d'activité des emplois autres que du travail du bois est extrêmement élevée.

Classification, contrat de travail, taille d'entreprise

On se limitera ici aux salariés occupant un emploi du travail du bois.

Les effectifs de BEP non-diplômés sont trop faibles pour que l'on puisse les distinguer des diplômés.

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP	CAP		
		Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Classification				
Ouvrier qualifié	59	56	29	49
Ouvrier non qualifié	41	44	71	51
Total	100	100	100	100
Contrat de travail				
Intérim	—	3	3	3
Essai	7	10	7	9
Durée limitée	10	5	7	6
Durée illimitée	83	82	83	82
Total	100	100	100	100
Type et taille d'entreprise				
Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	64	66	62	65
Entreprises privées :				
- nombre de salariés inconnu	1	2	4	2
- de 10 à 49 salariés	16	17	19	17
- de 50 à 499 salariés	18	11	12	12
- de 500 à 999 salariés	—	1	3	1
- plus de 1 000 salariés	1	1	—	1
Entreprises publiques et nationalisées	—	1	—	1
Administration	—	1	—	1
Total	100	100	100	100
Effectif	440	2 080	798	2 878

10. DESSINATEURS DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
Groupe 26
BEP dessinateur en génie civil

Présentation générale

Les formations en dessinateur du bâtiment sont très peu représentées en CAP : en 1978 - 1979, il y avait 51 inscrits en CAP en trois ans, et 59 en CAP en deux ans.

Il n'existe en BEP qu'une spécialité, celle de dessinateur en génie civil - bâtiment et travaux publics (2602) : c'est d'elle qu'il s'agit ici.

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (source : SEIS)	Nombre de sortants (source : EVA)
BEP 2602 Dessinateur en génie civil	1 815	1 239

Les femmes représentent 21 % des sortants.

Diplômes obtenus

En pourcentage

	CAP + BEP	BEP seul	CAP seul	Néant	Total	Effectif
Hommes	46	10	16	28	100	978
Femmes	40	17	12	31	100	261
Ensemble	45	11	15	29	100	1 239

La quasi-totalité de ces diplômes ont été obtenus en 1979. La répartition des diplômes par spécialité n'est pas la même chez les hommes que chez les femmes. 84 % des CAP détenus par celles-ci relèvent du groupe 26 ; ce pourcentage s'élève à 92 % dans le cas des BEP.

Dans le cas des hommes, ces pourcentages sont de 67 % pour les CAP, et de 70 % pour les BEP. Les autres spécialités sont d'abord du groupe 04 (génie civil, travaux publics, topographie) et, dans une moindre mesure, du groupe 05 (construction en bâtiment).

Situation en mars 1980

En pourcentage

	Hommes	Femmes
Actifs occupés	50	65
Chômeurs	19	31
Service national	28	—
Inactifs	3	4
Total	100	100
<i>Effectif</i>	<i>978</i>	<i>261</i>
Taux de chômage	27	32

Parmi les hommes, ceux qui ne sont titulaires d'aucun diplôme sont à la fois plus âgés (59 % de 19 ans ou plus contre 48 % chez les diplômés), plus fréquemment au service national (34 % contre 26 %) et plus touchés par le chômage (taux de chômage de 30 % contre 26 %).

Parmi l'ensemble des actifs occupés, la proportion de jeunes en apprentissage, contrat emploi-formation ou stage pratique en entreprise est de 17 % chez les hommes, 22 % chez les femmes.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ouvriers du bâtiment, plomberie, peinture	7	—	5
Autres ouvriers	11	4	9
Manutentionnaires, manœuvres	4	2	3
Dessinateurs du bâtiment et T.P.	50	60	53
Autres dessinateurs	16	14	15
Agents techniques du BTP	5	4	4
Employés	4	16	9
Armée	3	—	2
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>489</i>	<i>171</i>	<i>660</i>

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

Agriculture, sylviculture, pêche	1,5
Industries agro-alimentaires	1,5
Énergie	1,5
Biens intermédiaires	3,5
Biens d'équipement	3,5
Biens de consommation	5,0
Bâtiment, travaux publics, génie civil	29,0
Commerce	2,5
Transports, télécommunications	2,5
Services marchands	44,5
Services non-marchands	5,0
Total	100,0
<i>Effectif</i>	<i>660</i>

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

L'importance du poste «services marchands» s'explique par le fait qu'il contient la rubrique 77 : activités d'études, de conseil et d'assistance (NAP - 100) qui comprend notamment les cabinets d'études techniques, les cabinets d'architectes, les cabinets de métreurs et de géomètres, les entreprises de travaux à façon en dessin industriel.

Classification, type de contrat de travail, type et taille d'entreprise

On se limitera ici aux salariés ayant un emploi de **dessinateur en bâtiment** (350 individus).

— La question sur *la classification* n'a obtenu qu'un taux de réponse de 60 %. Parmi les réponses exploitables, on obtient 36 % d'ouvriers, 10 % de techniciens, 54 % d'employés.

— *Type de contrat de travail :*

Intérim	2 %
Essai	13 %
Durée limitée	18 %
Durée illimitée	67 %
Total	100 %

Les contrats à durée limitée semblent être presque exclusivement le fait des hommes.

— *Taille d'entreprise et type d'employeur*

En pourcentage

Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	44
Entreprises privées :	
- nombre de salariés inconnu	4
- de 10 à 49 salariés	26
- de 50 à 499 salariés	16
- de 500 à 999 salariés	3
- Plus de 1 000 salariés	1
Entreprises publiques et nationalisées	2
Administration	4
Total	100

11. DESSINATEURS INDUSTRIELS

Groupe 27

Présentation générale

Les formations de dessin industriel occupent une place tout à fait particulière parmi l'ensemble des formations initiales préparant au CAP. Il s'agit en effet tantôt d'une formation dispensée à des élèves issus de classe de cinquième (CAP en trois ans) ou de classe de troisième (CAP en deux ans), tantôt d'une formation complémentaire dispensée en un ou deux ans à des élèves déjà titulaires d'un CAP (en général de chaudronnerie, mécanique ou électrotechnique) ou – plus rarement – d'un BEP.

Dans le premier cas, la formation en deux ans après la classe de troisième est – fait exceptionnel – numériquement plus importante que la formation en trois ans.

Dans le second cas, la formation complémentaire peut se faire en un an après un CAP ou un BEP, ou en deux ans, presque toujours après un CAP en trois ans. Ces possibilités de formation ne sont pas, pour la plupart, prévues dans les nomenclatures officielles. Les jeunes en ayant bénéficié sont donc difficilement repérables dans les enquêtes statistiques fondées sur les déclarations des chefs d'établissement.

Ces difficultés de repérage apparaissent clairement dans les enquêtes du SEIS sur les effectifs d'inscrits dans les établissements scolaires, comme dans l'enquête de collecte d'adresses préalable à l'enquête d'insertion de l'Observatoire EVA.

Les effectifs d'inscrits en année terminale (1978 - 1979 ; source SEIS)

Bien qu'il n'existe officiellement que deux mentions complémentaires (correspondant aux spécialités 2704 et 2705), il n'y a d'inscrits dans toutes les années de CAP en trois ans que pour la spécialité 2701. On peut donc considérer que toutes les autres spécialités correspondent à des formations complémentaires en un an.

Inscrits	Hommes	Femmes	Ensemble
Année terminale de CAP préparé en trois ans			
2701 Dessinateur en construction mécanique	760	28	788
Formation complémentaire classée en troisième année de CAP en trois ans			
2702 Dessinateur industriel en construction métallique	37	1	38
2703 Dessinateur industriel en construction électrique	117	1	118
2704 Dessinateur industriel en construction électronique (MC)	14	1	15
2705 Dessinateur en chaudronnerie et tuyauterie industrielle (MC)	98	1	99
2706 Dessinateur en constructions thermiques	12	—	12
2707 Dessinateur industriel d'ameublement	28	—	28
2709 Autres formations non spécifiées	7	—	7
Sous-total	313	4	317
Année terminale de CAP préparé en deux ans			
2701 Dessinateur en construction mécanique	2 280	184	2 464
2702 Dessinateur industriel en construction métallique	232	31	263
2703 Dessinateur industriel en construction électrique	214	13	227
2708 Aide métreur en serrurerie	10	2	12
Sous-total	2 736	230	2 966

Par contre, dans le cas des CAP en deux ans, rien ne permet d'identifier ceux qui ont suivi cette formation à titre d'enseignement complémentaire.

Les informations contenues dans l'enquête d'insertion

Contrairement à la plupart des autres groupes de formation, il est difficile de rapprocher, dans le cas présent, les effectifs de sortants dans l'enquête d'insertion des effectifs d'inscrits recensés par le SEIS.

L'absence de l'information « spécialité de formation » dans l'enquête d'insertion oblige à recourir à d'autres critères pour séparer les divers types de sortants. Le critère le plus simple à mettre en œuvre est la possession d'un diplôme de CAP ou BEP obtenu antérieurement à l'année scolaire 1978 - 1979.

Selon ce critère, la répartition des **sortants** est alors la suivante (source : EVA) :

	Effectif
Formation complémentaire en un an (sortants de CAP en trois ans ; année terminale ou mention complémentaire ; titulaires d'un diplôme antérieur à 1979)	366
Formation complémentaire en deux ans (sortants de CAP en deux ans ; titulaires d'un diplôme antérieur à 1979)	271
Formation en deux ans après la classe de troisième (sortants de CAP en deux ans ; non-diplômés au début de l'année 1978 - 1979)	1 612
Formation en trois ans après la classe de cinquième (sortants de CAP en trois ans ; non-diplômés au début de l'année 1978 - 1979)	283

La validité de ce découpage n'est pas absolue et repose en partie sur les déclarations, parfois imprécises, des enquêtés.

Toutefois divers recoupements laissent penser qu'il est relativement pertinent, comme le montre le tableau suivant :

En pourcentage

	Formations complémentaires		Formations normales	
	En un an	En deux ans	En deux ans	En trois ans
Pourcentage de sortants âgés de 19 ans et plus à la date de l'enquête	71	85	51	60
Pourcentage de titulaires du BEPC	33	16	71	38
Pourcentage de femmes	2	1	10	7
Pourcentage de titulaires d'un CAP de dessin industriel (obtenu en 1979) : taux de réussite à l'examen	50	75	44	48

Par ailleurs, diverses difficultés ayant empêché un déroulement parfait de l'enquête de collecte d'adresses, il est vraisemblable que l'effectif de sortants de formation normale en trois ans soit assez largement sous-estimé (283 sortants pour 788 inscrits).

Les effectifs de sortants des formations complémentaires sont difficiles à contrôler, mais sont vraisemblablement proches de la réalité.

Les effectifs de sortants de formation normale en deux ans sont très légèrement sous-estimés. Les poursuites d'études sont fréquentes après le CAP en deux ans : d'après l'enquête de collecte d'adresses, le taux de redoublement serait de l'ordre de 7 %, et près de 30 % des non-redoublants poursuivraient des études au delà.

Diplômes techniques

– Diplômes obtenus antérieurement à 1979

Il s'agit des diplômes dont étaient déjà titulaires les jeunes entrés en formation complémentaire de dessin industriel.

En pourcentage

Diplômes déjà possédés	Formations complémentaires	
	En un an	En deux ans
CAP + BEP	22	6
BEP seul	5	4
CAP seul	73	90
Total	100	100
<i>Effectif</i>	366	271

Pour les formations en un an, il s'agit, pour la moitié des cas, d'un diplôme de mécanique, le reste se répartissant à peu près également entre chaudronnerie et électrotechnique.

Pour les formations en deux ans, 80 % des diplômes sont des diplômes de mécanique, le reste se répartissant entre chaudronnerie et électrotechnique.

– Diplômes obtenus en 1979

Les jeunes ayant obtenu deux diplômes à l'issue de l'année 1978 - 1979 ne sont pas nombreux (150 sur l'ensemble des sortants). Rappelons les taux de réussite au

CAP de dessinateur industriel :

Formation complémentaire	en un an :	50 %
Formation complémentaire	en deux ans :	75 %
Formation normale	en deux ans :	44 %
Formation normale	en trois ans :	48 %

Situation en mars 1980

En pourcentage

	Formations complémentaires		Formations normales	
	En un an	En deux ans	En deux ans	En trois ans
Actif occupé	50	47	48	63
Chômeur	7	6	19	10
Service national	41	45	29	26
Autres inactifs	2	2	4	1
Total	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>366</i>	<i>271</i>	<i>1 612</i>	<i>283</i>
Taux de chômage	13	11	28	13

Les différences concernant le service national sont à mettre en relation avec l'âge à l'enquête, plus élevé pour les jeunes sortant des formations complémentaires. La possession du CAP de dessinateur industriel n'a pas d'influence sensible sur la situation à l'enquête.

Ce tableau porte sur l'ensemble des sortants, hommes et femmes confondus.

La quasi-totalité des 180 femmes proviennent d'une formation en deux ans après la classe de troisième : le pourcentage des femmes inactives est de 9 % et leur taux de chômage de 48 %.

Les jeunes en apprentissage, contrat emploi-formation ou stage pratique en entreprise représentent 17 % de l'ensemble des actifs occupés.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Formations complémentaires		Formation normale	Formation normale en deux ans		
	En un an	En deux ans	En trois ans	DIP (2)	NDIP (3)	DIP + NDIP
Chaudronniers	12	2	2	1	4	2
Mécaniciens	27	21	13	8	7	7
Électriciens	14	2	5	3	7	5
Travail du bois	7	—	5	1	1	1
Manutentionnaires, manœuvres	7	5	4	8	9	9
Dessinateurs, calqueurs	13	41	46	56	28	40
Armée	2	9	—	4	6	5
Autres emplois	18	20	25	19	38	31
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>181</i>	<i>126</i>	<i>179</i>	<i>363</i>	<i>417</i>	<i>780</i>

(1) Cf. la nomenclature d'emploi utilisée en annexe 2.

(2) DIP : ayant obtenu un CAP de dessinateur industriel.

(3) NDIP : n'ayant pas obtenu un CAP de dessinateur industriel.

Les emplois de dessinateur sont, dans environ 80 % des cas, des emplois de dessinateur industriel.

Par rapport à l'ensemble des actifs occupés (toutes formations confondues), les emplois de dessinateurs représentent un pourcentage de 36 %. Ce pourcentage n'est que de 27 % chez les non-titulaires d'un CAP de dessin industriel, et monte à 47 % chez les diplômés.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

	Emplois de dessinateurs	Autres emplois	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	—	3,0	2,0
Industries agro-alimentaires	—	1,5	1,0
Énergie	2,0	1,0	1,0
Biens intermédiaires	13,5	17,5	16,0
<i>dont : Travail des métaux</i>	6,0	10,0	8,5
<i>Autres</i>	7,5	7,0	7,5
Biens d'équipement	45,0	24,0	31,5
<i>dont : Production équipement industriel</i>	21,5	5,5	11,5
<i>Fabrication matériel électrique</i>	5,5	2,0	3,0
<i>Fabrication matériel électronique</i>	2,5	3,0	3,0
<i>Construction automobile</i>	4,5	5,0	5,0
<i>Construction aéronautique</i>	4,0	2,5	3,0
<i>Autres</i>	7,0	6,0	6,0
Biens de consommation courante	1,0	6,5	4,5
Bâtiment, génie civil et agricole	12,0	9,5	10,5
Commerce	—	9,0	5,5
Transports, télécommunications	0,8	4,0	3,0
Services marchands	25,0	15,0	19,0
Services non marchands	0,8	9,0	6,0
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	459	807	1 266

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

Le poste «services marchands» comprend notamment, sans qu'il soit possible de les distinguer, les entreprises d'intérim, les cabinets d'études techniques, les cabinets d'architectes, de métresseurs, de géomètres, et les entreprises de travaux à façon en dessin industriel.

Classification, type de contrat, type et taille d'entreprise

On ne retient ici que les salariés occupant un emploi de dessinateur (il y en a 392).

La question sur la classification a obtenu un taux de réponse assez faible (70 %), qui semble traduire une incertitude de classement entre ouvrier qualifié, technicien, employé. Le tableau page suivante, qui ne porte que sur les réponses exploitables, n'est donné que pour illustrer ce phénomène :

– *Classification :*

Ouvrier non qualifié	8 %
Ouvrier qualifié	30 %
Technicien	22 %
Employé	40 %
Total	100 %

Les titulaires d'un CAP de dessin industriel sont plus nombreux à se déclarer techniciens, au détriment des autres catégories.

– *Type de contrat de travail :*

Intérim	28 %
Essai	12 %
Durée limitée	15 %
Durée illimitée	45 %
Total	100 %

L'intérim est deux fois plus fréquent chez les diplômés en dessin industriel que chez les non-diplômés.

Les contrats à durée limitée sont deux fois moins fréquents chez les diplômés en dessin industriel que chez les non-diplômés.

– *Type et taille d'entreprise :*

En pourcentage

Indépendants et entreprises privées de moins de dix salariés	11
Entreprises privées :	
- nombre de salariés inconnu	3
- de 10 à 49 salariés	26
- de 50 à 499 salariés	33
- de 500 à 999 salariés	12
- plus de 1 000 salariés	9
Entreprises publiques et nationalisées	4
Administration	2
Total	100
<i>Effectif</i>	392

12. LE BEP D'AGENT ADMINISTRATIF Spécialité 2903

Présentation générale

Le BEP d'agent administratif (spécialité 2903) est le seul BEP relevant du groupe 29. Il y avait 16 085 inscrits dans cette spécialité en 1978 - 1979 (source SEIS), pour 12 521 sortants (source EVA).

Le taux de féminité y est de 76 %.

Diplômes obtenus

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
CAP + BEP	1 129	38	4 496	47	5 625	45
BEP	473	16	1 067	11	1 540	12
CAP	459	15	1 963	21	2 422	19
Néant	918	31	2 016	21	2 934	24
Total	2 979	100	9 542	100	12 521	100

95 % des diplômes de BEP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée.

Près de 90 % des CAP ont été obtenus dans la spécialité 3322 (employé de bureau) ; les autres se répartissent entre les spécialités 3001 (sténodactylographe) et 3108 (employé de comptabilité).

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	Diplômes possédés				
	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant	Ensemble
Hommes					
Actifs occupés	36	30	30	42	36
Chômeurs	23	28	18	20	22
Service national	39	37	50	35	39
Autres inactifs	2	5	2	3	3
Total	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 129</i>	<i>473</i>	<i>459</i>	<i>918</i>	<i>2 979</i>
Femmes					
Actives occupées	48	43	46	45	47
Chômeuses	48	57	51	45	49
Inactives	4	—	3	10	4
Total	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>4 496</i>	<i>1 067</i>	<i>1 963</i>	<i>2 016</i>	<i>9 542</i>

Les jeunes apprentis, en contrat emploi-formation ou stage pratique en entreprise représentent 14 % de l'ensemble des actifs occupés.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Hommes	Femmes					H + F
	Diplômes obtenus						
	Ensemble	CAP+ BEP	BEP	CAP	Néant	Ensemble	Ensemble
Ouvriers	30	9	14	12	15	11	15
Manœuvres, manutentionnaires	9	2	4	2	5	3	4
«Employés de bureau»	16	37	28	39	28	35	31
Secrétaires - sténodactylos	1	13	15	13	9	12	10
Employés de comptabilité	1	10	13	5	4	8	6
Employés de mécanographie, informatique	—	3	5	3	2	3	3
Emplois divers de bureau	10	8	3	2	3	5	6
Magasiniers, préposés	13	—	—	—	—	—	3
Employés de commerce	10	11	8	13	15	12	12
Personnel de service (ménage et hospitalier)	1	5	4	4	12	6	5
Autres emplois	9	2	6	7	7	5	5
Total	100	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 068</i>	<i>2 162</i>	<i>456</i>	<i>909</i>	<i>918</i>	<i>4 445</i>	<i>5 513</i>

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Remarque :

La rubrique «employés de bureau» regroupe essentiellement les personnes ayant utilisé cette appellation pour désigner leur emploi. On y trouve également, dans une moindre proportion, des agents de bureau, agents administratifs ou auxiliaires des services publics.

Les emplois ouvriers sont tous des emplois non qualifiés. Dans 20 % des cas, il s'agit d'apprentis, de contrats emploi-formation ou de stages pratiqués en entreprise. Dans les autres cas, seuls 54 % des contrats de travail sont à durée illimitée.

10 % des «employés de bureau» sont apprentis, en contrat emploi-formation ou stage pratiqué en entreprise ; 30 % ont été par ailleurs recrutés par l'Administration (et parmi eux les titulaires ne représentent que 20 %). Parmi les autres, l'intérim est peu représenté (13 %) et 60 % ont un contrat à durée illimitée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

	Ouvriers, manœuvres, manutentionnaires	«Employés de bureau»	Autres emplois de bureau (2)	Autres emplois	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	8,6	1,4	1,5	0,9	2,9
Industries agro-alimentaires	10,4	4,4	1,3	2,6	4,3
Énergie	—	0,7	2,5	—	0,8
Biens intermédiaires	14,9	1,7	5,6	1,6	5,2
Biens d'équipement	12,6	6,7	3,0	—	5,4
Biens de consommation	25,1	6,0	7,8	1,5	9,1
Bâtiment, travaux publics, génie civil	12,4	5,7	2,8	—	4,9
Commerce	4,9	14,2	20,5	39,2	20,2
Transports, télécommunications	2,9	7,3	6,4	7,1	6,1
Services marchands	6,2	19,1	28,6	29,3	21,3
Location crédit bail immobilier	—	—	1,5	—	0,4
Assurances	—	2,8	1,1	—	1,3
Organismes financiers	—	0,5	7,2	—	1,9
Services non-marchands	2,1	29,5	10,2	17,5	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>1 037</i>	<i>1 654</i>	<i>1 355</i>	<i>1 467</i>	<i>5 513</i>

(1) Cf. annexe 2, la nomenclature d'activité utilisée.

(2) On a regroupé sous le libellé «autres emplois de bureau» les secrétaires, dactylos, employés de comptabilité et autres employés de bureau.

Le poste «services non marchands» correspond essentiellement aux recrutements opérés par l'Administration.

13. LE CAP D'EMPLOYÉ DE BUREAU Spécialité 3322

Présentation générale

Le CAP d'employé de bureau relève du groupe 33 (commerce et distribution) ; mais il se distingue des autres formations de ce groupe, qui sont surtout des formations de vendeur.

Répartition des inscrits et des sortants

Année terminale de :	Nombre d'inscrits en 1978 - 1979 (source SEIS)	Nombre de sortants (source EVA)
CAP en trois ans		
Hommes	1 225	754
Femmes	12 362	9 702
Total	13 587	10 456
CAP en deux ans		
Hommes	207	71
Femmes	809	725
Total	1 016	796

Diplômes obtenus

Les doubles diplômés sont très rares. On se contentera de distinguer les diplômés (titulaires d'au moins un diplôme) et les non-diplômés.

	Sortants de :							
	CAP en trois ans						CAP en deux ans	
	Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes + Femmes	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Diplômés	480	64	6 758	70	7 238	70	511	64
Non-diplômés	274	36	2 944	30	3 218	30	285	36
Ensemble	754	100	9 702	100	10 456	100	796	100

Les diplômes de CAP ont été, en très grande majorité, obtenus dans la spécialité préparée. Dans 5 % des cas seulement il s'agit de CAP de comptabilité.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	CAP en trois ans				CAP en deux ans	Ensemble
	Hommes	Femmes				
		Diplômées	Non-diplômées	Ensemble		
Actifs occupés	35,0	44,0	38,0	42,0	44,0	42,0
Chômeurs	31,0	53,0	57,0	54,0	38,0	51,0
Service national	29,0	—	—	—	4,0	2,0
Autres inactifs	5,0	3,0	5,0	4,0	14,0	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	754	6 758	2 944	9 702	796	11 252
Taux de chômage (1)	47,5	54,0	60,0	56,0	46,5	55,0

(1) Le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de chômeurs aux actifs (chômeurs + actifs occupés).

Parmi l'ensemble des actifs occupés, on trouve 16 % de jeunes en apprentissage, contrats emploi-formation ou stage pratique en entreprise.

Principaux emplois occupés (1)

Les hommes ayant un emploi sont trop peu nombreux pour être isolés. On se contentera de distinguer les diplômés des non-diplômés, parmi l'ensemble des actifs occupés sortant de CAP d'employé de bureau (CAP en deux ou trois ans).

En pourcentage

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Ouvriers	10	18	12
Manœuvres, manutentionnaires	5	7	6
« Employés de bureau »	33	17	29
Secrétaires, sténodactylos	12	11	12
Employés de comptabilité	9	5	8
Employés de mécanographie, informatique	2	3	2
Emplois divers de bureau	4	2	4
Employés de commerce	13	22	15
Personnels de service (ménage et hospitalier)	7	13	9
Autres employés	5	2	3
Total	100	100	100
<i>Effectif</i>	3 397	1 289	4 686

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature d'emploi utilisée.

Remarque :

La rubrique « employés de bureau » regroupe essentiellement les personnes ayant utilisé cette appellation pour désigner leur emploi. On y trouve également, dans une moindre proportion, des agents de bureau, agents administratifs ou auxiliaires des services publics.

20 % des emplois ouvriers correspondent à des contrats d'apprentissage, emploi-formation ou stages pratiques en entreprise. Dans les autres cas 53 % des contrats seulement sont à durée illimitée.

16 % des « employés de bureau » sont apprentis, en contrat emploi-forma-

tion ou stage pratique en entreprise, 20 % ont été par ailleurs recrutés dans l'Administration où le pourcentage de titulaires est quasi nul.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1), selon l'emploi occupé

En pourcentage

	Emploi occupé :				Ensemble
	Ouvriers, manœuvres, manutentionnaires	« Employés de bureau »	Autres emplois de bureau (2)	Autres emplois	
Agriculture, sylviculture, pêche	3,9	—	1,0	—	1,4
Industries agro-alimentaires	8,9	4,1	1,0	6,1	5,0
Énergie	—	—	1,1	—	0,3
Biens intermédiaires	15,9	8,0	1,0	0,7	5,3
Biens d'équipement	14,6	5,4	7,3	2,1	6,5
Biens de consommation	38,5	9,3	4,6	5,9	11,8
Bâtiment, travaux publics, génie civil	—	0,8	6,6	—	1,8
Commerce	16,6	15,4	21,9	45,6	26,0
Transports, télécommunications	1,6	7,1	3,2	—	3,0
Services marchands	—	33,0	33,7	24,3	24,7
Assurances	—	—	5,0	—	1,5
Organismes financiers	—	1,6	3,0	—	1,1
Services non-marchands	—	15,3	10,6	15,2	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>826</i>	<i>1 244</i>	<i>1 081</i>	<i>1 535</i>	<i>4 686</i>

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature utilisée pour les secteurs d'activité.

(2) Secrétaires, sténodactylos, employés de comptabilité, mécanographie, informatique, emplois divers de bureau.

Le poste «services non-marchands» regroupe une bonne part des recrutements de l'Administration.

Le poste «services marchands» regroupe les sociétés de services aux entreprises. La part des sociétés d'intérim est relativement faible. La proportion (hors Administration et Pacte national pour l'emploi) d'«employés de bureau» intérimaires est de l'ordre de 8 à 9 %.

14. SECÉTARIAT - STÉNOACTYLOGRAPHIE

Groupe 30

Présentation générale

Il n'existe que deux formations dans le groupe 30 : le CAP de sténodactylographe (3001) et le BEP de sténodactylographe-correspondancier. Le taux de féminité y est très élevé (plus de 93 %).

Répartition des inscrits et des sortants

Année terminale de :	Nombre d'inscrits en 1978 - 1979 (Source SEIS)	Nombre de sortants (Source EVA)
CAP en trois ans - 3001 : Sténodactylographe	8 754	5 897
CAP en deux ans - 3001 : Sténodactylographe	2 362	1 731
BEP - 3002 : Sténodactylographe-correspondancier	24 885	19 317

Diplômes techniques obtenus

	Sortants de :					
	CAP en trois ans		CAP en deux ans		BEP	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
CAP + BEP			141	8	10 009	52
BEP			38	2	1 299	7
CAP	3 232	55	1 013	59	3 438	18
Néant	2 665	45	539	31	4 571	23
Total	5 897	100	1 731	100	19 317	100

La quasi-totalité des diplômes ont été obtenus dans le groupe 30. Seule exception, 4 % des diplômes de CAP détenus par les sortants de BEP sont des CAP d'employé de bureau.

Situation au 31 mars 1980

Dans tout ce qui suit, les CAP en deux ans, peu nombreux, ont été regroupés avec les BEP.

On distinguera les diplômés (titulaires d'au moins un CAP ou BEP) des non-diplômés.

En pourcentage

	Sortants de :						Ensemble
	CAP en trois ans			CAP en deux ans et BEP			
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	
Emploi	62	48	56	59	57	59	58
Chômage	36	47	41	38	39	38	38
Inactivité	2	5	3	3	4	3	4
Total	100	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>3 232</i>	<i>2 665</i>	<i>5 897</i>	<i>15 938</i>	<i>5 110</i>	<i>21 048</i>	<i>26 945</i>

La part de l'apprentissage, des contrats emploi-formation et stages pratiques en entreprise s'élève à 14 % de l'ensemble des actifs occupés.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	CAP en trois ans		CAP en deux ans et BEP		Ensemble
	Diplômés	Non-diplômés	Diplômés	Non-diplômés	
Ouvriers	4	13	10	20	12
«Employés de bureau»	17	7	16	12	15
Secrétaires, dactylos	55	39	57	46	53
Autres emplois de bureau (2)	13	13	7	6	8
Employés de commerce	5	15	4	3	5
Personnels de service (hospitalier et ménage)	2	8	4	6	4
Autres emplois	4	5	2	7	3
Total	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 998</i>	<i>1 288</i>	<i>9 465</i>	<i>2 921</i>	<i>15 672</i>

(1) Cf. La nomenclature d'emploi utilisée en annexe 2.

(2) Employés de comptabilité ; mécanographie-informatique, emplois divers de bureau.

15 % des jeunes ayant un emploi de secrétaire-sténodactylo ont été recrutés dans le cadre du pacte national pour l'emploi (deux tiers de contrats emploi-formation pour un tiers de stages pratiques en entreprise) ; 19 % ont été recrutés par l'Administration (dont 75 % de non-titulaires) ; parmi les autres, 16 % sont intérimaires, 32 % sont à l'essai ou sur des contrats à durée limitée, 52 % ont des contrats à durée illimitée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1) selon l'emploi occupé

En pourcentage

	Emploi occupé :					Ensemble
	Ouvriers	« Employés de bureau »	Secrétaires Dactylos	Autres emplois de bureau	Autres emplois	
Agriculture, sylviculture, pêche	5,0	3,1	0,8	—	—	1,5
Industries agro-alimentaires	14,2	—	0,3	—	3,2	2,3
Énergie	—	1,1	2,0	—	—	1,2
Biens intermédiaires	6,6	5,7	3,7	8,1	—	4,3
Biens d'équipement	19,1	6,4	4,4	14,5	1,3	7,0
Biens de consommation	33,2	7,1	6,0	10,0	1,0	8,9
Bâtiment, T. P., génie civil	—	2,3	7,3	—	—	4,1
Commerce	9,8	17,7	6,9	11,2	32,5	12,3
Transports, télécommunications	—	2,5	4,9	7,9	3,7	4,2
Services marchands	11,0	22,6	38,9	12,1	42,6	31,7
Location, crédit bail immobilier	—	—	0,7	—	—	0,4
Assurances	—	1,9	4,6	8,3	—	3,3
Organismes financiers	—	2,2	2,6	17,7	—	3,0
Services non-marchands	1,1	27,6	16,8	10,2	15,7	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 727	2 219	7 997	1 168	2 561	15 672

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature d'activité utilisée.

15. COMPTABILITÉ Groupe 31

Présentation générale

Il ne s'agit ici que des formations de CAP d'employé de comptabilité et de BEP de comptabilité mécanographique. L'échantillon représentant les sortants de BEP préparant aux professions de l'assurance, de la banque et de la bourse est en effet insuffisant pour permettre des résultats détaillés. On a préféré ici les exclure.

Répartition des inscrits et des sortants

Année terminale de :	Nombre d'inscrits en 1978 - 1979 (Source SEIS)			Nombre de sortants (Source EVA)		
	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F
BEP						
3106 - Comptabilité-mécanographie	7 742	13 420	21 162	5 192	10 637	15 829
3110 - Assurances (1)	145	294	439	} 423	} 934	} 1 357
3111 - Banque et bourse (1)	416	862	1 278			
CAP en deux ans						
3108 - Employé de comptabilité	416	692	1 108	283	443	726
CAP en trois ans						
3108 - Employé de comptabilité	2 610	6 514	9 124	1 520	4 491	6 011

(1) Les effectifs d'inscrits et de sortants sont présentés ici à titre indicatif. Les sortants de ces BEP ne sont pas pris en compte dans ce qui suit.

Diplômes obtenus

Les doubles diplômes étant très peu fréquents chez les sortants de CAP, on se contentera de distinguer les diplômés (possesseurs d'au moins un diplôme de CAP ou de BEP) des non-diplômés.

En pourcentage

Sortants de :	Hommes	Femmes	Ensemble
CAP en trois ans			
Diplômés	59	64	63
Non-diplômés	41	36	37
Ensemble	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>1 520</i>	<i>4 491</i>	<i>6 011</i>
BEP et CAP en deux ans			
Diplômes : CAP + BEP	51	54	53
BEP	10	8	9
CAP	15	21	19
Néant	24	17	19
Ensemble	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>5 475</i>	<i>11 080</i>	<i>16 555</i>

La majorité des diplômés ont été obtenus dans la spécialité préparée : comptabilité. La seule exception importante est la spécialité 3322 (CAP d'employé de bureau) qui représente 8 % de l'ensemble des CAP détenus par cette population.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	CAP en trois ans			BEP et CAP en deux ans		
	Diplômé(e)s	Non-diplômé(e)s	Ensemble	Diplômé(e)s	Non-diplômé(e)s	Ensemble
Hommes						
Actifs occupés	47,0	44,0	46,0	40,0	29,0	37,0
Chômeurs	23,0	31,0	26,0	21,0	24,0	22,0
Service national	29,0	18,0	24,5	37,0	42,0	38,0
Autres inactifs	1,0	7,0	3,5	2,0	5,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de chômage	33,0	42,0	36,0	35,0	45,0	37,0
<i>Effectif</i>	<i>892</i>	<i>628</i>	<i>1 520</i>	<i>4 190</i>	<i>1 285</i>	<i>5 475</i>
Femmes						
Actives occupées	56,0	45,0	52,0	64,0	52,0	62,0
Chômeuses	42,0	49,0	44,5	33,0	43,0	35,0
Autres inactives	2,0	6,0	3,5	3,0	5,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux de chômage	42,0	52,0	46,0	34,0	45,0	36,0
<i>Effectif</i>	<i>2 887</i>	<i>1 604</i>	<i>4 491</i>	<i>9 180</i>	<i>1 900</i>	<i>11 080</i>

Parmi l'ensemble des actifs occupés, on trouve 18 % de jeunes en apprentissage, ayant un contrat emploi-formation ou suivant un stage pratique en entreprise.

Principaux emplois occupés (1)

Les non-diplômés provenant de CAP en deux ans, trois ans ou BEP ont été regroupés ensemble, en raison de la faible taille de l'échantillon les représentant, et de l'absence de différences significatives dans la répartition par emploi.

En pourcentage

	Hommes			Femmes		
	Sortant de CAP et diplômés	Sortant de BEP et diplômés	Non-diplômés	Sortant de CAP et diplômées	Sortant de BEP et diplômées	Non-diplômées
Ouvriers	20	21	30	5	5	17
Manutentionnaires, manœuvres	10	3	10	3	2	2
Employés de bureau	13	14	8	16	20	14
Secrétaires, dactylos	2	1	—	11	7	4
Employés de comptabilité	24	36	6	31	46	19
Opérateurs de saisie mécanographique, pupitreurs	—	1	2	7	6	6
Employés de banque	3	6	3	—	3	3
Employés de commerce	13	3	7	11	6	15
Magasiniers, préposés	2	9	15	—	—	—
Personnels de service (hospitalier et ménage)	2	—	6	5	1	13
Armée	1	1	5	—	—	—
Autres emplois	10	5	8	11	4	7
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>422</i>	<i>1 667</i>	<i>651</i>	<i>1 627</i>	<i>5 891</i>	<i>1 712</i>

(1) Cf. annexe 2 sur la nomenclature utilisée.

Remarque :

La rubrique « employé de bureau » regroupe essentiellement les personnes ayant utilisé cette appellation pour désigner leur emploi. On y trouve également, dans une moindre proportion, des agents de bureau, agents administratifs ou auxiliaires des services publics.

Les ouvriers représentent en moyenne 11 % de l'ensemble des actifs occupés. Il s'agit presque exclusivement d'emplois non qualifiés.

30 % des ouvriers sont apprentis, en stage pratique en entreprise ou contrat emploi-formation. Parmi les autres, la moitié seulement bénéficie d'un contrat à durée non-limitée.

Les employés de bureau représentent en moyenne 17 % de l'ensemble des actifs occupés. L'apprentissage étant inexistant, les contrats emploi-formation et stages pratiqués en entreprise concernent 10 % d'entre eux. Parmi les autres, 70 % ont un contrat à durée non limitée.

Les employés de comptabilité représentent en moyenne 36 % des actifs occupés. 25 % d'entre eux sont apprentis, en contrat emploi-formation ou stage pratiqué en entreprise. Parmi les autres, seuls 54 % ont un contrat à durée non limitée.

Répartition des actifs occupés par secteur d'activité (1)

En pourcentage

	Employés de comptabilité	Autres emplois	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	1,5	1,9	1,8
Industries agro-alimentaires	2,6	3,9	3,5
Énergie	1,7	0,5	0,9
Biens intermédiaires	4,6	7,1	6,2
Biens d'équipement	7,0	5,2	5,8
Biens de consommation	8,3	8,4	8,4
Bâtiment, travaux publics, génie civil	4,5	3,5	3,9
Commerce	19,5	23,1	21,9
Transports, télécommunications	5,0	2,6	3,4
Services marchands	36,5	21,3	26,7
Location, crédit-bail immobilier	1,0	0,6	0,7
Assurances	2,1	1,1	1,5
Organismes financiers	1,8	5,2	4,0
Services non marchands	3,9	15,6	11,4
Total	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>4 300</i>	<i>7 670</i>	<i>11 970</i>

(1) Cf. annexe 3 sur la nomenclature utilisée.

Le poste «services marchands» se compose pour moitié de la rubrique 77 (Assistance - Études conseil) de la nomenclature NAP 100, qui regroupe entre autres les cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière, les sociétés de service en informatique et les entreprises d'intérim.

Dans le cas des employés de comptabilité, on peut estimer que le poste «services marchands» se répartit en 23 % pour l'intérim, 64 % pour les autres services marchands aux entreprises, et 13 % pour le secteur du commerce et réparation automobile.

Le poste «services non marchands» correspond à l'administration. L'armée n'y est quasiment pas représentée. Il faut noter que, quelle que soit leur catégorie d'emploi, 80 % des jeunes recrutés par l'administration ont un statut de vacataire.

16. LES FORMATIONS DU COMMERCE

Groupe 33

Présentation générale

La spécialité 3322 (CAP d'employé de bureau) n'apparaît pas ici.

Répartition des inscrits par filière, spécialité et sexe (source : SEIS)

Année terminale de :	Hommes	Femmes	H + F
CAP en trois ans			
3304 Vendeur	78	1 213	1 291
3308 Vendeur vêtements et accessoires	1	144	145
3309 Fleuriste	2	62	64
3321 Vendeur magasinier équipements auto et outillages spécialisés	53	6	59
3399 Formations non spécifiées		20	20
Ensemble du groupe (sauf 3322)	134	1 445	1 579
BEP			
3314 Employé des services commerciaux	1 078	2 142	3 220
3315 Employé des services de vente	698	1 337	2 035
3319 Agent de transport	345	173	518
3320 Industrie et commerce des boissons	19	13	32
Ensemble du groupe	2 140	3 665	5 805

Dans l'enquête d'insertion, il n'est pas possible de distinguer toutes les spécialités. Parmi les sortants de CAP en trois ans, seule la spécialité 3304 (vendeurs) sera isolée ; en BEP les deux plus importantes spécialités (3314 et 3315) seront isolées. Cela donne la répartition suivante :

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans		
3304 Vendeurs	1 291	1 145
Autres spécialités (sauf 3322)	288	216
Ensemble des CAP	1 579	1 361
BEP		
3314 Employés des services commerciaux	3 220	2 588
3315 Employés des services de vente	2 035	1 677
Autres spécialités	550	403
Ensemble des BEP	5 805	4 668

Le pourcentage d'hommes en CAP est négligeable. Par contre, on compte 37 % d'hommes inscrits en BEP, ce qui permet de différencier les résultats suivant le sexe.

Diplômes obtenus

Si les effectifs de BEP permettent de différencier les résultats suivant le sexe, il n'en est pas de même pour les CAP qui ne seront étudiés que sur l'ensemble des sortants.

En pourcentage

Sortants de :	Diplômes obtenus					
	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant	Total	Effectif
CAP Vendeur			63	37	100	1 145
CAP Autres spécialités			64	36	100	216
Ensemble des CAP			63	37	100	1 361
BEP Commerce						
Hommes	19	42	9	30	100	832
Femmes	29	31	10	30	100	1 756
BEP Vente						
Hommes	32	28	15	25	100	611
Femmes	37	12	22	29	100	1 066
BEP Autres spécialités	17	50	4	29	100	403
Ensemble des BEP	29	29	13	29	100	4 668

Il s'agit des diplômes possédés par les enquêtés au 31 mars 1980, quelles qu'en soient la spécialité ou la date d'obtention.

Les questions portant sur la spécialité et la date d'obtention des diplômes sont entachées d'un taux élevé de non-réponse, ce qui rend leur utilisation délicate. Toutefois, au vu des réponses exploitables, on peut estimer que la grande majorité des BEP ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée.

Les diplômes de CAP détenus par les sortants de BEP «employé des services commerciaux» sont en majorité des CAP d'employé de bureau ; les sortants des autres BEP ont surtout obtenu des CAP de vendeurs.

Parmi les sortants de CAP, 62 % des diplômes de CAP qu'ils détiennent ont été obtenus en 1979 dans la spécialité préparée, les autres étant essentiellement des CAP d'employé de bureau (21 %). Les 17 % des CAP restant se répartissent sur de nombreuses spécialités : abattage (1,3 %) ; plombier (1 %) ; textile-habillement-cuir (4,5 %) ; comptabilité (1,3 %), etc.

La répartition, en termes de diplômés - non-diplômés, est donnée dans le tableau page suivante.

En pourcentage

Sortants de :	Diplômés	Non-diplômés	Total	Effectif
CAP Vendeur	63	37	100	1 145
CAP Autres spécialités	64	36	100	216
Ensemble des CAP	63	37	100	1 361
BEP Commerce				
Hommes	70	30	100	832
Femmes	70	30	100	1 756
BEP Vente				
Hommes	75	25	100	611
Femmes	71	29	100	1 066
BEP Autres spécialités	71	29	100	403
Ensemble des BEP	71	29	100	4 668

Situation au 31 mars 1980*En pourcentage*

Sortants de :	Actif occupé	Chômeur	Service national	Inactif	Total	Effectif
CAP Vendeur	42,0	54,0	1,0	3,0	100,0	1 145
CAP Autres spécialités	37,0	51,0	6,5	5,5	100,0	216
Ensemble des CAP	41,0	53,0	2,0	4,0	100,0	1 361
BEP Commerce						
Hommes	43,0	24,0	28,0	5,0	100,0	832
Femmes	60,0	37,0	—	3,0	100,0	1 756
BEP Vente						
Hommes	32,0	19,0	42,0	7,0	100,0	611
Femmes	57,0	41,0		2,0	100,0	1 066
BEP Autres spécialités	50,5	35,0	13,0	1,5	100,0	403
Ensemble des BEP	52,0	33,0	11,5	3,5	100,0	4 668

La part des contrats d'apprentissage, contrats emploi-formation ou stages pratiques en entreprise parmi les actifs occupés est plus importante pour les spécialités «vente» que ce soit CAP ou BEP, comme le montre le tableau suivant :

Sortants de :	CAP Vendeur	CAP Autres spécialités	BEP Commerce (hommes)	BEP Commerce (femmes)	BEP Vente (hommes)	BEP Vente (femmes)	BEP Autres spécialités
Stages pratiques							
Apprentissage	17,5 %	5,0 %	17,8 %	14,8 %	27,9 %	17,5 %	11,3 %
Contrats emploi-formation					(1)		

(1) Dont moitié d'apprentis, moitié de stagiaires dans le cadre du pacte pour l'emploi.

Taux de chômage

Le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à celui des actifs (chômeurs + actifs occupés).

En pourcentage

	Diplômés Taux de chômage	Non-diplômés Taux de chômage
CAP toutes spécialités	56	57
BEP Commerce		
- Hommes	32	42
- Femmes	34	49
BEP Vente		
- Hommes	34	44
- Femmes	44	37
BEP Autres spécialités	29	80 (1)

(1) Chiffre non significatif.

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Sortants de :						Ensemble BEP et CAP
	CAP Toutes spécialités	BEP Commerce		BEP Vente		BEP Autres spécialités	
		Diplômés	Non- diplômés	Diplômés	Non- diplômés		
Manutentionnaires, } manœuvres }	6,0	—	17,0	4,0	—	4,0	4,0
Ouvriers	14,0	13,0	29,0	13,0	22,0	18,0	16,0
«Emplois de bureau»	—	12,5	13,0	6,0	8,0	33,0	10,0
Secrétaires, dactylos	—	17,0	3,5	3,0	—	13,0	8,0
Autres emplois de bureau (2)	1,0	14,0	10,0	12,0	10,0	—	10,0
Magasiniers, préposés	1,0	5,0	3,5	2,5	—	15,0	4,0
Employés de commerce	63,0	26,5	10,0	47,5	44,0	9,0	35,0
Employés de café-restaurant	—	1,0	6,0	2,0	9,0	—	2,0
Personnel de service } (hospitalier et ménage) }	14,0	7,0	7,0	8,0	3,0	3,0	8,0
Autres emplois	1,0	4,0	1,0	2,0	4,0	5,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	531	1 020	342	554	218	203	2 868

(1) Cf. annexe 2 la nomenclature utilisée.

(2) Employés de comptabilité, mécanographie-informatique, emplois divers de bureau.

Secteur d'activité

Un tiers des manœuvres, des «employés de bureau», des secrétaires-dactylos et des autres employés de bureau travaillent dans le secteur du commerce.

Type de contrat

La non-réponse à cette question est élevée. Au vu des réponses exploitables, il semble que la part des contrats à durée illimitée soit de 66 % pour l'ensemble des salariés (hors administration, où il n'y a pratiquement que des non-titulaires). Ce taux est de 70 % pour les «employés de bureau», les secrétaires-dactylos et les employés de commerce et de 40 % seulement pour les ouvriers et les personnels de service.

17. LES PRÉPARATIONS AUX CARRIÈRES SANITAIRES ET SOCIALES BEP du groupe 37

Présentation générale

Il existe, dans le groupe 37, deux spécialités de formation en BEP : l'option A : préparation aux carrières sanitaires et l'option B : préparation aux carrières sociales. L'option A est numériquement la plus importante.

Répartition des inscrits et des sortants de l'année scolaire 1978 - 1979

Année terminale de :	Nombre d'inscrits (source SEIS)	Nombre de sortants (source EVA)
3705 Option A : sanitaire	9 554	6 005
3706 Option B : sociale	1 793	1 361

Le taux de poursuite d'études est élevé à la sortie du BEP option A. Il faut noter que les jeunes poursuivant des études d'infirmier(e) ou d'auxiliaire de puériculture ne sont pas considérés comme sortants. Il n'est toutefois pas possible de chiffrer l'importance relative de ce type de poursuite d'études.

Par contre les jeunes occupant un emploi d'agent de services hospitaliers et recevant une formation d'aide soignant sont considérés comme sortants et en emploi.

Le taux de féminité est globalement de l'ordre de 95 %.

Diplômes obtenus

Les titulaires d'un CAP sont très peu nombreux ; de plus, parmi ceux-ci, la majorité indique «sanitaire et social» comme spécialité : il doit s'agir en fait d'un BEP.

On considèrera donc comme diplômés les titulaires d'un BEP ou d'un CAP, sachant qu'il s'agit, dans la très grande majorité des cas, d'un BEP obtenu dans la spécialité préparée.

	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Option A : sanitaire	4 213 (70 %)	1 792 (30 %)	6 005 (100 %)
Option B : sociale	999 (73 %)	362 (27 %)	1 361 (100 %)

Situation en mars 1980

En pourcentage

	Option A : sanitaire			Option B : sociale		
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
		Diplômées	Non-diplômées		Diplômées	Non-diplômées
Actifs occupés	62	48	44	44	49	37
Chômeurs	18	46	47	20	46	57
Service national	14	—	—	36	—	—
Autres inactifs	6	6	9	—	5	6
Total	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>112</i>	<i>4 124</i>	<i>1 769</i>	<i>66</i>	<i>949</i>	<i>346</i>

N.B. : Les chiffres concernant les hommes ne sont donnés qu'à titre indicatif.

La part des contrats d'apprentissage, contrats emploi-formation ou stages pratiques en entreprise parmi les actifs occupés est de l'ordre de 15 %. Il s'agit le plus souvent de contrats emploi-formation pour l'option A, et de stages pratiques pour l'option B.

Le poste «autres inactifs» est constitué de 60 % de stages de formation.

Globalement, il n'y a que 8 % de jeunes âgés de moins de 18 ans à la date de l'enquête ; 50 % ont 18 ans.

La répartition par situation est sensiblement la même dans toutes les classes d'âge (si l'on excepte le cas du service national pour les hommes).

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Option A : sanitaire			Option B : sociale
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	
Ouvriers, manœuvres, manutentionnaires	13	18	14	13
Employés de bureau	4	6	5	—
Employés de commerce (vendeuse)	6	5	6	7
Garçons de café, serveuses	2	4	3	2
Personnels de service non hospitaliers	15	19	16	9
Personnels de service hospitaliers	53	39	49	20
Personnels de services sociaux	6	8	6	40
Autres emplois	1	1	1	9
Total	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>2 035</i>	<i>786</i>	<i>2 821</i>	<i>623</i>

(1) Cf. la nomenclature utilisée en annexe 2.

Le poste «personnel de service non hospitalier» regroupe essentiellement des emplois de femme de ménage, employé(e) de maison, agent de service.

Le poste «personnel de service hospitalier» comprend les agents de service hospitalier et les aides soignants.

Dans le poste «personnels de service sociaux» on trouve surtout des emplois d'aide médico-psychologique, des animateurs ou moniteurs dans des centres socio-

culturels.

Il faut noter que, parmi les jeunes ayant un emploi dans les services hospitaliers ou sociaux et travaillant dans l'Administration, le pourcentage de vacataires est de 80 %.

18. SERVICES DANS L'HOTELLERIE ET LES COLLECTIVITÉS

Groupe 39

Présentation générale

Les formations de CAP en trois ans relevant du groupe 39 (en particulier le CAP d'employé technique de collectivités) comptent parmi les CAP féminins numériquement les plus importants (avec les CAP de couture et d'employé de bureau).

Il n'existe qu'une spécialité de BEP dans le groupe 39 : Hôtellerie - Collectivités option B : services. L'option A (cuisine) relève du groupe 19.

Ventilation des inscrits par filière, spécialité et sexe (source : SEIS)

Année terminale de :	Hommes	Femmes	H + F
CAP en trois ans :			
Employé technique de collectivités	131	8 568	8 699
Employé de restaurant	354	290	644
Autres spécialités	71	185	256
Ensemble	556	9 043	9 599
CAP en deux ans :			
Toutes spécialités	5	45	50
BEP Hôtellerie et collectivités			
Option B : services	965	817	1 782

Dans l'enquête d'insertion, les différentes spécialités de CAP relevant du groupe 39 ne peuvent être isolées. La spécialité «Employé technique de collectivités» représente toutefois plus de 90 % des inscrits en CAP en trois ans.

Les sortants de CAP en deux ans ont été regroupés avec les BEP, sous l'appellation commune BEP. Cela donne la répartition suivante :

	Nombre d'inscrits (SEIS)	Nombre de sortants (EVA)
CAP en trois ans	9 599	8 950
BEP et CAP en deux ans	1 832	1 543

Les hommes étant proportionnellement très peu nombreux en CAP en trois ans, la distinction par sexe ne sera introduite que pour les BEP.

Diplômes obtenus

En pourcentage

Sortants de :	Diplômes					
	CAP + BEP	BEP	CAP	Néant	Total	Effectif
CAP en deux ans	—	—	73	27	100	8 950
BEP et CAP en deux ans						
Hommes	57	8	21	14	100	767
Femmes	45	12	29	14	100	776

Au vu des réponses exploitables aux questions portant sur la spécialité et la date d'obtention des diplômes, on peut estimer que la quasi-totalité des diplômés ont été obtenus en 1979 dans une spécialité du groupe 39. Quelques diplômés ont été obtenus dans le groupe 19 (cuisine).

On ne retiendra par la suite que la distinction diplômés - non-diplômés : il y a ainsi parmi les sortants de BEP 86 % de diplômés, chez les hommes comme chez les femmes, et 73 % de diplômés parmi les sortants de CAP.

Situation au 31 mars 1980

En pourcentage

	BEP Hommes			BEP Femmes			CAP		
	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble	Diplômées	Non-diplômées	Ensemble	Diplômés	Non-diplômés	Ensemble
Actifs occupés	61,5	60,0	61,0	76,0	51,0	72,0	48,0	36,0	45,0
Chômeurs	12,0	7,0	11,0	21,0	42,0	24,0	48,0	55,0	50,0
Service national	23,0	21,0	23,0	—	—	—	0,5	1,0	0,5
Autres inactifs	3,5	12,0	5,0	3,0	7,0	4,0	3,5	8,0	4,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	<i>662</i>	<i>105</i>	<i>767</i>	<i>670</i>	<i>106</i>	<i>776</i>	<i>6 569</i>	<i>2 381</i>	<i>8 950</i>

N.B. : En ce qui concerne les hommes sortant de BEP, les écarts entre diplômés et non-diplômés sont trop faibles pour être significatifs.

Certaines mesures du pacte national pour l'emploi (apprentissage, contrats emploi-formation, stages pratiques en entreprise) représentent 10 % de l'ensemble des actifs occupés.

Les autres stagiaires sont comptés avec les «autres inactifs».

Principaux emplois occupés (1)

En pourcentage

	Sortants de :			
	BEP			CAP
	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble
Personnels de cuisine	8	—	4	7
Ouvriers du textile, habillement, cuir	2	—	1	9
Autres ouvriers	1	6	4	10
Manutentionnaires, manœuvres	—	—	—	4
Employés de commerce	—	6	3	7
Employés de cafés, restaurants	77	71	73	15
Personnels de services, ménage	5	10	8	35
Personnels de services hospitaliers	—	—	—	9
Autres emplois	7	7	7	4
Total	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	<i>469</i>	<i>561</i>	<i>1 030</i>	<i>4 021</i>

(1) Cf. La nomenclature utilisée en annexe 2.

Il n'y a pas de différences significatives dans la répartition par emplois selon la possession ou non d'un diplôme de CAP ou BEP.

ANNEXE 1 PRÉSENTATION DE L'ENQUETE

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est constitué des élèves inscrits en 1978 - 1979 dans un établissement scolaire public ou privé, dans l'une des classes suivantes :

- année terminale de CAP en trois ans ;
- année terminale de CAP en deux ans ;
- année terminale de BEP ;
- années d'enseignement complémentaire ou de mention complémentaire ;

et ne poursuivant pas d'études scolaires à temps plein l'année suivante.

Les élèves issus d'une dernière année d'apprentissage ne sont pas dans le champ de l'enquête.

Par contre les sortants d'année terminale en formation de type scolaire s'incrivant l'année suivante en apprentissage sont bien dans le champ de l'enquête.

Réalisation de l'enquête

Dans les académies disposant d'un fichier d'élèves informatisé, la base de sondage a été constituée par comparaison des fichiers de deux années scolaires successives (1978 - 1979 et 1979 - 1980) : cette opération a fourni la liste de tous les élèves non réinscrits dans le système scolaire.

Dans les autres académies, ce sont les établissements scolaires eux-mêmes qui ont dressé les listes des élèves sortants (après élimination des redoublants et des élèves dont la poursuite d'études était certaine). Le nombre d'établissements n'ayant pas effectué ce travail ou n'ayant pas répondu en temps voulu est minime.

L'échantillon des personnes interrogées a été prélevé au hasard dans les listes de sortants fournies par chaque académie. Afin de tenir compte des différences d'effectifs, les taux de sondage ont été modulés selon les spécialités de formation (ou les groupes de spécialités).

Spécialités ou groupes de spécialités (1)	Taux de sondage
30, 3106	1/12
12, 26, 27	1/2
1076, 1077, 23	1/3
1011, 1046, 21, 3108, 3705, 39	1/4
Autres cas	1/6

(1) Cf. Nomenclature analytique des formations - Ministère de l'Éducation - Édition 1979.

Le principe qui a guidé la détermination des taux de sondage a été d'assurer un nombre suffisant de questionnaires (soit environ un millier) pour les spécialités ou groupes les plus importants numériquement.

L'enquête a été réalisée par voie postale (un envoi suivi de deux rappels) entre avril et juin 1980. Au total plus de 46 000 personnes ont été interrogées, et 24 900 réponses ont été recueillies.

Déduction faite des personnes à qui le courrier n'est pas parvenu (signalées comme inconnues à l'adresse indiquée par les PTT), le taux de réponse net s'établit à 58,5 % pour l'ensemble de l'enquête. Il est plus élevé (64 %) chez les sortants de BEP que chez les sortants de CAP (55 %).

Pondération - effectifs de sortants

Afin de compenser les inégalités des taux de sondage et des taux de réponse, un coefficient de pondération a été calculé pour chaque académie, filière et spécialité (ou groupes de spécialités).

Ont été éliminés les questionnaires des personnes poursuivant des études de type scolaire à temps plein (et dont la poursuite d'études était ignorée de leur chef d'établissement ou n'avait pas pu être détectée dans les fichiers informatisés).

Les effectifs cités dans ce document sont donc des effectifs pondérés — et non un nombre de questionnaires exploités — qui constituent une estimation des sorties réelles de CAP ou BEP, déduction faite de toute poursuite d'études, l'apprentissage étant considéré ici comme un emploi.

On a pris soin d'assurer la cohérence entre les effectifs de sortants et les effectifs d'inscrits publiés par le SEIS, de sorte que la différence représente bien le nombre d'élèves ayant redoublé ou poursuivant des études.

Problèmes liés à la méthode de l'enquête postale

Les enquêtes postales posent des problèmes statistiques et méthodologiques particuliers, liés au phénomène de non-réponse et à la façon dont sont remplis les questionnaires.

La non-réponse à l'enquête oblige à réaliser des interviews de contrôle auprès de non-répondants, pour vérifier que l'échantillon des répondants est bien représentatif de l'ensemble du champ de l'enquête.

Mais il est fréquent que les répondants à l'enquête ne répondent pas à toutes les questions posées, que certaines de leurs réponses apparaissent comme incohérentes ou induisent des difficultés de chiffrage. Sans entrer dans une analyse détaillée du comportement des enquêtés, il importe de souligner que la non-réponse à certaines questions «sensibles» ne peut pas être seulement attribuée à l'inattention ou à la non-compréhension de la question posée.

D'une façon générale les tableaux de pourcentages sont calculés par rapport au total des réponses exploitables à la question considérée, mais les taux de non-réponse élevés sont signalés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



E 01

CENTRE D'ÉTUDES ET
DE RECHERCHES SUR
LES QUALIFICATIONS

Questionnaire confidentiel

Visa n° 80 033 du Ministre de l'éducation, du Ministre des universités et du Ministre de l'économie (INSEE) valable du 1^{er} février au 31 décembre 1980. Enquête statistique obligatoire (Loi n°51 711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Questionnaire confidentiel destiné au CEREQ (Ministère de l'éducation). La Loi n°78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant.

EMPLOI ET CHÔMAGE DES JEUNES
ISSUS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (CAP - BEP) - EN 1979 -

Pour remplir ce questionnaire, entourez le code correspondant à votre réponse (exemple : sexe féminin entourez 2) ou écrivez en toutes lettres la réponse sur la ligne voisine ou encore, inscrivez le chiffre choisi dans la case prévue à cet effet après avoir consulté l'annexe quand cela est précisé.

VOTRE ÉTAT-CIVIL

1 - Sexe		Masculin 1 25	4 - Lieu de résidence de vos parents en mars 1980	
		Féminin 2	Nom de la commune	
2 - Date de naissance	jour <input type="text"/> <input type="text"/> mois <input type="text"/> <input type="text"/> année 19 <input type="text"/> <input type="text"/>		Indiquez le n° du département <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			(Codez : 97 : DOM, 98 : TOM, 99 étranger)	
3 - Votre situation militaire le 31 mars 1980	Sursitaire ou trop jeune 1 32	5 - Quelle était la taille de leur commune		
	Libéré 2	moins de 2000 hab. 1 35		
	Exempté ou réformé 3	2000 à 200 000 hab. 2		
	Au service 4	plus de 200 000 hab. 3		
	Engagé 5			

VOTRE FORMATION

6 - A quelle date êtes-vous entré pour la première fois en classe de 6 ^e ?		mois <input type="text"/> <input type="text"/> 37	9 - Continuez-vous pendant cette année scolaire 79-80 des études à temps plein ?	
		année 19 <input type="text"/> <input type="text"/> 39	oui 1 49	
7 - Vous étiez inscrit pendant l'année scolaire 78-79 en :			non 2	
Si cette indication est fautive, indiquez dans quelle classe vous étiez inscrit avec le code A		<input type="text"/> <input type="text"/> 41	Lesquelles ? précisez	
et votre spécialité avec le code B		<input type="text"/> <input type="text"/> 43	10 - Indiquez tous les diplômes que vous avez obtenus :	
8 - Avez-vous quitté cette classe avant la fin de l'année scolaire ?	non 1 44	CEP 1 50		
si oui, à quelle date ?	oui 2	BEPC 2 51		
mois <input type="text"/> <input type="text"/> 46	année 19 <input type="text"/> <input type="text"/> 48	DFEO 3 52		
		CAP 4 53		
		Spécialité (code B) <input type="text"/> <input type="text"/> 55		
		année 19 <input type="text"/> <input type="text"/> 57		
		Eventuellement 2 ^e CAP : code B <input type="text"/> <input type="text"/> 59		
		année 19 <input type="text"/> <input type="text"/> 61		
		BEP 5 62		
		Spécialité (code B) <input type="text"/> <input type="text"/> 64		
		date 19 <input type="text"/> <input type="text"/> 65		
11 - Avez-vous travaillé depuis votre sortie de l'école ?	oui 1 67	12 - A partir de quelle date ?		
	non 2	mois <input type="text"/> <input type="text"/> année 19 <input type="text"/> <input type="text"/>		
		Si oui 13 - Avez-vous trouvé ce premier emploi avant de quitter l'école ?		
		oui 1 71 72		
		non 2		
		14 - Combien de temps, avez-vous cherché ce premier emploi ?		
		moins de 1 mois 1 73		
		1 à moins de 3 mois 2		
		3 à moins de 6 mois 3		
		6 mois et plus 4		

15 - QUELLE ÉTAIT VOTRE SITUATION LE 31 MARS 1980, classez-vous dans l'une des catégories suivantes : 74 - 75

Le 31 mars 1980 : entourez un code et allez page suivante

- J'occupais un emploi, et j'étais
 - aide familial (vous aidiez, sans salaire, un parent qui travaille à son compte) 01
 - exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale 02
 - salarié d'une personne, d'une entreprise, ou d'une administration 03
 - apprenti sous contrat 04
 - en contrat emploi-formation (pacte national pour l'emploi) 05
 - en stage pratique en entreprise (pacte national pour l'emploi) 06
- Le 31 mars 1980 :
 - Je n'occupais pas d'emploi, mais j'en cherchais un (entourez le code et allez à la question 16) 07
- Le 31 mars 1980 :
 - Je n'occupais pas d'emploi, mais
 - je faisais mon service militaire 08
 - j'étais en stage de formation ou préformation 09
 - j'effectuais des études à temps plein 10
 - je ne cherchais pas d'emploi pour des raisons personnelles (santé, famille) 11

entourez un code, le questionnaire est terminé, merci

16 - Si vous étiez à la recherche d'un emploi le 31 mars 1980 étiez-vous inscrit à l'ANPE ? non 1 76

(entourez un code, le questionnaire est terminé pour vous, merci)

oui, sans allocation de chômage 2

oui, avec allocation de chômage 3

VOTRE EMPLOI AU 31 MARS 1980

17 - Indiquez la profession ou le métier que vous exercez le 31 mars 1980 (même si vous n'étiez encore qu'apprenti ou si vous travailliez en aidant un membre de votre famille dans sa profession).

Soyez précis. Exemples :

77	80
----	----

peintre en bâtiment, ouvrier électricien d'entretien, ouvrier spécialisé sur chaîne, dessinateur d'études en électricité, ingénieur chef d'atelier mécanique, caissière de libre service, employé de comptabilité, receveur des P.T.T., etc.

18 - Depuis quelle date occupiez-vous cet emploi ?

mois	année
82	84

19 - Si vous n'étiez ni ouvrier ni employé, quelle était votre fonction principale ?

Classez-la avec le code C

86

Si vous étiez ouvrier, technicien, employé ou si vous travailliez chez un artisan :

20 - Quelle était votre qualification ?

- manceuvre, manutentionnaire ou O1 1 87
- ouvrier spécialisé OS, O2 ou O3 2
- ouvrier qualifié OP (P1, P2, P3), OQ, OHQ, TA 3
- petit compagnon 4
- compagnon 5
- technicien 6
- agent de maîtrise ou contremaître 7
- employé qualifié 8
- employé non qualifié 9

21 - Quels types de travail effectuiez-vous principalement ? décrivez-les et classez-les avec le code D

- 1^{er} type de travail

89

- 2^{ème} type de travail (éventuellement)

91

22 - Quels étaient vos horaires de travail ?

- Horaire de jour 1 92
- 2 x 8 2
- 3 x 8 3
- 4 x 8 - 5 x 8 - 6 x 8 4
- Autre 5

23 - Dans votre travail répétiez-vous régulièrement les mêmes opérations ?

oui 1 93
non 2

allez à la question 26

24 - Si oui, avec quelle cadence ?

- Moins de 5 minutes 1 94
- Moins d'une heure 2
- Moins d'un jour 3

25 - Travailliez-vous à la chaîne ?

oui 1 95
non 2

26 - Étiez-vous ?

- en placement par une entreprise de travail temporaire (Interim) 1 96
- en stage d'embauche, emploi à l'essai 2
- en emploi à durée limitée (remplacement, stage pratique, travail saisonnier) 3
- en emploi à durée non limitée 4

27 - Combien avez-vous gagné au mois de Mars 1980 ?

Salaire net en francs, y compris primes, commissions, pourboires

97	101	F
----	-----	---

28 - Combien d'heures travailliez-vous par semaine en moyenne

Heures normales de service

103

Heures supplémentaires

105

29 - S'agissait-il d'un travail

- A temps plein 1 106
- A temps partiel 2
- A temps plein avec horaire réduit (chômage partiel) 3

30 - Votre employeur était-il

- éventuellement vous étiez vous-même
 - un agriculteur 1 107
 - un artisan 2
 - un commerçant 3
 - une profession libérale (avocat, médecin.....) 4
 - un particulier (chez qui vous étiez chauffeur, employé de maison, femme de ménage, etc.) 5
 - une entreprise privée (coopérative agricole, usine, bureau, banque privée, grande surface, hôpital privé etc.) 6
 - une entreprise publique ou nationalisée (EDF, GDF, RATP, Houillères, Renault, Banque, nationalisée, etc.) 7
 - une administration : d'État ou de collectivité locale (mairie, préfecture, hôpital public etc.) 8

Dans ce cas, étiez-vous

- fonctionnaire ou agent titulaire 1 108
- agent contractuel 2
- vacataire ou auxiliaire 3

31 - Combien de personnes travaillaient chez cet employeur ? Y compris le patron et vous-même

- 1 à 4 1 109
- 5 à 9 2
- 10 à 49 3
- 50 à 499 4
- 500 à 999 5
- 1000 et plus 6

32 - Quelle était l'activité de votre employeur ou de votre entreprise ?

Soyez précis. Exemples :

111

commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, filature de coton, transport routier de voyageurs, culture maraîchère, service extérieur de ministère, collège d'enseignement général

33 - Lieu de votre travail au 31 Mars 1980

- nom de la commune :
- N° de département :

114

- (97 : DOM ; 98 : TOM ; 99 : Étranger)
- Taille de la commune : moins de 2000 hab. 1 115
2000 à 200 000 hab. 2
plus de 200 000 hab. 3

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.
Renvoyez-le le plus rapidement possible à l'aide de l'enveloppe jointe, sans l'affranchir.



Si l'adresse à laquelle nous vous avons écrit n'est plus valable, pouvez-vous nous indiquer votre nouvelle adresse à laquelle nous pourrions vous joindre pendant les trois années à venir, afin de vous informer des résultats principaux de cette enquête.

Nom :

Prénom :

N° et rue :

Commune :

Code Postal :

Bureau de poste distributeur :

Si vous n'avez pas changé d'adresse, détachez ici votre questionnaire, après l'avoir rempli et renvoyez-le à l'aide de l'enveloppe jointe.

ANNEXE 2

NOMENCLATURE D'EMPLOI

Le chiffrage de l'emploi a été effectué à partir des réponses en clair à la question n° 17 (voir le questionnaire en annexe 1).

La nomenclature utilisée pour le chiffrage, dérivée du Code des métiers réalisé par l'INSEE pour le recensement de 1975, est relativement détaillée puisqu'elle comporte environ 680 postes.

Le matériel de chiffrage se composait d'un index alphabétique (destiné à faciliter les recherches) et d'un index analytique, assez proches dans leur conception comme dans leur présentation de ceux réalisés par l'INSEE pour le Code des métiers.

Il s'agit donc, en théorie, avant tout d'un codage de l'emploi (plus précisément de l'appellation d'emploi fournie en réponse à la question ouverte) ne nécessitant pas le recours à d'autres informations présentes dans les questionnaires. Il y a là une différence importante avec la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) utilisée par l'INSEE depuis le recensement de 1982.

Une nomenclature n'a cependant d'existence réelle que par sa mise en œuvre concrète dans les ateliers de chiffrage, et cette opération conditionne fortement l'usage ultérieur de la nomenclature (dans le cas de l'Observatoire EVA, le codage des enquêtes est effectué par une société sous-traitante). Il est classique de considérer qu'il existe un certain «flou» dans l'opération de chiffrage, dont il n'est pas aisé de prendre la mesure. Ce flou peut provenir des appellations d'emploi elles-mêmes, par exemple lorsqu'elles sont trop imprécises (O.S., employée d'usine, agent de fabrication) ou trop rares pour figurer dans un index : la personne qui fait le chiffrage peut alors recourir à l'un des postes destinés à recueillir les «inclassables» (autres ouvriers, autres employés, ...) ou, peut-être, procéder par assimilation en réunissant un faisceau d'informations prises par ailleurs dans le questionnaire (sexe, diplômes, formation reçue, employeur, secteur d'activité ...) qui lui semble converger vers un chiffrage rendant compte du cas observé.

L'intervention des chiffreurs, particulièrement visible dans ces cas extrêmes, a toujours des effets sur le chiffrage, lorsque la représentation qu'ils se font de l'enquêté, au vu de l'ensemble du questionnaire, les oriente vers un poste de la nomenclature autre que celui que la stricte logique de l'appellation d'emploi exigerait.

Il faut dire également que la nomenclature elle-même peut induire certaines difficultés, lorsqu'elle propose des découpages dont on ne retrouve pas la trace dans les appellations (c'est le cas des emplois de bureau), qu'elle impose un codage apparemment peu pertinent eu égard à la population enquêtée (quand en particulier certaines appellations ne figurent que dans les rubriques destinées aux techniciens) ou qu'elle exige du chiffreur une attention soutenue (par exemple pour ne pas s'égarer dans le dédale des emplois de la mécanique : les ajusteurs-monteurs sont dans le même poste que les régleurs de machines-outils).

On voit, à travers ces exemples, que les informations sur l'emploi dont on dispose dans l'enquête ne s'ajustent qu'approximativement à l'ordonnement des postes que la lecture de la seule nomenclature pourrait suggérer. Pour une publication relativement sommaire de résultats statistiques, il a été jugé préférable, plutôt que d'utiliser des nomenclatures agrégées standard, de construire une nomenclature agrégée tenant compte de ce que l'on a pu observer des conditions de chiffrement.

L'Observatoire EVA dispose en effet d'un fichier comportant, saisies *in extenso*, les appellations d'emploi et les déclarations de secteur d'activité (ainsi que le chiffrement résultant), telles qu'elles figurent dans un échantillon d'environ 20 000 questionnaires de diverses enquêtes.

L'examen de ce fichier a permis de déterminer les regroupements qu'il est nécessaire d'effectuer lorsque, en particulier, les mêmes appellations se retrouvent fréquemment dans des rubriques différentes. On a ainsi constitué un certain nombre d'agrégats, au contenu parfois peu homogène, mais fortement différenciés entre eux. D'autres regroupements ont également été rendus nécessaires pour éviter la multiplication de postes numériquement très peu représentés.

Bien que, pour les catégories les plus importantes quant à la population étudiée, le plus grand degré de détail ait été conservé, le manque de finesse de la nomenclature proposée dans cette publication pourra laisser certains utilisateurs insatisfaits. Il est possible, dans certains cas, de subdiviser des catégories en recourant à d'autres informations (secteur, type de travail, travail à la chaîne ...), mais ce découpage repose sur des hypothèses parfois hasardeuses et sort du cadre de ce document.

On trouvera ci-après une présentation des divers postes retenus avec, pour chacun d'eux, une indication de correspondance avec le Code des métiers (Code de chiffrement, INSEE, 1975) et, le cas échéant, des commentaires ou une liste des appellations les plus fréquentes. Ces appellations visent à donner une image du «noyau» de chaque rubrique. Le mot «ouvrier» qui précède souvent un nom de métier n'a pas été systématiquement mentionné.

	Correspondance avec le Code des métiers (code de chiffrage)	Appellations d'emploi les plus fréquentes
1. Ouvrier de l'agriculture	Groupes 01, 02	Ouvrier agricole ; salarié agricole ; ouvrier horticole ; aide familial agricole
2. Ouvrier du bâtiment	Groupe 09	Maçon ; constructeur en maçonnerie, en bâtiment ; carreleur ; manœuvre du bâtiment
3. Ouvrier de la plomberie	Groupe 10 (en partie)	Plombier ; plombier chauffagiste ; monteur en installations sanitaires et thermiques ; installateur sanitaire ; monteur en chauffage central ; couvreur-zingueur
4. Peintre en bâtiment	1102 (en partie)	Peintre en bâtiment
5. Ouvrier de fonderie	Groupes 12, 13, 14	Mouleur ; mouleur noyateur ; fondeur ; tréfileur
6. Serrurier, métallier	Groupe 15	Serrurier ; métallier ; forgeron (rare)
7. Chaudronnier, carrossier, charpentier en fer	Groupes 17, 18	Chaudronnier ; tôlier ; carrossier ; monteur en charpente métallique
8. Ajusteur, monteur		Ajusteur ; mécanicien ajusteur ; mécanicien monteur ; ajusteur monteur
9. Mécanicien auto	} Groupe 19	Mécanicien automobile ; mécanicien réparateur auto ; aide mécanicien auto ; diéséliste
10. Mécanicien d'entretien		Mécanicien d'entretien
11. Mécaniciens divers		Regroupement comprenant : micromécanicien, régleur ; horloger réparateur et mécanicien (sans autre indication)
12. Tourneur, fraiseur	} Groupe 20	Fraiseur ; tourneur ; tourneur sur métaux ; tourneur-fraiseur
13. Conducteurs de machines-outils divers		Conducteur de machine-outil (sans autre indication) ; mécanicien sur machine-outil
14. Soudeur	Groupe 21	Soudeur ; soudeur à l'arc
15. Ouvriers divers du travail des métaux	Groupe 10 (en partie) Groupes 23, 24	O. S. de la mécanique ; agent de production (mécanique, métallurgie) ; tuyauteur
16. Électricien d'entretien	} Groupe 26	Électricien d'entretien ; électricien dépanneur
17. Électricien d'équipement		Électricien d'équipement ; électricien du bâtiment ; monteur électricien ; monteur en téléphone télécommunications, courants faibles
18. Électromécanicien		Électromécanicien
19. Électriciens divers		Électricien auto ; bobineur ; cableur ; électricien (sans autre indication)
20. Ouvrier de l'électronique	Groupe 27	Électronicien ; monteur ; cableur en électronique dépanneur (radio, télé, hifi) ; contrôleur en électronique
21. Ouvrier de la chimie, des matières plastiques	3815, 3816 Groupe 73	Agent de fabrication, conducteur d'appareil, opérateur dans l'industrie chimique ; mouleur, extrudeur (matières plastiques)
22. Ouvrier de l'alimentation	Groupes 41, 44, 46, 47	Ouvrier de conserverie ; ouvrier d'abattoir ; boulanger ; pâtissier ; boucher ; charcutier

	Correspondance avec le Code des métiers (code de chiffrage)	Appellations d'emploi les plus fréquentes
23. Cuisinier	Groupe 45	Cuisinier ; commis de cuisine ; cuisinier de collectivité ; aide cuisinier
24. Ouvrier du textile	Groupe 48	Ouvrier du textile ; bobineur, tisseur, tresseur (filature)
25. Ouvrier de la couture, de l'habillement	Groupe 49	Mécanicienne en confection ; piqueuse en confection ; coupeuse ; confectionneuse ; couturière ; retoucheuse
26. Ouvrier du cuir	Groupes 53, 55	Ouvrier en chaussure ; maroquinier ; piqueuse en chaussure
27. Ouvrier du bois	Groupes 57 à 60	Regroupement nécessité par d'importantes fluctuations de chiffrage, mélangeant : menuisier ; menuisier charpentier ; menuisier ébéniste ; menuisier du bâtiment ; charpentier ; menuisier du bâtiment et d'agencement
28. Conducteur de poids lourd	6501	Conducteur de poids lourd ; chauffeur ; conducteur routier ; chauffeur livreur
29. Ouvriers divers	Groupes 4 à 8, 11 (en partie), 28 à 37 ; 3814 ; groupe 40 ; 6514, 6516	Regroupement d'emplois peu fréquents : marin ; mineur ; carrier ; cantonnier ; peintre industriel ; ouvriers du verre, de la photographie, de l'imprimerie, du papier-carton ; laborantin ; teinturier, blanchisseur ; chauffeur divers
30. Ouvriers sans autre indication	Groupe 67	Regroupement d'emplois à l'appellation imprécise : agent de fabrication ; ouvrier de fabrication ; employé de fabrication ; agent de production ; ouvrier d'usine ; employé d'usine ; ouvrier spécialisé ; ouvrier à la chaîne
31. Manœuvre, manutentionnaire	Groupes 69, 70	Manutentionnaire ; cariste ; préparateur de commandes ; emballer ; conditionneur ; manœuvre ; déménageur
32. Dessinateur	Groupe 75 ; 8114 (en partie)	Dessinateur (sans autre indication) ; dessinateur en bâtiment, en génie civil ; dessinateur en béton armé ; dessinateur d'études ; dessinateur industriel ; dessinateur calqueur
33. Agents techniques divers	Groupes 76 (les groupes 77 et 78 ne sont pas représentés dans l'enquête)	Regroupement de divers emplois, où l'appellation agent technique figure et a provoqué un chiffrage dans le groupe 76. On y trouve également les appellations suivantes : aide géomètre ; opérateur géomètre ; opérateur géomètre topographe
34. Employé de bureau	8102, 8103	Prédominance de l'appellation « employé de bureau » ou « employé de bureau à ... ». On trouve également : employé aux écritures ; agent de bureau ; auxiliaire de bureau ; adjoint administratif (rare)
35. Secrétaire, sténo-dactylo	8104, 8105	Dactylo ; dactylographe ; secrétaire dactylo ; sténodactylo ; sténodactylographe ; secrétaire sténodactylo ; secrétaire ; secrétaire médicale
36. Employé de comptabilité	8106 à 8109	Aide comptable ; employé de comptabilité
37. Employé de mécanographie informatique	8110 à 8112	Mécanographe ; opérateur mécanographe ; opératrice de saisie ; perfo
38. Emplois divers de bureau	8113, 8114 (en partie) 8115, 8116	Regroupement d'emplois peu fréquents. On y trouve principalement : employé de banque, employé d'assurance ; employé ou agent administratif (hors secteur public) ; standardiste

	Correspondance avec le Code des métiers (code de chiffrage)	Appellations d'emploi les plus fréquentes
39. Magasinier, préposé	Groupe 82	Magasinier ; aide magasinier ; livreur ; coursier ; préposé des PTT
40. Employé de commerce	Groupe 83	Vendeur, vendeuse ; employé(e) de libre service, gondolière, caissière de libre service ; employé(e) de commerce
41. Employé de café, restaurant	8601	Serveur, serveuse (de bar, restaurant) ; commis de restaurant ; employé de restaurant ; garçon de café
42. Personnel de service, ménage	8614 à 8624	Employé(e) de maison ; femme de ménage ; femme de chambre ; agent de service, femme de service
43. Personnel de service hospitalier	8801, 8814	Agent hospitalier, agent de service hospitalier, aide soignante, fille de salle
44. Employé des soins personnels	Groupe 87	Coiffeur, coiffeuse, esthéticienne
45. Employé des services socio-culturels	Groupe 89	Animateur, animatrice ; moniteur d'enfants ; aide médico-psychologique

ANNEXE 3

SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TYPE ET TAILLE D'ENTREPRISE

Le **secteur d'activité de l'employeur** a été chiffré directement dans la Nomenclature d'activités et de produits (NAP, INSEE, 1973) au niveau 100 (1), à partir de la réponse en clair à la question n° 12 (voir questionnaire en annexe 1).

Le chiffrage a été effectué à l'aide des index alphabétiques et analytiques publiés par l'INSEE, et ne semble pas avoir posé des problèmes aussi importants que celui de l'emploi, tout au moins lorsqu'il y avait une réponse explicite. Certes, le taux de non-réponse apparent à cette question (résultant soit d'une non-réponse de la part de l'enquêté, soit d'un non-chiffrage) est plus élevé qu'à la question sur l'emploi ; ceci provient peut-être de l'absence dans la NAP des rubriques du type «autres secteurs ...». Mais, lorsque le chiffrage a pu être réalisé, il semble que les erreurs d'affectation soient peu fréquentes, au vu du fichier d'appellations d'emploi et du secteur d'activité constitué par l'Observatoire EVA (voir *supra*, annexe 2).

Cependant les réponses fournies par les enquêtés ne sont pas sans ambiguïté : en cas d'entreprise multi-établissements, on ne sait pas si la réponse concerne l'entreprise dans son ensemble, ou l'établissement où travaille l'enquêté. Par ailleurs cette méthode de chiffrage direct est différente de celle qu'utilise l'INSEE en général : le chiffrage s'effectue dans la majorité des cas par consultation du fichier SIRENE (à partir du nom et de l'adresse de l'employeur), le chiffrage direct à partir d'une réponse en clair ne s'effectuant qu'en cas d'insuccès de cette procédure. De plus le fichier SIRENE fournit, pour les établissements ayant plusieurs types d'activité économique, le code de l'activité principale déterminée selon des règles d'affectation fondées sur le nombre de salariés ou le chiffre d'affaires relatif à chaque activité.

Ces réserves ont pour but de mettre en garde contre un rapprochement trop rigide avec des données en provenance de l'INSEE, mais non de jeter le doute sur la qualité de l'information contenue dans l'enquête : le chiffrage s'est déroulé, semble-t-il, dans les meilleures conditions, et la procédure utilisée est de loin préférable à celle qui consiste à demander à l'enquêté lui-même de choisir une modalité dans une nomenclature agrégée de secteurs d'activité (procédure qui avait été utilisée pour l'enquête de 1976).

Pour la publication, la NAP 100 a été regroupée sous forme d'une nomenclature à deux niveaux : le niveau le plus agrégé correspond au niveau standard en 14 postes (dit niveau 15 A) ; le contenu des postes les plus importants est explicité par sa ventilation dans une nomenclature plus détaillée.

On trouvera ci-après une présentation de chacun de ces postes, avec indication de la correspondance avec les divers regroupements standard de la NAP.

(1) Avec un détail plus grand en ce qui concerne l'Administration.

Quelques remarques :

- la quasi-totalité du secteur de la santé se trouve dans les services marchands. La seule exception concerne la réalisation d'analyses systématiques et de bilans de santé, classée en services non marchands (NAP 94) ; elle ne représente qu'une part infime ;

- l'administration se trouve en majorité dans les services non marchands, en ce qui concerne l'administration centrale, locale, les services extérieurs. Il faut y adjoindre les PTT, une partie de la santé, des services aux particuliers et des autres services non marchands pour reconstituer l'administration dans son ensemble. Les enquêtés, quant à eux, ont une vision plus large de l'administration : tous les employés du secteur prévoyance et sécurité sociale ont considéré leur employeur comme l'administration. Le chiffrage correct a été effectué dans la NAP (NAP 91), mais dans la ventilation par type et taille d'entreprise (cf. *infra*) la sécurité sociale est comptabilisée avec l'administration ;

- parmi les services marchands, la rubrique «études, conseil, assistance» (NAP 77) est relativement hétérogène : elle regroupe les sociétés de service informatique, les cabinets d'architecte, de métresseurs et géomètres, de conseils en information et documentation, les cabinets juridiques et offices publics et ministériels, les cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière, les régies publicitaires, les entreprises de travaux à façon divers, de prestation temporaire de personnel (intérim), de surveillance et transport de fonds, les ordres et syndicats professionnels. Cette rubrique ne permet pas d'isoler les entreprises d'intérim (pour ce faire il est préférable d'utiliser le type de contrat de travail déclaré par les enquêtés à la question 26) ;

- la rubrique «services domestiques», traditionnellement classée dans les services non marchands, correspond aux employés de maison, femmes de ménages, ... travaillant chez un particulier.

**Correspondance entre la nomenclature de secteurs d'activité
et la NAP (nomenclature d'activités et de produits, INSEE, 1973)**

	NAP niveau 100	Code niveau 40 A	Code niveau 15 A	
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03	T 01	U 01	
Industries agricoles et alimentaires	35 à 42	T 02, T 03	U 02	
Production et distribution d'énergie	4 à 8	T 04 à T 06	U 03	
Industries des biens intermédiaires				
dont : Minerais, métaux, acier	9 à 13	T 07, T 08		
Fonderie, travail des métaux	20, 21	T 13	U 04	
Caoutchouc, plastiques	52, 53	T 23		
Autres biens intermédiaires	14 à 17, 43, 50	T 09 à T 11, T 21		
Industries des biens d'équipement				
dont : Construction mécanique	22 à 25, 34	T 14		
Construction électrique et électronique	27 à 30	T 15		
Construction automobile	31	T 16	U 05	
Construction navale, aéronautique, armement	26, 32, 33	T 17		
Industries des biens de consommation courante				
dont : Industrie textile	44	} T 18		
Industrie de l'habillement	47			
Industrie du cuir, chaussures	45, 46	T 19	U 06	
Travail mécanique du bois	48	} T 20 (sauf NAP 54)		
Industrie de l'ameublement	49			
Autres biens de consommation	18, 19, 51, 54	T 12, T 22, NAP 54		
Bâtiment, génie civil et agricole	55	T 24	U 07	
Commerce				
dont : Commerce de gros alimentaire	57	T 25		
Commerce de gros non-alimentaire	58 à 60	T 26	U 08	
Commerce de détail alimentaire	61, 62	T 27		
Commerce de détail non-alimentaire	63, 64	T 28		
Transport et télécommunications				
dont : Transports	68 à 74	T 31	U 09	
Télécommunications et postes	75	T 32		
Services marchands				
dont : Commerce et réparation auto	65	T 29		
Hôtels, cafés, restaurants	67	T 30		
Études, conseil, assistance	77	} T 33	U 10	
Autres services aux entreprises	56, 76, 78 à 80, 82, 83			
Santé (services marchands)	84	} T 34		
Autres services aux particuliers	66, 85 à 87			
Location et crédit-bail immobiliers	81	T 35	U 11	
Assurances	88	T 36	U 12	
Organismes financiers	89	T 37	U 13	
Services non marchands				
dont : Services domestiques	98	} T 38		
Sécurité sociale	91			
Administration (centrale, locale, services extérieurs)	} 90			U 14
Armée, police				
Autres services non marchands	92 à 97, 99			

BIBLIOGRAPHIE

BIRET, J. : «Quand les jeunes formés au niveau CAP-BEP abordent la vie active dans les régions», *Formation Emploi* n° 8. Oct-Déc 1984

CEREQ : *Formations techniques courtes secondaires CAP - BEP*. Paris : Documentation Française (Coll. «Tableaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active» vol. 2). Avril 1978

CEREQ : *Dossier Formation et Emploi. Contributions du CEREQ aux travaux préparatoires du IXème Plan*. Paris : CEREQ (Coll. «Collections des études» n° 3). Mars 1983

CEREQ : *Dossier Formation et Emploi. Les emplois tertiaires de bureau*. Paris : CEREQ (Coll. «Collection des études» n° 5). Novembre 1983

CEREQ : *Dossier Formation et Emploi. Les emplois de la mécanique*. Paris : CEREQ (Coll. «Collection des études» n° 7). Mai 1984

CLÉMENCEAU, P., GEHIN, J.P. : «Le renouvellement de la main-d'œuvre dans les secteurs : quelles conséquences pour l'accès des jeunes aux emplois». *Formation Emploi* n° 2. Avril-Juin 1983

MARÉCHAL, P., VINEY, X. : «Les premières années de la vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP» *Formation Emploi* n° 2. Avril-Juin 1983

MOUY, Ph. : «La formation professionnelle initiale des ouvriers et l'évolution du travail industriel» *Formation Emploi* n° 1. Janvier-Mars 1983

PHAM KHAC, K., RUBAN, G. : *Les CAP*. Paris : Documentation Française (Coll. «Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active» n° 2). Décembre 1978

RUBAN, G. : *Les anciens élèves des classes de BEP : analyse par spécialité et comparaison avec les CAP*. Paris : Documentation Française (Coll. «Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active» n° 5-6). Janvier 1981

VINEY, X. : «L'insertion des jeunes sur le marché du travail : les pièges d'une analyse statique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels» *Formation Emploi* n° 4. Octobre-Décembre 1983

Imprimé par INSTAPRINT
264-268, rue d'Entraigues - B.P. 5927
37059 TOURS CEDEX - Tél. 47 38 16 04

Dépôt légal 4ème trimestre 1985

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63